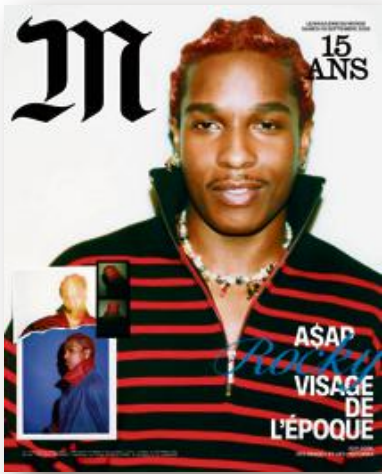




LES 15 ANS DU MAGAZINE
ASAP ROCKY, LAGARDÈRE, LINE
RENAUD... « M » EN PORTRAITS

idées

“ En Serbie, le signal préoccupant
de l'hommage à Ratko Mladic ”

Le Monde

WEEK-END

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026 - 82^e ANNÉE - N° 25418 - 5,70 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Budget 2027 : 54 milliards d'euros à trouver

► Le ministère de l'économie a reconnu, jeudi, que le déficit devrait grimper à 5,4 % en 2026, plaçant la France à la traîne des pays de la zone euro

► Ce dérapage des finances publiques impose à Sébastien Lecornu de repousser l'objectif des 5 % à 2027, avec, à la clé, des efforts budgétaires massifs

► Le premier ministre affirme qu'il n'y aura pas d'« austérité » et veut sanctuariser la défense, la justice, l'intérieur, la recherche et l'écologie

► Parmi les pistes de coupes, les salaires des fonctionnaires, les retraites, mais aussi, selon nos informations, 30 % de réduction du budget de l'Ademe

► Les difficultés françaises s'inscrivent dans un contexte, appelé à durer, de taux élevés, qui vont aggraver le coût de la dette

PAGES 7, 8 ET 17

AUDIOVISUEL : ALERTE SUR LE MODÈLE FRANÇAIS

► La présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci, dévoile au « Monde » une baisse de la dotation de l'Etat de 47 millions d'euros en 2027

► Elle affirme comprendre la « nécessité » de ces économies, mais met en garde contre une « vassalisation » par les plateformes étrangères

PAGE 16



A Paris, le 31 août 2023.
CHLOE SHARROCK/MYOP POUR « LE MONDE »

Extrême droite En Allemagne, le chancelier sous la pression de l'AfD

DEUX NOUVELLES élections régionales dans l'Est, à Berlin, mais surtout en Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, devraient confirmer, dimanche, la poussée du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), après sa percée en Saxe-Anhalt. La réponse à cette montée de l'extrême droite est devenue un enjeu de survie politique pour le chancelier allemand, Friedrich Merz, et son parti, la CDU, qui paraissent impuissants. Pour le

sociologue allemand Steffen Mau, « l'Allemagne doit se réinventer », mais « tout ce qui a été conçu pour protéger la démocratie de l'extrémisme alimente en partie aujourd'hui ce même radicalisme », dans un climat économique morose. Menacée également, « la plus ambitieuse politique culturelle d'Europe », souligne notre chroniqueur Michel Guerrin.

P. 2-3, IDÉES P. 28-29
ET CHRONIQUE P. 31

Elections en Israël L'opposition divisée face à Netanyahu

PAGE 4

Sécheresse Les pommes et les vaches éprouvées en Normandie

PAGES 14-15

Afrique

Du Mali à la Gambie, l'activisme des partisans de l'excision

PAGE 5

Chine

A Huailai, sur les traces d'Evergrande, symbole de la crise de l'immobilier

PAGE 18

Procès Aramburu

Le syndrome post-traumatique de Loïk Le Priol remis en question

PAGE 13

Culture Les expositions à ne pas manquer cet automne



« Gerbera Daisy », d'Irving Penn. IRVING PENN/CONDÉ NAST PINAULT COLLECTION

DES DOUBTUS, des trompe-l'œil coréens, une double dose de Marie-Antoinette, le peintre virtuose Kerry James Marshall, une plongée dans l'univers de femmes peintres comme Mary Cassatt, Eva Gonzalès ou Séraphine de

Senlis... Les critiques du service Culture du Monde ont sélectionné 14 événements dans les mois qui viennent, à Paris et en région, en art contemporain, en peinture ou en photographie.

PAGES 22-23

Incendies

Deux pompiers honorés à Bordeaux

Un hommage national devait être rendu, vendredi, à Anthony Berthôme et Wilfried Schmitter, morts lors d'une intervention en forêt, le 21 juillet

PAGE 7

ÉDITORIAL

MORTS DE
LA CANICULE :
NE PAS DÉTOURNER
LE REGARD

PAGE 31

Croisière de 8 jours / 7 nuits

DE LA VALETTE À NAPLES

une navigation inédite entre Sicile et côte amalfitaine

DU 30 NOVEMBRE
AU 7 DÉCEMBRE 2026

500€ de remise/pers.
ou supplément Solo OFFERT

TOUT INCLUS : VOL DE PARIS* • EXCURSIONS • PENSION COMPLÈTE
AVEC BOISSONS à bord de LA BELLE DE L'ADRIATIQUE, 98 cabines

Renseignements et réservations dans votre agence de voyages habituelle
ou au 03 88 76 40 66 (7 jours sur 7) et sur www.croisieurope.com

REF. VNL (1) Ce vol peut être amené à effectuer une escale à l'aller et/ou au retour. Offre valable pour toute nouvelle réservation du 18/09/2026 au 18/10/2026 sous réserve de disponibilité, non rétroactive et non cumulable. - IM067100025. © Malta Ship Photos. Parution : septembre 2026. Codes tarifs : LEMONDE/SINGLE - CreaStudio N°2609074



Le chancelier allemand, Friedrich Merz, à Berlin, le 16 septembre. ODD ANDERSEN/AFP

Merz menacé par la poussée de l'AfD

L'extrême droite devrait confirmer sa percée dimanche. Le chancelier allemand est de plus en plus contesté

BERLIN - correspondante

Deux semaines après le séisme provoqué par le score historique de l'extrême droite aux élections régionales de Saxe-Anhalt, l'Allemagne se prépare, dimanche 20 septembre, à retourner aux urnes. Dans un système fédéral rythmé presque chaque année par des élections régionales, deux autres Länder, sur les seize que compte le pays, renouvellent leur Parlement et leur exécutif régionaux : la ville de Berlin (3,9 millions d'habitants) et la région de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale (1,6 million), qui borde la mer Baltique et est située en ex-Allemagne de l'Est.

En temps normal, ces élections, qui concernent, à elles deux, un peu plus de 6 % de la population allemande, ne susciteraient que peu d'intérêt en dehors des régions concernées. Mais pour la coalition au pouvoir à Berlin depuis mai 2025, et pour Friedrich Merz, le très impopulaire chancelier qui la dirige, il s'agit désormais d'un enjeu de survie politique.

« La situation est extrêmement tendue politiquement, décrit Thomas Biebricher, professeur de science politique à l'université Goethe de Francfort. Il y a un mécontentement réel à l'égard du gouvernement et du chancelier, que son parti a mis sous forte pression ces derniers jours, en faisant circuler toutes sortes de scénarios irréalistes. » De fait nombreux sont les barons et figures de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), qui attribuent un peu vite au chancelier la responsabilité de ces mauvais résultats.

A en croire les sondages, le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) devrait poursuivre son ascension dans les deux Länder appelés aux urnes dimanche, où l'érosion du socle historique des partis traditionnels, la CDU et le Parti social-démocrate (SPD), est manifeste. Dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, l'AfD est créditée de 37 %

des voix, plus de deux fois plus que lors des dernières élections de 2021 (16,7 %), et devance le SPD qui dirige pourtant le Land depuis 1998. A Berlin, l'AfD pourrait doubler son score des dernières élections (9,1 %), même si elle n'est pas en position de gouverner, la CDU et le parti de gauche radicale Die Linke faisant la course en tête, avec 20 % des intentions de vote chacun.

Depuis le 6 septembre, le gouvernement à Berlin semble comme en sursis. « Avant l'été, on avait réussi à reprendre la main et à imposer notre agenda de réformes, soupire un membre de l'exécutif. On a perdu cet élan en se focalisant sur la Saxe-Anhalt. » La fébrilité provoquée par la performance de l'AfD est d'autant plus palpable que les sondages n'avaient pas anticipé l'écart de voix qui a, au final, séparé l'AfD de la CDU dans un Land pourtant gouverné par les conservateurs depuis 2002.

Trop conciliant avec le SPD

Dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, le parti du chancelier Friedrich Merz est menacé de sortir du Parlement régional, s'il n'atteint pas le minimum de 5 % requis – il récolte 7 % des voix dans les derniers sondages. Il pourrait également perdre la mairie de Berlin, ravie en 2021 aux sociaux-démocrates, qui la tenaient depuis la réunification.

Les rumeurs concernant l'hypothèse d'un « changement de chancelier », à savoir le remplacement de Friedrich Merz par une autre figure de son parti, ont repris de plus belle ces derniers jours. Plusieurs noms ont brièvement circulé, notamment celui du puissant ministre-président de la région de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Hendrik Wüst, plus jeune que Friedrich Merz et jugé moins clivant, ou encore celui du ministre président de Bavière, Markus Söder, issu de la formation régionale Union chrétienne-sociale (CSU), qui convoite la chancellerie de longue date.

SI LA CDU ÉCHOUAIT
À RESTER
AU PARLEMENT
DU MECKLEMBOURG-
POMÉRANIE-
OCCIDENTALE,
UNE CRISE SANS
PRÉCÉDENT POURRAIT
S'OUVRIR
AU SEIN DU PARTI

Une partie des conservateurs de la CDU reprochant à Friedrich Merz d'être trop conciliant avec son partenaire de coalition, le SPD, la piste d'un gouvernement minoritaire a également été évoquée. Une telle configuration supposerait de chercher des majorités au cas par cas. Elle a été explicitement écartée par le chancelier. « Il y a une certaine déception au sein de la CDU, poursuit un membre de l'exécutif. Merz a trop promis à ses propres troupes en se faisant élire avec cet agenda anti-Merkel et en s'engageant à faire des réformes radicales. On ne peut pas réaliser cela dans une coalition. Et il n'a pas obtenu un mandat de cette envergure en 2025. »

Visiblement déstabilisé, Friedrich Merz a exclu de démissionner et tente de reprendre la main, alternant les déclarations combatives et les phrases d'autocritique ces derniers jours. Mardi 15 septembre, devant un parterre d'entrepreneurs, il jurait qu'il « mettrait en œuvre les réformes convenues par la coalition », que son gouvernement était « élu pour quatre ans », et que « le résultat amer des élections en Saxe-Anhalt n'y change[ait] absolument rien ».

Lors d'une réception le soir, il rappelait ne disposer que d'une faible majorité au Bundestag pour mener ses réformes, avant de confier que les applaudissements de la salle lui donnaient « un peu de force » dans un moment « vraiment pas facile ». Le même jour, il annulait son déplacement à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies. Et annonçait en urgence des mesures de soutien face à la flambée des prix à la pompe.

Les ministres-présidents des huit Länder gouvernés par la CDU ont fait circuler, mercredi, un courrier réaffirmant leur soutien au chancelier, sans que celui-ci ne convainque complètement. Friedrich Merz les a invités au siège du parti après le scrutin, comme il l'avait fait le jour de l'élection en Saxe-Anhalt, le 6 septembre. Mais un seul avait fait le déplacement.

« Friedrich Merz a gagné un peu de temps, mais cela pourrait changer de nouveau dès dimanche soir », poursuit Thomas Biebricher. Si la CDU échouait à rester au Parlement du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, une crise sans précédent pourrait s'ouvrir au sein de la CDU et, probablement, de la coalition. « Il n'existe actuellement aucune alternative démocratique raisonnable à ce gouvernement, à cette coalition », a alerté le député SPD Ralf Stegner, sur la chaîne ZDF le 15 septembre.

Querelles quasi permanentes

Les reproches adressés au chancelier sont toujours les mêmes : n'avoir pas réussi à installer un climat de confiance dans sa coalition avec le SPD, alors qu'il avait promis de rompre avec les querelles quasi permanentes de celle de son prédécesseur, le social-démocrate Olaf Scholz ; ne pas savoir communiquer avec empathie, et afficher une « attitude paternaliste », souligne le député SPD Ralf Stegner. « Il a un certain talent pour froisser les gens », résume le professeur Thomas Biebricher.

« Son discours sur les réformes est parsemé de références néolibérales qui ne tiennent pas compte de la réalité actuelle, poursuit un élu social-démocrate, qui a préféré rester anonyme. Il demande en permanence aux gens de travailler plus, alors qu'il y a des dizaines de milliers de postes supprimés actuellement dans l'industrie allemande ! »

Elu en 2025 sur un agenda de réformes – retraites, santé, prestations sociales –, le chancelier avait promis de relancer une économie à l'arrêt, de réarmer le pays face à la menace d'une agression russe, et de contenir l'immigration irrégulière pour regagner les électeurs passés à l'AfD. Mais, paradoxalement, la baisse effective du nombre de demandes d'asile, la réforme de l'Assurance-maladie, votée sans encombre au début de l'été, et les récents signes d'embellie de l'économie allemande ne sont aucunement mises à son actif. ■

ELSA CONESA

A Berlin, l’explosion du prix des loyers au cœur de la campagne

La gauche radicale, en tête des intentions de vote avant le scrutin de dimanche dans la ville-Land, est parvenue à imposer le sujet

BERLIN - *correspondante*

A Berlin, la crise du logement se raconte à l’entrée des supermarchés. Pas moins de sept petites annonces sont accrochées, ce 9 septembre, près de la caisse d’une supérette du centre de Berlin, proche de la bourgeoise Savignyplatz. D’autres ont été collées dans la rue, sur les feux de circulation, à côté de publicités pour travaux de peinture. Ce sont des familles, des personnes seules, des parents célibataires, des retraités, des étudiants, qui cherchent un appartement, une chambre, une colocation...

Souvent, ils ajoutent une photo d’eux, dévoilent leur revenu annuel, racontent une histoire personnelle, mentionnent leur intérêt pour les voyages, font des dessins colorés. Comme ce garçon de 9 ans vivant seul avec son père, et visiblement sollicité pour écrire l’annonce à la main avec un dessin les représentant tous les deux. Ou cette maman d’un garçon de 12 ans, qui propose une prime de 1 000 euros pour quiconque l’aidera dans sa recherche.

« J’ai mis une grande photo de moi pour que les gens s’en souviennent », espère Kristin (prénom modifié à sa demande), 35 ans, qui a collé son annonce près de la caisse, en août : « Une ou deux pièces, minimum 45 m², 800 euros de loyer maximum, chauffage inclus. » Ce quartier de l’ouest de Berlin l’intéresse, parce qu’elle cible des propriétaires âgés susceptibles d’y vivre et d’avoir des biens à louer, quelque part dans la ville. Elle a déjà écumé « presque tous les quartiers de Berlin » depuis un an, en vain. « visité peut-être une vingtaine d’appartements, sans succès », avec parfois « 45 personnes » devant elle. Malgré un CDI dans une société qui vend des logiciels et un salaire de 50 000 euros net annuels, « supérieur à trois fois le loyer [qu’elle] espère payer » –, cela ne suffit pas. Elle ne vit pas à Berlin et passe quatre heures par jour dans les transports pour venir au bureau. Jusque-là, une seule personne a répondu à son annonce, et cela n’a pas abouti.

« Juridiquement possible »

Le prix des loyers est sans conteste le sujet principal de la campagne pour les élections qui se tiendront le 20 septembre dans la ville-Land de Berlin, dirigée depuis 2023 par un maire chrétien-démocrate (CDU) et où 85 % des habitants sont locataires. Le parti de gauche radicale Die Linke, en tête des sondages (de 21 % à 23 % des intentions de vote) l’a imposé depuis plus d’un an, promettant de rendre Berlin « abordable ». La tête de liste du parti, Elif Eralp, 45 ans, qui porte autour du cou une chaînette où l’on peut lire « plafonnement des loyers », répète qu’elle cherche elle-même en vain un appartement depuis un an dans la capitale.

Sa proposition phare : nationaliser les 220 000 logements appartenant à des investisseurs institutionnels. Une mesure controversée, qui divise les partis du centre et fait frémir les investisseurs et les banques, mais en faveur de laquelle les Berlinoises se sont clairement prononcés lors d’un référendum, en 2021. A l’époque, les so-

ciaux-démocrates du SPD, qui dirigeaient la ville, et leurs opposants de la CDU, s’y étaient opposés.

« Une commission d’experts a été mise en place sous le gouvernement précédent ; elle a conclu que cette mesure était juridiquement possible, financièrement viable et qu’elle constituait l’un des meilleurs moyens de maintenir des logements à des prix abordables », a assuré Elif Eralp, vendredi 11 septembre, lors d’une rencontre avec la presse étrangère. A cette réforme s’ajouterait, entre autres, un plafonnement des loyers dans les 400 000 logements appartenant à la ville de Berlin. Elif Eralp cite volontiers Paris en exemple, et a déjà pris contact avec ses élus.

Berlin fait partie des capitales européennes dont les prix ont augmenté le plus rapidement depuis deux décennies. Au début des années 2000, « on pouvait se loger pour l’équivalent de 4 euros du mètre carré », rappelle l’économiste Gabriel Ahlfeldt, professeur à l’université Humboldt. De nombreux logements étaient alors vacants, si bien que la municipalité sociale-démocrate de l’époque, allée à l’ancêtre de Die Linke, le PDS (Parti du socialisme démocratique), a cédé à des investisseurs privés des dizaines de milliers d’appartements appartenant à la ville pour renflouer son budget.

La ville des start-up

A partir de 2010, l’économie de Berlin, qui avait stagné depuis la réunification, « a commencé à croître très rapidement », poursuit Gabriel Ahlfeldt. La capitale de l’Allemagne réunifiée est devenue la ville des start-up, affichant quelque 500 créations d’entreprise chaque année, soit davantage que Munich. « Il y a vingt ans, personne n’habitait Berlin pour travailler, les gens venaient parce que c’était bon marché et qu’on y faisait la fête », résume Gabriel Ahlfeldt. Aujourd’hui, les gens qui arrivent viennent pour travailler. »

Depuis 2010, la population a augmenté de près de 15 % – Berlin compte 3,9 millions d’habitants –, mais la construction de nouveaux logements n’a pas été aussi rapide. La médiane des loyers (montant qui divise l’ensemble des loyers d’un marché en deux parties strictement égales) est passée de 7,20 euros par mètre carré, en 2012, à 9 euros, en 2016, puis à 15,78 euros en 2025, soit plus d’un doublement en treize ans, selon les chiffres de la banque IBB. Et une part du parc immobilier, que Gabriel Ahlfeldt évalue à près d’un appartement sur deux, reste occupée par des ménages qui paient un loyer très modeste, car antérieur à la phase de croissance.

Au fil des années, l’écart entre les prix du marché et ces loyers restés bas s’est creusé. « La crise du logement à Berlin ne concerne en réalité qu’un groupe particulier de personnes, à savoir celles qui sont à la recherche d’un logement », explique l’économiste. Les autres continuent de payer des loyers « extrêmement bas, qui reflètent les réalités économiques d’il y a quinze ans », et n’ont aucun intérêt à déménager, même s’ils n’ont plus d’enfant à domicile, car ils risquent de payer plus cher pour un espace moindre. ■

ELSA CONESA

BRUXELLES - *bureau européen*

Des selfies, une nouvelle standing ovation... Jeudi 17 septembre, le premier ministre canadien, Mark Carney, invité par la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, à s’exprimer devant les eurodéputés, était en terrain conquis. La coprésidente du groupe des Verts, Terry Reintke, avait même enfilé pour l’occasion un maillot de hockey aux couleurs du Canada. Le Canadien, qui, contrairement aux dirigeants européens, a osé tenir tête à Donald Trump dans la guerre commerciale ouverte par les Etats-Unis, jouait sur du velours.

Au lendemain du discours sur l’état de l’Union d’Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, qui a proposé au Canada de devenir « le premier membre associé de l’Union » dans le cadre d’une « alliance pour l’avenir », Mark Carney a saisi la main tendue de l’Europe, ignorant les menaces proférées dès mercredi par Donald Trump. « S’ils font cela, si j’estime qu’il s’agit d’un acte hostile, j’imposerais des droits de douane très lourds ou je cesserais tout commerce avec l’Europe », a en effet prévenu le président américain, après avoir qualifié ce projet d’association de « ridicule ».

Lors de son discours érudit, alternant le français et l’anglais pour évoquer la longue histoire commune du Canada et du Vieux Continent, ainsi que leurs valeurs partagées, Mark Carney a salué l’« ambition [d’Ursula von der Leyen] : les sondages montrent qu’une majorité écrasante de Canadiens est favorable à des liens beaucoup plus étroits ». Il n’a pas précisé comment il comprenait le concept de « membre associé » de l’Union européenne (UE), qui reste flou également pour lui. Il ne l’a d’ailleurs mentionné nommément qu’une seule fois dans son

intervention, lui préférant celui de « partenariat approfondi ». Lors d’une conférence de presse à l’issue de son intervention, Mark Carney a précisé qu’il revenait aux Européens de s’accorder sur la bonne « nomenclature » de cette « alliance unique ».

« Les Canadiens sont unis »

Dans les capitales européennes, l’annonce surprise de ce nouveau statut de « membre associé », non prévu par les traités – l’article 217 du traité de l’UE évoque la possibilité d’accords d’association –, a semé la zizanie. Si Paris et Berlin soutiennent un partenariat toujours plus étroit avec Ottawa, ils sont plus réservés sur le terme employé, qui implique une dimension d’intégration au sein de l’UE.

« Nous devrions repenser la terminologie, le titre qui y est associé », a ainsi assuré, mercredi, Stefan Kornelius, le porte-parole du gouvernement allemand. Jeudi, Jean-Noël Barrot, le ministre des affaires étrangères français, a jugé que le projet devra être « débattu, décortiqué, analysé ».

En revanche, Mark Carney n’a pas eu un mot pour – ou contre – le président américain, même s’il a multiplié les allusions à l’hôte de la Maison Blanche. « Les Canadiens sont unis sur le fait que personne ne nous dictera la langue que nous parlons. Personne ne dictera notre culture, ni avec qui nous pouvons conclure des accords internationaux », a toutefois assuré le premier ministre canadien. A Paris, Jean-Noël Barrot insiste aussi : « Nous avons vocation à créer des liens toujours plus étroits avec le Canada. Ce n’est pas négociable, c’est le choix souverain des Etats qui décident de lier leur destin entre eux », balayant les menaces de Donald Trump.

Mark Carney a également rappelé la pression constante qui pèse sur l’Europe et le Canada, venant des Etats-Unis ou de la

Les Etats-Unis affirment disposer d’« armes » en orbite terrestre

L’annonce marque un nouveau cap dans la militarisation de l’espace

La militarisation de l’espace a franchi un nouveau cap, lundi 14 septembre, après que les Etats-Unis ont officiellement affirmé disposer d’« armes » en orbite. Alors que la course à l’armement dans l’espace s’accélère, cette déclaration américaine est venue confirmer la volonté de Washington de conserver coûte que coûte son rôle de première puissance spatiale mondiale.

C’est le secrétaire de l’armée de l’air, Troy Meink, qui l’a affirmé, lundi, au détour d’une conférence sur le spatial, dont chaque mot avait été soupesé. « Les Etats-Unis disposent désormais d’armes de contrôle spatial en orbite, capables de défendre les forces interarmées contre les actions hostiles d’adversaires », a-t-il déclaré, avant de se justifier : « Aujourd’hui, nous continuons à veiller à rester prêts à relever les défis posés par des menaces en constante évolution, où qu’elles se manifestent. »

La nature de ces armes n’a pas été précisée. Aucune image n’a été diffusée. Mais dans le domaine ultraclassifié du spatial, à l’instar de tout ce qui touche à la dissuasion nucléaire, ce type de

déclarations est pris très au sérieux. « Elle s’inscrit dans une dynamique rhétorique américaine de plus en plus agressive, qui tend à considérer l’espace comme un véritable domaine de combat », souligne Paul Wohrer, chercheur à l’Institut français des relations internationales.

La plupart des puissances spatiales militaires – Russie, Chine, Etats-Unis, Inde – disposent depuis plusieurs dizaines d’années de programmes de recherche pour le développement d’armes capables d’agir dans l’espace, qualifiées d’« armes antisatellites ». Plusieurs démonstrations spectaculaires de tirs antisatellites depuis le sol ont été effectuées entre la fin des années 1950 et 2021. Mais les débris qu’ils ont provoqués ont suscité de vives réprobations.

Appel à un traité

Tous les pays disposant de satellites dans l’espace s’attachent donc plutôt, depuis plusieurs années, à se doter de moyens dits « non cinétiques », capables depuis le sol ou l’espace de brouiller, hacker, ou d’aveugler d’autres satellites grâce à des systèmes d’ondes ou de la

« Personne ne dictera notre culture, ni avec qui nous pouvons conclure des accords »

MARK CARNEY
premier ministre du Canada

Chine. « L’intégration économique est désormais utilisée comme une arme, et les droits de douane comme un moyen de pression. Les mécanismes financiers sont utilisés à des fins de coercition. Les chaînes d’approvisionnement constituent des points faibles à exploiter », a-t-il regretté.

Sur tous ces points, une alliance permettrait de rendre le Canada comme l’UE plus solides et souverains. « Le Canada et l’Europe sont forts. Et ensemble, nous sommes plus forts », insiste-t-il, avant de préciser : « Nous ne recherchons pas la puissance pour dominer les autres. Au contraire, nous recherchons la résilience afin que personne ne puisse contrôler nos marchés ouverts, porter atteinte à notre souveraineté (...) ou compromettre nos libertés. »

Les domaines de coopération identifiés par le premier ministre canadien sont nombreux : « Nous devons sécuriser nos approvisionnements dans les domaines de l’intelligence artificielle, les semi-conducteurs, les minéraux critiques, les systèmes de paiement, les énergies propres, les vaccins et les communications satellitaires », rappelle-t-il, soulignant que « le Canada dispose de gisements de plus de 34 minéraux essentiels, et [qu’il figure] parmi les principaux producteurs des dix minéraux les plus indispensables à la transition énergétique mondiale ».

Il a également mis en avant un nouveau champ de coopération au-delà de l’accord de libre-échange CETA déjà signé : les services financiers, afin de « faire baisser les coûts pour les consommateurs et améliorer l’accès au capital de nos entreprises ». Il s’invite ainsi dans un chantier qui est encore loin d’être achevé au sein de l’Union, mettant les 27 Etats membres au pied du mur pour qu’ils en finissent avec leurs différends nationaux.

Beaucoup de flou

Même s’il y a encore beaucoup de flou, Hélène Drainville, déléguée générale du Québec à Bruxelles, se réjouit des avancées : « C’est de la musique à mes oreilles, nous sommes la plus européenne des provinces canadiennes. » Avant de citer les premiers résultats du rapprochement euro-canadien déjà engagé ces derniers mois, notamment dans la défense.

Depuis juin, grâce à la participation du Canada au programme SAFE (Agir pour la sécurité de l’Europe), doté de 150 milliards d’euros, les entreprises canadiennes peuvent en effet bénéficier de commandes des pays européens. Ce qui a permis à la québécoise Marconi Technologies de décrocher un marché dans les communications avec l’armée polonaise. Ce qui est bon pour le Canada est bon pour le Québec, où comme on le dit au Québec, résume Hélène Drainville : « Ce qui est bon pour pitou est bon pour minou. »

L’Union européenne et le Canada doivent présenter des projets concrets lors du sommet prévu les 29 et 30 octobre à Montréal (Canada). En attendant, Mark Carney a rappelé qu’à partir de 2027 son pays participerait au concours de l’Eurovision. Une nouvelle pierre du rapprochement culturel euro-canadien. ■

PHILIPPE JACQUÉ
ET SOPHIE FAY

« Nous exhortons les Etats-Unis à cesser de renforcer leur présence militaire dans l’espace et à préserver la stabilité stratégique mondiale par des actions concrètes », a déclaré, mercredi, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois, Guo Jiakun.

« Ce n’est pas une nouveauté pour nous, nous surveillons tout cela, nous l’enregistrons et nous en tirons les conclusions qui s’imposent », a déclaré pour sa part, lors d’un point presse à Moscou, le vice-ministre des affaires étrangères russe, Sergueï Riabkov. La Chine et la Russie ont profité de l’occasion pour rappeler leur ligne officielle dans le domaine spatial : l’appel à un traité excluant le recours à la force dans l’espace.

La France, pourtant cinquième puissance spatiale, est, pour sa part, restée muette. Lors d’un sommet sur l’espace organisé à Paris, les 9 et 10 septembre, le président de la République, Emmanuel Macron, avait pourtant esquissé une prise de distance avec les Etats-Unis, en promouvant « un message de pacification du domaine », rappelle Paul Wohrer. ■

ÉLISE VINCENT

En Israël, l'opposition fragilisée par ses divisions

Les leaders du front anti-Nétanyahou sont impuissants face à la « machine à poison » du premier ministre

JÉRUSALEM - correspondant

Cela n'est jamais bon signe lorsque des hommes politiques en sont réduits à réclamer un cessez-le-feu parmi leurs propres alliés. En Israël, jeudi 17 septembre, Yaïr Golan, leader des Démocrates (gauche), s'est directement adressé à ses partenaires au sein de la coalition d'opposition au gouvernement dirigé par Benyamin Nétanyahou. « *Gadi, Naftali, Avigdor*, a-t-il écrit, sur X, en utilisant les prénoms respectifs de Eisenkot, Bennett et Lieberman, *nous ne devons pas nous attaquer les uns les autres. Le jeu de chaises musicales importe peu – ce qui compte, c'est le pays.* » « *Notre seule mission est de sauver, ensemble, le pays* », a insisté le général à la retraite, crédité d'une dizaine de sièges dans les sondages, à quarante jours d'un scrutin législatif jugé décisif pour l'avenir du pays – il se tient le 27 octobre.

De fait, l'opposition est soumise à la pression constante de ce que les Israéliens appellent la « machine à poison » entretenue par les proches de Benyamin Nétanyahou pour attaquer ses opposants par tous les moyens, quitte à multiplier les invectives, les accusations et les mensonges.

Stratégie de radicalisation

Dans ce contexte, la première difficulté majeure de l'opposition est un problème de leadership. Côté coalition gouvernementale, même si Itamar Ben Gvir, le ministre de la sécurité nationale, promoteur d'une vision ouvertement raciste de la société, cherche à se positionner comme le futur leader de l'extrême droite, il ne fait aucun doute que M. Nétanyahou sera le premier ministre si son bloc devait obtenir une majorité.

Côté opposition, rien n'est clair. Gadi Eisenkot domine certes, de façon nette, dans les sondages la course interne à l'opposition. Cela devrait, à ses yeux, lui garantir la position de candidat naturel au poste de premier ministre. Mais deux de ses alliés, Avigdor Lieberman et Naftali Bennett, caressent toujours l'idée de diriger un éventuel gouvernement post-Nétanyahou et refusent de se ranger

Eisenkot domine dans les sondages. Mais Lieberman et Bennett refusent de se ranger derrière l'ancien officier supérieur

derrière l'ancien officier supérieur. Mercredi, les deux hommes se sont rencontrés et ils l'ont fait savoir.

Fureur de Gadi Eisenkot, qui s'alarme d'une alliance et de manœuvres contre sa candidature : « *C'est un vieux jeu politique, c'est inacceptable* », a-t-il dénoncé, jeudi matin. « *Le bloc est organisé comme il ne l'a jamais été lors des élections précédentes. Il y a quatre partis homogènes, j'ai travaillé dur pour que cela se produise* », a précisé M. Eisenkot. Avant de prévenir : « *Ils se trompent lorsqu'ils ne veulent pas fixer de règles du jeu pour un candidat au poste de premier ministre, ils compromettent notre chance de gagner.* »

La deuxième difficulté majeure découle de la stratégie de radicalisation choisie, sans surprise, par la coalition Nétanyahou. Dans la campagne, pratiquement aucun sujet de fond n'est abordé, qu'il s'agisse de la question palestinienne, du coût de la vie ou de l'éducation. Les médias bondissent d'une polémique à une autre, d'une insulte à une autre. « *Nous ne pouvons pas laisser la machine à poison déterminer l'agenda* », a expliqué Yaïr Golan, jeudi, dans un message, assez inquiet, envoyé à ses troupes. « *Toutes les provocations ne nécessitent pas une réponse, et chaque coup médiatique ne doit pas dicter la campagne électorale. Le débat devrait porter sur l'Israël que nous voulons bâtir après les élections : la sécurité, la démocratie, l'éducation, et le pays que nous voulons créer ici* », a souligné le candidat.

Peine perdue. Les alliés de Benyamin Nétanyahou ne cessent, depuis des semaines, de marteler que Gadi Eisenkot se rapprochera des partis arabes au moment de composer un



Yaïr Golan, leader des Démocrates (gauche), à Netanya (Israël), le 27 août. GILI YAARI/NURPHOTO VIA AFP

gouvernement. « *Ils comptent tous sur une coalition qui dépend des partis arabes* », a encore répété le premier ministre.

Période de tractations

La droite et l'extrême droite veulent faire de ces partis des repoussoirs – alors même qu'ils représentent 20 % de la population. Ces derniers jours, elles ont réclamé leur interdiction devant la commission centrale électorale, une instance supposée être indépendante, mais composée majoritairement de représentants de la droite. Leurs requêtes, qui seront probablement tranchées par la Cour suprême, ont peu de chances d'aboutir. Mais elles permettent d'instruire le procès en déloyauté vis-à-vis des partis arabes et donc de tous ceux qui s'allieraient avec eux.

Le problème, pour la coalition d'opposition, c'est que cette fracture traverse aussi son camp.

Avigdor Lieberman, le leader d'Israël Beitenou, une formation ultranationaliste créditée de huit sièges en moyenne, est farouchement opposé à toute alliance avec les partis arabes, y compris l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire que ces partis accepteraient de ne pas faire tomber. Après les critiques de Gadi Eisenkot, jeudi, Israël Beitenou a justement choisi de répliquer sur ce thème. « *Il serait très souhaitable que Gadi Eisenkot clarifie clairement auprès du public quels seront ses partenaires au lendemain des élections* », a répliqué le parti.

Gadi Eisenkot touche, sur ce point, les limites de sa stratégie, qui consiste à demeurer prudent, à en dire le moins possible et à parier sur la puissance du mouvement anti-Nétanyahou au sein de la droite libérale, du centre et de la gauche. Les frictions avec ses alliés viennent renforcer l'image d'un homme certes intègre et

Presque aucun sujet de fond n'est abordé, qu'il s'agisse de la question palestinienne, du coût de la vie ou de l'éducation

sérieux, mais qui peine à trancher et à imposer sa ligne.

« *Quiconque veut séduire les électeurs du Likoud doit leur offrir quelque chose, et non attaquer Bibi* [surnom du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou] *et promettre de conscrire* [les haredim, les « craignant Dieu », en hébreu] *ne suffit pas. L'histoire personnelle et le parcours* [d'Eisenkot] *ne suffisent pas non plus. Les bonnes campagnes créent un*

programme qui convainc les indécis », a commenté jeudi, sur X, le journaliste Nadav Eyal.

Le sujet risque de demeurer central jusqu'au jour du scrutin, et même au-delà, lorsque commencera la période de tractations entre partis pour composer une majorité, une séquence qui peut durer des mois. Les partis arabes peuvent en effet espérer entre 12 et 14 sièges. Ce qui rend, mécaniquement, plus difficile pour les deux blocs, celui de M. Nétanyahou comme celui de l'opposition, d'obtenir les 61 sièges indispensables pour former un gouvernement solide. Au risque de décourager les partisans de l'opposition ?

« *Nous devons maximiser le taux de participation chez nos sympathisants et nous assurer que chacun d'entre eux se rende aux urnes* », a alerté Yaïr Golan, jeudi, inquiet du risque de démobilisation. ■

LUC BRONNER

Près de Jérusalem, un projet de colonie avance malgré les sanctions

Le gouvernement israélien va lancer un appel d'offres pour 2167 logements au sein d'« E1 », qui couperait en deux le territoire palestinien

JÉRUSALEM - correspondant

Dans le langage administratif, cela s'appelle un appel d'offres. En langage politique ou diplomatique, un bras d'honneur. Après l'annonce de sanctions par le Royaume-Uni, la France, le Canada et neuf autres pays européens, le gouvernement israélien ne ralentit pas son projet d'extension de la colonie située près de Jérusalem et connue sous le nom de code E1. La publication d'un appel d'offres pour 1234 logements, à la mi-août, avait provoqué une série de condamnations diplomatiques, lesquelles avaient débouché sur des sanctions visant les produits exportés depuis les colonies, annoncées le 8 septembre par les 12 Etats.

Le Royaume-Uni, en particulier, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Ed Miliband, avait eu des mots très durs sur le nettoyage ethnique et l'occupation israélienne en Cisjordanie. Cela avait conduit le gouvernement israélien à riposter avec, notamment, la fermeture du consulat général britannique à Jérusalem. Une semaine plus tard, le



gouvernement de Benyamin Nétanyahou montre qu'il ne recule pas : 2167 nouveaux logements vont être soumis à un appel d'offres qui sera formellement ouvert le 25 octobre, deux jours avant les élections législatives prévues pour le 27 octobre.

« *La nouvelle date souligne la détermination du gouvernement*

à faire avancer à tout prix le projet de colonisation E1 », commente Ir Amim, une organisation non gouvernementale (ONG) mobilisée pour la défense des Palestiniens à Jérusalem.

« *Le gouvernement israélien s'efforce délibérément de lier les mains du prochain gouvernement et de rendre aussi difficile que possible*

l'arrêt du projet E1, même si ce dernier souhaitait le faire », réagit l'ONG Peace Now, qui documente la colonisation en Cisjordanie depuis des années. « *Il cherche à créer des faits accomplis sur le terrain qui rendront encore plus difficile la conclusion de tout accord politique futur garantissant la paix et la sécurité pour les Israéliens et les Palestiniens* », ajoute l'organisation.

Impact majeur sur la Cisjordanie

En pleine campagne électorale, le gouvernement veut montrer qu'il ne cède pas à la pression étrangère. Tout au contraire : la multiplication des polémiques internationales, sur la Cisjordanie ou sur Gaza, à travers le documentaire *Naza*, primé le 12 septembre à la Mostra de Venise, par exemple, est perçue comme mobilisatrice pour l'électorat de droite et d'extrême droite, très sensible aux discours sur les « attaques » supposées en provenance de l'étranger. « *Bien que l'empreinte de [Bezalel] Smotrich* [ministre des finances, extrême droite] *soit partout sur ce dossier, cela se fait clairement avec la connaissance et le consente-*

ment de Benyamin Nétanyahou. Il est impossible de ne pas y voir une réponse délibérée de Nétanyahou au lancement, le 8 septembre, par le Royaume-Uni de sa nouvelle politique de sanctions liées à la colonisation », souligne, sur le réseau social X, Daniel Seidemann, un des meilleurs connaisseurs de Jérusalem et de sa région.

En plus des appels d'offres déjà connus, le gouvernement avance, plus discrètement, sur la construction d'une grande zone commerciale et économique pour laquelle 130 hectares viennent d'être réservés dans une zone stratégique à côté de E1. « *Prises ensemble, ces mesures vont ren-*

forcer la continuité territoriale israélienne entre Maalé Adoumim et Jérusalem, tout en morcelant l'espace palestinien », précise l'ONG Ir Amim en révélant cette nouvelle extension.

Le projet E1, qui doit permettre d'étendre la colonie de Maalé Adoumim, située à proximité immédiate de Jérusalem, est défendu, depuis longtemps, par les responsables du mouvement des colons. Les pressions américaine et européenne avaient permis à plusieurs reprises, dans le passé, de repousser sa réalisation.

Son impact sur la Cisjordanie est majeur : par sa localisation et sa taille, la zone E1 couperait en deux le territoire palestinien et contribuerait à rendre impossible tout projet d'Etat et donc l'hypothèse, un jour, d'une solution à deux Etats. Un scénario de paix auquel les opinions publiques ne croient plus : selon un sondage réalisé par le Pew Research Center, publié mardi 15 septembre, seulement 17 % des Israéliens et 21 % des Palestiniens croient aujourd'hui dans la possibilité de l'existence pacifique de deux Etats voisins. ■

L. BR.

En Afrique, des partisans de l’excision très actifs

Une campagne numérique appelant à « protéger » la pratique au Mali est devenue virale à la mi-août

La démonstration, filmée, se prétend d’une rigueur incontestable. Debout face caméra, l’influen­ceur malien Abdoul Niang, suivi par plus de 258 000 abonnés sur Facebook, plaide pour le droit d’exciser les femmes. « *C’est une pratique millénaire que je respecte* », commente sur un ton docte cet habitué des médias proches des militaires arrivés au pou­voir à Bamako en 2020, dans une vidéo publiée le 24 août. Celui qui se présente comme « *journaliste, spécialiste des sciences criminelles, du terrorisme et de la coopération internationale* » détaille ses argu­ments, schémas à la main, et qualifie de « *légendes* » et de « *thèse* » les effets néfastes de l’excision.

Des effets néfastes pourtant at­testés et prouvés par de nombreu­ses études scientifiques. En 2023, l’une d’elles, publiée dans la revue *Nature*, estimait que l’ablation partielle ou totale du clitoris, des petites ou des grandes lèvres ou encore l’infibulation (les différen­tes formes de l’excision), causaient environ 44 000 décès par an dans 15 pays africains, dont le Mali.

C’est une cause majeure de mor­talité chez les filles et les jeunes femmes dans les Etats où l’excision est pratiquée. Sans oublier les traumatismes physiques et psychologiques subis par les survi­vantes, dépossédées de leur droit au plaisir sexuel. Republiée par des partisans de la junte très suivis en ligne, la vidéo d’Abdoul Niang a cumulé près d’un million de vues en quelques jours.

Cette séquence pseudoscientifi­que survient en pleine polémique autour de l’ONG malienne Sini Sanuman, engagée dans la lutte contre les mutilations génitales fé­minines. Bien que la loi malienne n’interdise pas explicitement l’ex­cision, l’association mène réguliè­rement des campagnes publiques mettant en avant une autre inter­prétation des textes. Elle s’appuie en particulier sur le plan national de lutte contre les violences sur le genre, élaboré par le ministère de la femme en 2018. Ce document établit une équivalence entre les mutilations génitales féminines et les agressions sexuelles, passibles, elles, de dix ans de prison.

Amplifié en Europe

Une interprétation de la loi que l’ONG cherche à partager au plus grand nombre, notamment de­puis mai 2025 à l’aide d’affiches proclamant que « *l’excision [est] désormais condamnée au Mali* ». Il n’en a pas fallu davantage pour que, à la mi-août, la vidéo d’un in­fluenceur se filmant à Bamako de­vant une de ces affiches déclenche la mobilisation en ligne des oppo­sants à la criminalisation des mu­tilations génitales. En quelques heures, des visuels générés par in­telligence artificielle ont inondé les réseaux sociaux avec un slo­gan : « *Oui à l’excision. Protégeons les filles, construisons leur avenir*. »

Sur chacune d’entre elles figurait le portrait d’une personnalité ma­lienne. Celles qui se sont expri­mées ont démenti tout lien avec les initiateurs de cette campagne

aussi opaque que virale. Le raid nu­mérique a été amplifié par des Ma­liens installés à l’étranger, notam­ment en Europe. Certains ont été identifiés par des féministes ma­liennes et ouest-africaines. Parmi eux, figure Kanimakan Traoré, un entrepreneur installé dans le Val-de-Marne. Sur X, il a relativisé la gravité des mutilations génita­les féminines. « *Si l’excision est dangereuse comme certains le pré­tendent, nous ne serions pas des millions d’habitants dans le pays* », poste-t-il sur le réseau social le 17 août, avant d’être con­traint de retirer ses écrits après « *un entretien téléphonique avec les services de police* ».

« *Avec nos sœurs ivoiriennes, béninoises, sénégalaises, nigérien­nes et guinéennes, nous avons fait front en interpellant des ministères et associations en Europe, où l’ex­cision est formellement interdite* », témoigne Tabara Touré, étudiante en santé installée en France et ambassadrice du réseau Excision, parlons-en. « *Nos efforts ont payé, mais il reste encore des comptes [sur les réseaux sociaux] qui font impunément la promotion des mu­tilations génitales féminines depuis l’Europe* », ajoute-t-elle.

Cet activisme tranche avec l’em­barras des autorités maliennes, dans un pays où l’excision reste soutenue par les principales au­torités religieuses et coutumières et où aucun gouvernement n’a réussi à légiférer. En 2009 puis en 2019, deux projets de loi visant à promouvoir les droits des fem­mes ont échoué face à l’hostilité

Au Mali, aucun gouvernement n’a réussi à légiférer sans susciter une levée de boucliers

des forces conservatrices. Le 26 août, alors que la commission des droits de l’homme malienne appelait le gouvernement à inter­dire la pratique, celui-ci ordonnait l’arrêt d’une étude portant sur l’état de l’opinion face au sujet.

Pour avoir tenté de contrer la campagne proexcision, les mili­tantes pourraient par ailleurs être dans le viseur des autorités. « *Nous avons reçu l’ordre de nous taire, confie une militante féministe malienne, qui ne souhaite pas donner son nom par crainte de re­présailles. Avec la loi contre la cy­bercriminalité [adoptée en 2019, elle a souvent été employée pour contrer des voix critiques du pou­voir], le procureur peut à tout moment nous poursuivre pour trouble de l’ordre public.* »

Une peur renforcée par le fait que les défenseurs de l’excision mobilisent les mêmes arguments que la junte au pouvoir dans son combat idéologique contre l’Occi­dent. Dans leurs diatribes en ligne, les influenceurs accusent les Na­tions unies et l’Union euro­péenne, principaux bailleurs des

organisations de défense des droits des femmes, de vouloir dés­tabiliser le régime et de saper les valeurs traditionnelles maliennes, occultant le combat historique des femmes maliennes contre l’exci­sion amorcé dès les années 1960.

Depuis, le recul de la pratique de­meure timide. Selon la dernière enquête démographique et de santé du Mali, publiée en 2019, 89 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi une excision, soit l’un des taux les plus élevés au monde. Chez les filles de 0 à 14 ans, la prévalence est plus faible, à 73 %.

« Lavage de cerveau »

« *Des savants musulmans ont expliqué que ce n’était pas une pres­cription religieuse. Pour autant, l’abandon individuel reste difficile, car l’excision est une norme sociale*, explique Oumou Salif Touré, coordinatrice de l’associa­tion féministe FemiLead Mali. *Dans l’esprit des communautés qui la pratiquent, une fille excisée aura moins de pulsions sexuelles et sera une épouse fidèle. C’est en réalité la peur d’une sexualité fé­minine autonome qui sous-tend cette résistance. Pour une famille, y renoncer, c’est compromettre les chances de mariage des filles.* »

Même lorsqu’une loi est adop­tée pour les interdire, les mutila­tions génitales féminines met­tent des années à être abandon­nées. Depuis 2000, la Guinée s’est dotée d’un arsenal législatif pour criminaliser l’excision, notam­ment à travers la réforme du code pénal de 2016. Pour autant, 95 %

des filles et femmes âgées entre 15 et 49 ans en ont été victimes, selon les données de l’Unicef publiées en 2025. Sur les réseaux, des cérémonies rituelles filmées par les parents permettent d’en prendre la mesure. Ces dizaines de vidéos, consultées par *Le Monde*, montrent des fillettes habillées en pagne au milieu de femmes chan­tant et dansant. Le regard hagard, elles sont soumises, quelques jours après l’excision chez elles ou dans une clinique, à une série de ri­tes d’initiation marquant leur pas­sage à un statut de femme.

« *On leur apprend à hair les fem­mes non excisées, perçues comme impures. C’est un lavage de cerveau fait par des femmes elles-mêmes victimes de l’ordre patriarcal* », ex­plique Tabara Touré. « *Les mères diffusent ces images, car elles sont fières de montrer que leur fille a été excisée. C’était inimaginable il y a quelques années* », s’insurge l’acti­viste, qui a recensé, grâce aux vi­déos, « *505 fillettes excisées, entre le 31 juillet et le 26 août* ».

Tabara Touré mène ce travail de veille « *éprouvant* » sans le soutien des autorités. Elle affirme avoir si­gnalé plusieurs cas d’excision en pleine capitale sans susciter de réaction des forces de l’ordre.

En Gambie, où l’excision est pas­sible de trois ans de prison depuis 2015, des chefs traditionnels et re­ligieux, soutenus par des députés, tentent depuis 2024 de faire abro­ger la loi. L’affaire a été portée de­vant la Cour suprême où un exa­men est toujours en cours. ■

COUMBA KANE

ÊTRE CLIENT ENGIE, C'EST ÊTRE GAGNANT.

ENGIE rembourse votre consommation d'électricité* du 28 septembre au 4 octobre. Réservé aux 500 000 premiers inscrits.

J'AGIS AVEC ENGIE

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

*Réservé aux particuliers titulaires d'une offre d'électricité ENGIE active au moment de l'inscription, réalisée via le lien votre-semaine-remboursee.engie.fr avant le 24/09/2026, et disposant d'un compteur Linky™ communicant. Limité aux 500 000 premières inscriptions conformes. Remboursement de la totalité de la consommation d'électricité du client (hors abonnement) du 28/09 au 04/10/2026 inclus. Montant versé dans un délai d'un mois suivant la fin de l'opération, sous réserve que l'offre soit active pendant toute sa durée.

ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2542427868 € - RCS NANTERRE 542107651. © Getty Images.





Un soldat russe portant une urne, lors du vote aux législatives russes, à Verbovka (région de Donetsk annexée), le 14 septembre. AFP

En Ukraine occupée, un scrutin sous la menace de l’armée russe

Moscou organise des législatives dans les régions annexées en 2022. Les habitants qui refusent de voter sont susceptibles d’être sanctionnés

Les Russes ne sont pas les seuls à voter pour leurs élections législatives du 18 au 20 septembre, qui, orchestrées et contrôlées par le Kremlin, sont gagnées d’avance par le parti Russie unie du président Vladimir Poutine. Les Ukrainiens des territoires occupés, contraints de prendre un passeport russe après le début de l’invasion, en février 2022, sont eux aussi appelés à participer au scrutin. Sous la menace.

A compter du 28 août, Moscou a organisé, par vagues, un vote anticipé dans les régions occupées de Donetsk, Louhansk, Zaporijia et Kherson, annexées en septembre 2022. La Russie y a créé 11 circonscriptions électorales uninominales (en comptant la Crimée, annexée en 2014), où les candidats locaux ont été relégués au second plan derrière de nouveaux venus de Moscou.

Vladimir Poutine, qui présente le scrutin comme une démonstration d’unité nationale et de soutien à la guerre, a souligné, mercredi 16 septembre, que les habitants « du Donbass et de la Novorossia [la “Nouvelle Russie”] » (les quatre régions ukrainiennes annexées, sans compter la Crimée) y participaient pour la première fois. Les territoires occupés font figure de vitrine du « monde russe » : le Kremlin est déterminé à démontrer que tout s’y déroule

comme prévu et qu’ils ont bel et bien été intégrés à la Russie.

Rien n’est laissé au hasard. Depuis près de trois semaines, des « bureaux de vote mobiles » sont déployés dans les rues, sur les marchés et près des magasins, dans les zones occupées du sud de l’Ukraine, sous loi martiale en raison des combats. Les membres des commissions électorales, flanqués de soldats en armes, font également du porte-à-porte avec des urnes.

Urnas à domicile

Les électeurs sont « autorisés à voter à domicile pour des raisons de sécurité », a justifié Galina Katyushchenko, présidente de la commission électorale de la région de Zaporijia. Une vidéo tournée à Donetsk, et diffusée lundi 14 septembre, montre un soldat russe au visage masqué tendant une urne à des habitants, afin qu’ils y glissent leur bulletin. « Ironiquement, ces élections, censées témoigner d’un retour à la normale et d’une continuité institutionnelle, se déroulent dans un contexte que les autorités [russes] qualifient d’urgence », relève Irina Busygina, chercheuse au Centre d’études est-européennes et internationales, à Berlin.

Dans la partie occupée de la région de Kherson, 353 équipes mobiles ont parcouru plus de 80 000 foyers, selon Moscou.

« Il ne s’agit pas d’élections ni de votes, mais d’une vérification massive de la loyauté politique de la population »

DEMENTIY BILYI
Comité des électeurs d’Ukraine

« Une voiture est arrivée dans notre village, a témoigné, sous le couvert de l’anonymat, une habitante du village de Kakhovka auprès du média ukrainien Grivna. A son bord, des gens portaient des urnes et plusieurs autres personnes étaient armées. Ils ont parcouru les cours, interpellé les propriétaires et leur ont proposé de cocher les cases de leur bulletin de vote. Mes amis et moi, nous nous sommes enfermés chez nous et n’avons pas mis le nez dehors, pour ne pas participer à cette mise en scène. »

Dementiy Bilyi, directeur de la branche régionale de Kherson du Comité des électeurs d’Ukraine, une organisation nationale spécialisée dans l’observation électorale, dénonce, auprès du Monde, un simulacre d’élections, visant à donner à la Russie une « apparence de légitimité à son pouvoir et à son occupation ». « Il ne s’agit pas d’élections ni de votes, mais d’une vérification massive de la loyauté politique de la population locale. » Ceux qui refusent de voter sont « considérés comme suspects », et susceptibles d’être contrôlés par les forces de l’ordre, sanctions à la clé.

« A la moindre suspicion, on peut se retrouver enfermé dans un sous-sol, complètement impuissant », précise Dementiy Bilyi depuis Kherson, en proie aux bombardements russes. En parallèle, « de fausses informations sont diffusées », selon lesquelles ceux qui refusent de voter seront persécutés par les forces de l’ordre ukrainiennes. « C’est un mensonge », insiste le militant. Selon Kiev, quelque 3,5 millions d’Ukrainiens vivent dans les territoires occupés.

Pour Moscou, organiser les élections dans ces régions annexées vise à « démontrer au monde entier et aux habitants des territoires occupés qu’ils font désormais partie de la Russie », et à « démontrer la force de l’appareil d’Etat », estime Dementiy Bilyi. De son côté, le Centre de lutte contre la désinformation ukrainien y voit aussi une façon, pour le Kremlin, de « recenser et contrôler la population ». « Les occupants peuvent identifier les appartements vides en vue de leur réquisition, mais aussi repérer les personnes qui refusent toujours de s’enregistrer et de coopérer avec eux, a-t-il affirmé dans un communiqué, le 31 août. Il s’agit d’une surveillance totale et de pressions psychologiques. »

Scrutin « illégitime »

La commission centrale électorale d’Ukraine avait dénoncé, deux semaines plus tôt, des « pseudo-élections » visant à « donner l’illusion d’un soutien à l’occupation », et appelé la communauté internationale à ne pas reconnaître les résultats de ce scrutin « illégitime ». L’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a déclaré, dès le 6 août, que les résultats de ces élections seraient « nuls et non avenue au regard du droit international. De telles actions violent la souveraineté et l’intégrité territoriale de l’Ukraine à l’intérieur de ses frontières internationalement reconnues ».

Lors de l’élection présidentielle russe, en mars 2024, les régions occupées de Donetsk et de Louhansk avaient enregistré un soutien record à Vladimir Poutine dans un « climat étouffant de peur », selon l’ONU. Officiellement, le chef du Kremlin y avait recueilli respectivement 95,3 % et 94,1 % des voix. Une démonstration similaire de loyauté – sous la menace – est attendue lors des élections législatives.

Les observateurs indépendants de l’OSCE n’ont pas été autorisés à surveiller le scrutin. Le système politique russe, verrouillé, ne laisse aucun doute sur la victoire annoncée du parti au pouvoir, Russie unie, qui devrait conserver sa majorité au Parlement. ■

FAUSTINE VINCENT

David Arakhamia, l’homme qui a su se rendre indispensable au côté de Zelensky

Ce proche du président ukrainien s’est notamment imposé comme négociateur-clé face aux Américains et aux Russes

PORTRAIT

KIEV - correspondant

On le voit sur une vidéo, hilare, désignant sous sa veste un tee-shirt noir sur lequel est écrit, en ukrainien, « Régime de Kiev ». Face à lui, dimanche 6 septembre, les Américains Steve Witkoff et Jared Kushner, de retour de Moscou et présents pour la première fois à Kiev depuis l’invasion de l’Ukraine par la Russie, le 24 février 2022. La formule n’a rien d’anodin : « Régime de Kiev » est l’une de celles dont use le Kremlin pour désigner et délégitimer le pouvoir ukrainien. Ici, elle est retournée en plaisanterie, comme pour désamorcer la rhétorique russe auprès des deux émissaires de Donald Trump. Deux exemplaires du tee-shirt leur auraient même été remis.

Ce mélange de dérision et de diplomatie informelle est une des marques de fabrique de David Arakhamia, 47 ans, personnalité d’ordinaire discrète et peu connue du grand public. Sa place dans l’architecture du pouvoir, à Kiev, est pourtant incontournable. Depuis 2019, il dirige le groupe parlementaire Serviteur du peuple, le parti de Volodymyr Zelensky, à la Rada, où il est chargé d’une tâche essentielle : faire adopter les textes promus par la présidence.

Depuis le début de 2026, David Arakhamia est également en première ligne dans les pourparlers diplomatiques en vue d’un règlement du conflit. Ses proches mettent en avant sa maîtrise des codes américains, héritée de ses années passées aux Etats-Unis. Il s’y faisait alors appeler David Braun, un nom plus facile à prononcer pour ses interlocuteurs. Il en a conservé une parfaite connaissance de l’anglais et des relations sur place. En janvier 2025, il était le seul officiel ukrainien à être invité à l’investiture de Donald Trump. Sa présence dans les négociations répond aussi à une nécessité plus prosaïque, alors que tout accord de paix devra, à un moment ou à un autre, passer par la Rada. Un autre élément tient à ses qualités supposées de négociateur hors pair aux méthodes peu conventionnelles.

Fonction stratégique

Mais le plus important est la confiance que lui accorde le chef de l’Etat. Les deux hommes se sont rencontrés peu après l’élection de Volodymyr Zelensky, en 2019, quand ce dernier constituait ses équipes en puisant dans des réseaux parfois éloignés des circuits traditionnels. David Arakhamia, qui fréquentait les réseaux de volontaires mobilisés pour soutenir l’armée ukrainienne depuis 2014, année de l’annexion de la Crimée et du début de la guerre dans le Donbass, lui souffla notamment un nom pour le poste de ministre de la défense. Peu après, le sien figurait parmi les cinq premiers candidats de Serviteur du peuple aux législatives. En juillet 2019, le parti remportait 254 des 450 sièges de la Rada, décrochant la première majorité absolue de l’histoire ukrainienne. David Arakhamia fut propulsé à la tête du groupe parlementaire, une fonction stratégique qu’il n’a plus quittée depuis lors.

Après l’invasion à grande échelle du pays, en février 2022, cet homme, connu pour son franc-parler et son style vestimentaire décontracté, fit partie de ceux qui restèrent à Kiev, aux côtés du président, avant d’être envoyé pour négocier avec Moscou,

en Biélorussie. Mais son influence fut réduite par Andriy Yermak, alors chef de l’administration présidentielle, qui cloisonnait les accès au président. A l’hiver 2025-2026, David Arakhamia fit partie de ceux qui voyaient dans le scandale de corruption secouant alors le pays l’occasion de se débarrasser d’Andriy Yermak. Il contribua à promouvoir l’idée que le départ de ce dernier serait la seule issue à la crise politique. Fin novembre 2025, des perquisitions au domicile d’Andriy Yermak précipitèrent sa chute.

De nouveau présent, dès janvier, dans l’équipe des négociateurs, David Arakhamia est apprécié pour son approche transactionnelle et son souci de maintenir des relations avec toutes les parties. Ainsi, il ne rechigne pas à parler aux Russes, comme il l’assurait encore, le 12 septembre, lors du forum annuel Yalta European Strategy, à Kiev : « Mon objectif est d’identifier tous les gens qui entrent dans le bureau de Poutine et de leur parler. » Que ces derniers soient des « proguerre » ou des « propaix ».

Habilité à choisir ses combats

C’est toutefois au Parlement que David Arakhamia s’illustre le mieux. Année après année, la majorité présidentielle, constituée dès l’origine de personnalités aux sensibilités très différentes, s’est réduite, rongée par les défections, l’usure politique et les scandales de corruption. David Arakhamia est celui qui lui permet, malgré tout, de perdurer. « Il analyse toujours les personnes avec lesquelles il doit communiquer et essaie de trouver la bonne “clé” pour chacune, afin de rendre les négociations efficaces », détaille le politiste ukrainien Ihor Reiterovych.

« S’il y a une personne capable de réunir les voix nécessaires pour faire adopter des décisions difficiles, c’est bien M. Arakhamia », commente une députée influente, qui a demandé à rester anonyme. La même élue dit respecter son habileté, et notamment sa façon de choisir ses combats pour assurer sa survie politique. « Parfois, il décide de se battre et de nager à contre-courant. Parfois, il choisit de ne pas le faire. Les motivations qui se trouvent derrière chacune de ces décisions sont une autre question. »

Cette souplesse ne signifie pas pour autant qu’il puisse s’affranchir des choix du pouvoir. En juillet 2025, il participe ainsi à la collecte des voix nécessaires à l’adoption d’une loi très controversée mettant un terme à l’indépendance de deux agences anti-corruption. Une mesure annulée une semaine plus tard. Des rumeurs persistantes le présentent d’ailleurs comme l’une des cibles de ces deux agences. Son passé dans l’industrie des drones nourrit les interrogations, même s’il assure avoir complètement coupé les ponts aujourd’hui.

Pour l’heure, David Arakhamia continue de jouer la carte de l’homme indispensable, tant dans le fonctionnement du Parlement qu’à la table des négociations, jusqu’ici infructueuses. Dans une rare interview accordée à la BBC News Ukraine, en août, ce passionné de musique électronique définissait son rôle en ces termes : « Aujourd’hui, je suis un DJ qui essaie de fusionner deux morceaux en un seul, alors qu’ils n’ont ni le même rythme ni la même tonalité. » ■

THOMAS D’ISTRIA

L’air du
temps
dans
l’Epoque,

tous les
dimanches

M

« Wil et Antho étaient deux superpompiers »

Un hommage national devait être rendu vendredi aux deux hommes morts le 21 juillet dans un feu près de Bordeaux

Anthony Berthôme et Wilfried Schmitter avaient le même âge (34 ans), appartenaient à la même caserne de sapeurs-pompiers (Saint-Médard-en-Jalles, en Gironde) et partageaient le même grade (caporal). Ils sont morts ensemble, mardi 21 juillet, à bord de leur camion-citerne feux de forêt, lors d'une intervention sur un incendie qui s'était déclaré aux abords de l'aéroport de Bordeaux, à Mérignac, la veille du départ du mégafeu qui a ravagé plus de 42 000 hectares dans le département.

Leur engin s'est retrouvé piégé par des flammes hautes de 20 à 30 mètres provoquées par un feu de pins très virulent attisé par des vents tournants. Selon les premiers éléments de l'enquête judiciaire, un adolescent de 15 ans a été mis en examen après qu'il a reconnu avoir jeté une cigarette à proximité immédiate du départ du feu.

Près de deux mois après leur décès, un hommage national devait être rendu aux deux pompiers professionnels, vendredi 18 septembre, place des Quinconces, à Bordeaux. Le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, doit leur remettre à titre posthume la Légion d'honneur et la médaille de la sécurité intérieure. En août, ils avaient été cités par le premier ministre, Sébastien Lecornu, à l'ordre de la nation pour leur « *engagement total* » et une minute de silence avait eu lieu fin juillet dans toutes les casernes de France pour honorer leur mémoire.

« Lui faire honneur »

« La mort d'Antho et Wil a été apocalyptique pour toute la caserne. On s'est pris un énorme coup de poing dans la gueule. C'est très compliqué de se relever », témoigne Grégory de la Cruz, 53 ans, collègue et ami proche d'Anthony Berthôme. « Après les funérailles, la cérémonie de vendredi va nous faire passer un nouveau cap », espère-t-il. Au sein de la caserne de Saint-Médard-en-Jalles, le deuil est encore plus éprouvant pour Chloé Frayssinous, 29 ans. Pompière volontaire, la jeune femme était la compagne de Wilfried Schmitter : « Je suis anéantie. J'ai perdu l'homme de ma vie. Tous les projets que nous avons en commun se sont envolés. » Chloé et Wilfried formaient « un couple fusionnel, hypersoudé ».



Lors de l'hommage à Anthony Berthôme et à Wilfried Schmitter, à la caserne d'Ornano, à Bordeaux, le 31 juillet. SAMUEL VÉDUCHEAU/SDIS33

« On s'est rencontrés grâce à notre passion commune pour le métier », raconte-t-elle. Ergothérapeute, elle vient de réussir son concours pour devenir, elle aussi, pompière professionnelle. « Wil m'a accompagnée dans toutes les étapes du concours, dit-elle. J'ai eu beaucoup de doutes

après sa mort, mais c'est important que je continue ce projet pour lui faire honneur. »

Wilfried Schmitter devait passer l'examen de sergent la semaine du 21 septembre. « Il était fait pour ce métier et il le faisait profondément bien. C'est le meilleur pompier que j'aie jamais rencontré, très

rigoureux, très perfectionniste, témoigne Chloé. Il avait des connaissances qui dépassaient celles de beaucoup de monde. » Sur les incendies en particulier. « Le feu, c'était son domaine, il avait développé une vraie expertise des fumées et des flammes. » Surnommé « Salamèche » ou « Dra-

Laurent Nuñez, doit leur remettre à titre posthume la Légion d'honneur et la médaille de la sécurité intérieure

cafeu », deux Pokémon qui tirent leur force du feu, Wilfried Schmitter était notamment intervenu avec Anthony Berthôme sur les incendies qui avaient dévoré la forêt des Landes à La Teste-de-Buch et à Landiras, en Gironde, durant l'été 2022. Il aimait aussi transmettre son savoir en matière de gestion des risques incendie à travers des formations auprès des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires. « Il était un modèle pour les jeunes », rappelle Chloé Frayssinous.

« Wil et Antho étaient deux superpompiers, deux personnes très attachantes et très appréciées », complète Grégory de la Cruz. Collègues et amis depuis plus de quinze ans, ils ont passé leur brevet national de jeune sapeur-pompier ensemble avant de faire leurs premières armes. A Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) pendant plus de sept ans pour Wilfried Schmitter, en qualité de sapeur-pompier de Paris, avant de réussir le concours de pompier professionnel ; à Montalivet (Gironde) pour Anthony Berthôme.

Les deux compères et leurs compagnes respectives se retrouvaient aussi en dehors du travail, lors d'un voyage au ski ou à l'île Maurice, organisés par l'Amicale des sapeurs-pompiers où ils étaient tous les deux très actifs. Ce sont eux qui avaient embarqué depuis deux ans leurs collègues dans l'aventure du Téléthon. En décembre, pour prolonger leur engagement, en plus du relais de course à pied pendant vingt-quatre heures non-stop avec dévidoir, une douzaine de pompiers relieront à vélo Champigny-sur-Marne à Saint-Médard-en-Jalles avec des étapes dans des casernes.

Quand ils n'étaient pas de garde, Anthony et Wilfried aimaient aussi passer du (bon) temps à Montalivet. Pour le surf,

l'autre passion de Wilfried ; pour la fête, la grande affaire d'Anthony, que tout le monde appelait « Palette » en référence à un exploit resté mémorable : réussir à se glisser à travers une palette. Pour les pompiers de Saint-Médard-en-Jalles, Anthony restera « le lion ». Explication de texte de Grégory de la Cruz : « A un moment de la soirée, il finissait toujours par nous faire le lion. » « Il était l'élément fédérateur du groupe, c'était un bon vivant, toujours prêt pour aller boire un verre ou manger une planche », raconte-t-il. Le soir, au Green Shack, un pub près de la caserne, ou le dimanche à La Calle Ocho, un bar cubain à Bordeaux. « C'étaient nos rituels, ajoute le collègue. Aujourd'hui, il nous manque le rugissement de ralliement. »

Sportif accompli

« Wil et Antho étaient très copains et complémentaires, ajoute Chloé Frayssinous. Wil avait un tempérament plus posé, mais ils avaient en commun le fait d'être solaires et d'avoir beaucoup d'humour. » Les palettes de bois, Wilfried les manipulaient aussi, mais pour les transformer en salon de jardin. Il s'était mis très récemment à la guitare et passait des heures à réaliser des dioramas (des reconstitutions de scènes en maquette) avec des véhicules de pompiers miniatures. Sportif accompli, il pratiquait en plus du surf et du bodyboard, la natation, le handball en club, le vélo ou encore la course à pied.

« Antho », lui, pouvait se réveiller en pleine nuit pour suivre un Grand Prix de moto à la télévision. Plus jeune, il avait fait un peu de karting. Féru de mécanique, il réparait souvent des bricoles sur les engins à la caserne. Il achetait aussi des vieux véhicules pour les retaper : une camionnette J9, une Citroën Visa ou une Mobylette qu'il chevauchait pour rejoindre la caserne quand la météo était clémente.

À l'instar de la plupart des casernes de France, celle de Saint-Médard-en-Jalles est recouverte de banderoles « *En grève* » et « *En colère* » depuis le 8 septembre pour réclamer davantage de moyens après un été d'incendies sans précédent qui a coûté la vie à deux autres pompiers, Laurent Manson, 38 ans, dans les Bouches-du-Rhône, et Baptiste Gerfaud-Valentin, 22 ans, en Savoie. ■

STÉPHANE MANDARD

Le gouvernement envisage de raboter le budget de l'Ademe de 30 %

Selon les informations du « Monde », l'Agence de la transition écologique perdrait plus de 300 millions d'euros en 2027

À la recherche d'économies pour boucler le budget 2027, le gouvernement souhaite mettre à contribution l'Agence de la transition écologique (Ademe). Selon les informations du Monde, au lendemain de l'été le plus chaud jamais connu en France, le gouvernement envisage de couper l'an prochain plus de 30 % du budget de cet établissement public à caractère industriel et commercial.

« Il s'agit d'une baisse importante du budget d'intervention de l'Ademe, donc les subventions que l'agence accorde », indique une source au sein de l'agence. C'est son cœur de métier qui est ciblé : l'Ademe dispose en effet d'un budget appelé « incitatif » qui lui permet de financer des projets innovants portés par des entreprises ou des collectivités. Déjà raboté ces dernières années, il s'élevait à 1 milliard d'euros en 2026. L'agence se verrait désormais

privée de plus de 300 millions d'euros. Le fonds chaleur, qui participe au développement de la production de chaleur et de froid par des énergies renouvelables, supporterait une bonne partie de cette baisse.

En 2026, il s'élevait à 800 millions d'euros. « Au début de l'été, les discussions portaient sur quelque chose de plutôt stable, affirme une autre source interne. En deux mois, on a atterri sur un budget aux alentours de 500 millions d'euros pour ce programme. Quand on atteint ce niveau de baisse, ce sont des projets qui tombent et d'autres que l'on arrête de faire. C'est désolant après l'été que l'on a connu. Pour rappel, le fonds chaleur sert principalement à limiter les importations de gaz fossile. »

Dans le rapport d'activité 2025 de l'agence, la ministre de la transition écologique, Monique Barbut, ne disait pas autre chose. « Depuis sa création, [le fonds chaleur]

a permis de financer 11 200 installations d'énergies renouvelables et de récupération. Ainsi, la France a pu baisser son importation de gaz et réaliser 2 milliards d'euros d'économies sur notre balance commerciale », écrivait-elle. Elle soulignait aussi « l'efficacité des dispositifs » opérés par l'Ademe en rappelant leur effet levier : 1 euro engagé par l'agence génère 3,72 euros d'investissements en faveur de la transition écologique.

« Vulnérabilité accrue »

Autre programme affecté : le fonds économie circulaire, qui sert à financer des projets de réduction des déchets ou favorisant le recyclage. En 2026, il s'établissait à 95 millions d'euros, contre trois fois plus deux ans plus tôt.

« Pour 2027, on partirait sur une diminution de moitié », affirme la deuxième source citée. Par ailleurs, le gouvernement souhaiterait supprimer 30 postes

équivalents temps plein l'année prochaine (sur plus de 1 000 salariés au total), une décision qui concerne d'autres opérateurs de l'Etat agissant dans le champ environnemental, comme l'a révélé le média Contexte. Le futur budget de l'Ademe doit être voté au début du mois d'octobre par son conseil d'administration.

Sollicités, le président de l'agence, Sylvain Wasserman, et le ministère de la transition écologique ne l'ont pas souhaité s'exprimer. « S'il est confirmé, un tel choix budgétaire, qui fait fi de l'été 2026 et de la crise énergétique, aura une contrepartie et un coût : dépendance accrue aux énergies fossiles importées, vulnérabilité accrue face au changement climatique, réagit Benoît Leguet, directeur général de l'Institut de l'économie pour le climat et membre du conseil d'administration de l'établissement public. C'est l'Ademe qui sera affaiblie, mais ce seront les collectivités,

les entreprises et l'économie française qui vont payer. »

Le fonds vert, qui accompagne les collectivités locales dans la transition écologique, devrait en revanche conserver l'augmentation qui lui a été promise pour 2027, selon le ministère de la transition écologique. En juillet, le premier ministre, Sébastien Lecornu, s'était en effet engagé à relever à 1 milliard d'euros le montant qui lui sera alloué, contre 837 millions cette année. Cette somme reste cependant inférieure de plus de la moitié à ce qu'elle était en 2024.

Fin août, le chef du gouvernement s'était aussi dit déterminé à relever les crédits du ministère de la transition écologique de 1,1 milliard d'euros. Dans une interview au Figaro jeudi, M. Lecornu a indiqué que « les opérateurs et agences » de l'Etat verront « leurs enveloppes diminuer », tout en affirmant que les ministères de la transition écologique, de la jus-

tice, de l'intérieur et de la recherche, comme celui des armées, afficheront « des crédits en hausse ».

Rattrapé par les crises, le sommet de l'Etat a également du mal à boucler son budget 2026. Le 11 septembre, le gouvernement a annoncé l'annulation de 500 millions d'euros de crédits afin de financer le plan d'urgence pour l'agriculture. La mission écologie, développement et mobilité durable a été la plus touchée.

En attendant, M. Lecornu entend montrer qu'il ne reste pas les bras croisés face à l'ampleur du défi de l'adaptation au changement climatique. Mardi, il a demandé au Conseil économique, social et environnemental de lui remettre un rapport sur le sujet, notamment sur le volet financement, pour janvier 2027. Une mission, a précisé Matignon, qui se veut complémentaire de celle confiée cet été à M^{me} Barbut. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES

Budget : à la recherche de 54 milliards d'euros

L'objectif des 5 % de déficit ne sera pas atteint en 2026. Matignon annonce des économies importantes en 2027

L'aveu d'échec est terrible. En septembre 2025, Emmanuel Macron avait nommé Sébastien Lecornu à Matignon avec une mission majeure : doter enfin la France d'un budget, pour réduire un déficit public devenu très alarmant. Un an plus tard, le bilan se révèle très sévère. Une loi de finances a bien été adoptée, avec un mois et demi de retard. Mais ses objectifs ne seront pas tenus.

Le déficit, qui devait baisser très légèrement en 2026, pour passer de 5,1 % à 5 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, va repartir nettement à la hausse ; il devrait grimper à 5,4 %, a reconnu le ministère de l'économie, jeudi 17 septembre. C'est un niveau encore plus élevé que ce que redoutaient les experts. De tous les pays utilisant l'euro, la France sera celui qui affiche le plus lourd déficit.

Après ce dérapage spectaculaire, le troisième en quatre ans, le premier ministre espère reprendre le contrôle des comptes publics d'ici à la fin de sa mission à Matignon. Il entend désormais ramener le déficit public à 5 % en 2027, repoussant donc d'un an l'objectif assez limité qu'il s'était fixé. C'est la cible qui figurera dans le projet de loi de finances promis pour le 1^{er} octobre. Mais les économistes restent dubitatifs, compte tenu de l'absence totale de majorité à l'Assemblée nationale depuis la dissolution de 2024.

« Il y a une grande incertitude sur le chemin qui pourrait permettre d'adopter un budget », observe Alexandre Stott, qui suit la France pour la banque américaine Goldman Sachs. *Le gouvernement utilisera-t-il l'article 49.3 de la Constitution pour une adoption sans vote ? Préfèrera-t-il recourir aux ordonnances, qui permettraient d'avoir un budget à coup sûr ? Faudra-t-il en passer par une loi spéciale, comme les deux années précédentes ? L'hypothèse la plus probable est qu'en année électorale, on fasse très peu de progrès sur le déficit.* » Lui-même table sur une performance toujours voisine de 5,3 % du PIB en 2027.

Sébastien Lecornu, pour sa part, garde le flou sur la façon dont il compte affronter le chaudron du Palais-Bourbon. « De mi-octobre jusqu'à Noël, il y a une discussion parlementaire bicamérale qui ne peut pas être compressée », rappelle-t-il dans un entretien au *Figaro*. Le premier ministre ne désespère pas d'aboutir dans ce cadre à un compromis avec les socialistes, comme les deux années précédentes, malgré l'approche de



Le premier ministre, Sébastien Lecornu, avec Monique Barbut, ministre de la transition écologique, à l'Élysée, à Paris, le 10 septembre. BENOIT TESSIER/REUTERS

l'élection présidentielle qui risque de compliquer tout accord. Mais après Noël, aucune solution ne paraît exclue. Et en tout état de cause, le budget qui naîtra peut-être des tractations ne durera guère que six mois, le temps que le nouvel hôte de l'Élysée nomme un gouvernement, lance des législatives anticipées, et prépare une loi de finances rectificative.

Crises à répétition

Que se passe-t-il pour que les comptes déraillent ainsi ? Une succession de secousses, dit Bercy. Choc pétrolier, sécheresse, flambée des taux, panne de croissance en France. Ces crises à répétition entraînent des dépenses en plus et freinent les recettes. Pour faire face, le gouvernement a bien pris des mesures, rabotant les crédits des ministères, refusant d'alléger les cotisations patronales, limitant des remboursements de l'Assurance-maladie, etc. Au total,

le ministère des finances estime que des dépenses de 9 milliards d'euros ont été stoppées. Un chiffre très surestimé, nuancent plusieurs parlementaires. Insuffisant, en tout cas.

Sébastien Lecornu n'a pas voulu, à ce stade, prendre de mesures trop brutales qui auraient pu étouffer ce qui reste de croissance et provoquer des éruptions politiques. « S'il le fallait, nous pourrions encore freiner la dépense », précise-t-on d'ailleurs à Bercy. Des crédits d'environ 11 milliards d'euros, déjà mis en réserve, pourraient être gelés ou annulés. Une marge de manœuvre que le premier ministre a préféré ne pas utiliser pour le moment, quitte à laisser filer le déficit. Le sujet sera sans nul doute évoqué vendredi à l'Élysée, où Emmanuel Macron a convié les chefs des partis à une réunion exceptionnelle sur la « dégradation rapide » de la situation inter-

naionale et ses « conséquences en France sur la sécurité et l'énergie ».

Pour 2027, le budget en préparation commence à émerger du brouillard. Un projet sans réforme structurelle ni grande aspérité. Atteindre le déficit d'abord programmé pour 2026 n'en nécessitera pas moins un effort important. Car toute une série de dépenses augmente de façon un peu inéluctable. A commencer par les intérêts à verser sur la dette, qui devraient croître d'environ 12 milliards d'euros. Mais aussi les pensions des retraités et les dépenses de santé, du fait du vieillissement de la population. A cela s'ajoute le réarmement militaire, jugé indispensable face à l'expansionnisme russe et aux diverses menaces (+ 6,4 milliards d'euros).

Au total, si rien n'était fait, le déficit pourrait s'envoler jusqu'à 6,6 % du PIB, estime Bercy. Pour éviter un nouveau dérapage, et revenir enfin aux 5 % visés, Mati-

Sébastien Lecornu garde le flou sur la façon dont il compte affronter le chaudron du Palais-Bourbon

gnon juge nécessaire de trouver 54 milliards d'euros. Dont une quarantaine de milliards pour compenser la dérive plus ou moins spontanée des dépenses, et une petite quinzaine de milliards correspondant à l'effort réel par rapport à l'année précédente. Comment Sébastien Lecornu obtiendra-t-il ces milliards ? Vientront-ils avant tout d'une nouvelle hausse des prélèvements obligatoires, comme les années précédentes ? Ou d'une vraie baisse des dépenses, ainsi que le réclame la droite ? Cette répartition décisive n'est pas encore connue, ni le détail des mesures.

Vers des années très délicates

Côté dépenses, le premier ministre affirme qu'il n'y aura pas d'« austérité », mais qu'en dehors de la défense, de la justice, de l'intérieur, de la recherche et de l'écologie, les ministères seront contraints à des économies « très importantes ». Celui du travail sera amputé de 2,5 milliards d'euros, et devra notamment tailler dans le dispositif du compte personnel de formation. Les opérateurs et les agences seront mis à la diète. Le point d'indice des fonctionnaires sera gelé. Quant aux dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales, elles ne devront pas augmenter plus que l'inflation.

Un peu moins de 6 milliards d'euros seraient aussi récupérés sur les retraites, en augmentant moins que l'inflation les pensions les plus hautes ou en réduisant l'abattement de 10 % actuel. Un sujet inflammable. De même que les restrictions à venir sur les arrêts maladie, pour 2 milliards d'euros et le projet ultra-polémique visant

à empêcher les étrangers d'accéder immédiatement aux allocations qui ne dépendent pas du travail. Dans *Le Figaro*, Sébastien Lecornu plaide le bon sens : « Quand un étranger arrive en France, de manière légale, il n'a aucune carence pour se faire ouvrir ses droits, là où un Français de l'étranger a, lui, un délai de carence... »

Côté recettes, le gouvernement promet la stabilité. Si ce n'est pour les grandes entreprises, pour lesquelles la surtaxe instaurée en 2025 devrait être ramenée de 7,5 milliards à 5 milliards d'euros, afin d'envoyer un message positif aux investisseurs et de soutenir la croissance. Un tel budget peut-il être validé par le Parlement ? Rien n'est moins sûr. La gauche, en particulier, aura du mal à trouver dans ce projet de quoi la satisfaire. Eric Coquerel, le président (La France insoumise) de la commission des finances à l'Assemblée nationale, a immédiatement dénoncé un plan qui risque de « peser indistinctement » sur les retraités, les salariés malades, les fonctionnaires, les étrangers, les parents, les services publics, etc. « Et la justice fiscale ? Aux abonnés absents », ajoute-t-il. Aucune mesure n'est annoncée pour mieux taxer les milliardaires qui paient proportionnellement moins d'impôts que le reste de la population.

Au-delà de ce budget conçu comme éphémère, les nouveaux objectifs de déficit augurent surtout d'années très délicates. Sans que cela soit officiel, il n'est plus question de ramener le déficit public à moins de 3 % du PIB en 2029 comme la France s'y est engagée. Et encore moins de stabiliser la dette avant des années. Pour y parvenir, il faudrait dégrader non pas un déficit, mais un excédent budgétaire de 1 % du PIB, hors paiement des intérêts. On en est loin. « On parle désormais de stabiliser la dette seulement à la fin du prochain quinquennat, relève Alexandre Stott, de Goldman Sachs. Cela expose le pays à bien des aléas d'ici là. » Un choc de plus, et la très vulnérable France pourrait se retrouver dans la tourmente. ■

DENIS COSNARD

Nouvelle année blanche pour les salaires des fonctionnaires

L'OPTIMISME n'était guère de mise depuis plusieurs semaines. « Les premières annonces budgétaires font planer la menace de nouvelles contraintes sur les services publics ainsi que sur les rémunérations et sur les conditions de travail des agents publics », s'inquiétaient de concert, début septembre, les organisations syndicales de la fonction publique. Elles ne se sont pas trompées.

Les grandes lignes du projet de budget, dévoilées jeudi 17 septembre par le gouvernement, laissent présager une nouvelle mise à contribution du secteur. L'Etat « contribuera en premier lieu à l'effort » avec un budget « gelé en valeur l'année prochaine », a prévenu le premier ministre, Sébastien Lecornu, dans les colonnes du *Figaro*. En seront exemptés les ministères des armées, de la justice, de l'intérieur, de la recherche et de l'écologie, dont les crédits seront en hausse. A l'inverse, pour les autres ministères, c'est un serrage de vis qui s'annonce. Outre ce nouveau durcissement, une nouvelle année blanche se profile pour les salaires dans la fonction publique. Comme c'est le cas depuis 2023, le point d'indice des fonctionnaires « sera gelé » en 2027, a indiqué le chef du gouvernement. L'exécutif avait déjà préparé les esprits, le 8 juillet, lors du « ren-

dez-vous salarial » de la fonction publique. Au vu du « contexte budgétaire contraint », David Amiel avait alors exclu une hausse générale des traitements ; le ministre de l'action et des comptes publics avait confirmé son souhait de mener un « travail de refonte » de la structure de rémunération des agents publics et de concentrer les efforts sur les agents les moins bien payés. « Nous ouvrirons des discussions avec les syndicats pour éviter que les fonctionnaires ayant les salaires les plus bas ne soient exposés à l'inflation », a confirmé, jeudi, Sébastien Lecornu.

« Manque de reconnaissance »

Après avoir dénoncé un « acte manqué » à l'issue de la réunion du 8 juillet, les syndicats ne pouvaient qu'accueillir négativement les annonces budgétaires. « Le gouvernement continue de faire les poches des agents publics », a réagi la secrétaire générale de la FSU, Caroline Chevê. « Une nouvelle fois, le gouvernement montre à quel point il n'entend rien de la colère qui gronde (...) », a abondé la déléguée générale de Solidaires-Fonction publique, Gaëlle Martinez, quand le secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires-Force ouvrière,

Christian Grolier, y voit une « marque de mépris sans précédent ». Le secrétaire général de l'UNSA-Fonction publique, Luc Farré, a dénoncé une mesure « insupportable », signe d'un « manque de reconnaissance » des agents et de leur engagement. Même constat de la part de la secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, Laure Revel : « Durant l'été, avec la canicule puis les incendies, on a remercié les soignants, les pompiers (...) Ce ne sont pas les remerciements qui vont remplir les Caddie et les réservoirs. »

L'inquiétude est importante chez les employés territoriaux. Le gel du point d'indice, dit le maire (Union des démocrates et indépendants) de Sceaux (Hauts-de-Seine), Philippe Laurent, « ne peut en aucun cas tenir lieu de politique salariale ». La situation, poursuit-il, « nuit gravement à l'attractivité de la fonction publique et donc à la qualité du service public ». Les syndicats donnent rendez-vous le 29 septembre, date à laquelle ils ont lancé un appel unitaire à la mobilisation. La nouvelle année blanche en matière de salaire « est un scandale qui confirme la nécessité d'une "journée noire" le 29 septembre », a estimé, auprès de l'AFP, la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet. ■

BASTIEN SCORDIA

L'international, angle d'attaque contre Le Pen

Ses rivaux estiment qu'il s'agit du principal point faible d'une extrême droite trop proche de Poutine et Trump

Même si la guerre en Ukraine avait beaucoup influencé l'élection présidentielle de 2022, les sujets internationaux pèsent rarement dans une campagne électorale. Difficile de savoir quels thèmes domineront les débats dans les sept mois qui restent avant le premier tour de l'élection de 2027. Mais, face aux intentions de votes très hautes dans les sondages pour la candidate du Rassemblement national (RN), ses opposants insistent de plus en plus sur la géopolitique, jugeant qu'il s'agit du principal point faible d'une extrême droite française accusée d'être restée trop longtemps admirative de Vladimir Poutine ou de Donald Trump.

Alors qu'Emmanuel Macron a convié à l'Élysée, vendredi 18 septembre, les candidats à la présidentielle ou les chefs de parti pour une réunion sur la «*dégradation rapide de la situation internationale*», le candidat de Renaissance Gabriel Attal s'est rendu à Reims, dans la Marne, jeudi, pour appeler dans un discours à «*un véritable fédéralisme*» et à la création «*des Etats-Unis d'Europe*» autour d'un «*noyau dur*» de huit à dix pays. Reprenant un vocable datant de Victor Hugo et qui semblait tombé en désuétude dans une France taraudée par la montée de l'extrême droite, l'ancien premier ministre a défendu la nécessité de ce «*rêve atteignable*», face au «*vieux cauchemar du Frexit*».

Son concurrent au sein du bloc central, Edouard Philippe, ne rate pas non plus une occasion de dénoncer les ambiguïtés du parti d'extrême droite à l'international, comme ses virevoltes concernant la sortie de l'Union européenne (UE). «*Couper le robinet à l'Ukraine, c'est servir la Russie. Le RN a changé de position sur à peu près tout, sauf sur son soutien au régime de Poutine contre les intérêts français et européens*», a-t-il fustigé, le 4 septembre sur X, au lendemain des propos du vice-président du parti, Louis Aliot, qui questionnait l'intérêt de poursuivre le soutien au régime de Kiev.

«*L'élection ne se joue pas sur l'international, mais ça compte*», résume-t-on dans l'entourage d'Edouard Philippe. «*Dans les campagnes précédentes, le thème n'a pas été un critère déterminant. Mais on observe que cela peut jouer dans une logique de distinction dans un moment de tensions. Les*



Edouard Philippe, candidat Horizons, lors de la rentrée du Medef, à Paris, le 27 août. CYRIL BITTON/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

L'Europe reste un sujet à double tranchant pour les partis pro-européens

Français sont soucieux de trouver quelque'un de crédible qui puisse parler face à Trump et à Poutine», estime Frédéric Dabi, directeur général de l'institut de sondage IFOP. «*Dans le fond, ce qui va beaucoup décider du sort de ces élections, ce sont les circonstances, y compris internationales*», pense l'ancien ministre de l'économie Bruno Le Maire, qui n'exclut pas de se porter candidat.

Chez Les Républicains (LR), même si on considère «*que ce n'est peut-être pas là où se jouera la campagne*», on fait aussi de l'Europe et de l'Ukraine un «*sujet différenciant*» vis-à-vis de Marine Le Pen. «*Le RN est un parti poutinophile*», a dit Bruno Retailleau, le 6 septembre sur BFM-TV. Pour le candidat, la situation «*catastrophique*» des comptes publics ne justifie pas de

tarir l'aide à l'Ukraine contre la Russie. «*Nous avons des différences majeures avec le RN à ce sujet*», confirme le secrétaire général de LR, Othman Nasrou.

A gauche, les écologistes et les socialistes comptent insister sur ces sujets, d'autant plus qu'ils leur permettent de se différencier de la candidature de Jean-Luc Mélenchon, plus eurosceptique. «*Va-t-on offrir notre pays à M^{me} Le Pen et à l'extrême droite, aux valets de Trump et de Poutine?*», s'était interrogé Raphaël Glucksmann, le jour de son annonce de candidature, le 23 août. Dans son livre *Unir. Nouveau monde, nouvelle gauche* (Robert Laffont, 304 pages, 21 euros), François Hollande, qui répète en toute occasion qu'il a eu à traiter avec Vladimir Poutine, pose comme «*le premier enjeu de l'élection présidentielle de 2027*», celui «*de la place de la France dans le monde*».

Alors que la perspective de l'arrivée au pouvoir d'une cheffe de l'Etat eurosceptique va la tête d'un des pays fondateurs de l'UE inquiète profondément en Europe, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der

Leyen, a affirmé, mercredi 16 septembre, lors de son discours annuel sur l'état de l'Union, «*connaître le risque de la montée des forces antidémocratiques et antieuropéennes*». «*Rien n'est inévitable*», a-t-elle toutefois agité, en brandissant l'exemple de la défaite de l'ancien premier ministre nationaliste Viktor Orban aux élections législatives hongroises, en avril. Elle s'est d'ailleurs permis d'annoncer, en français, l'organisation «*pour l'année prochaine*», d'un «*nouveau congrès de l'Europe*», à l'occasion des 70 ans du traité de Rome.

Profond scepticisme

La candidate écologiste Marine Tondelier s'est rendue spécifiquement à Strasbourg, mercredi, pour réagir à ce discours et rappeler «*que cette élection française va avoir un gros impact sur l'Europe et que ce n'est pas un hasard si Elon Musk, Vladimir Poutine et Donald Trump [s'y] intéressent autant*».

Assistant au discours en tant que président du groupe des Patriotes pour l'Europe au Parlement européen, l'eurodéputé Jordan Bardella est resté de marbre avant de se livrer à une charge contre «*vo-*

tre Europe qui nous coûte toujours plus cher». En cas de victoire, Marine Le Pen a promis de réduire drastiquement la contribution française au budget européen, ce qui promet une bataille inédite avec les autres pays européens. Fragilisé par sa catastrophe minitournée européenne au Royaume-Uni et en Italie début septembre, le président du RN a toutefois rasés les murs à Strasbourg et séché sa rituelle conférence de presse hebdomadaire.

Dans le même temps, Marine Le Pen a d'ailleurs tenté, mercredi soir, sur LCI, d'éclaircir la position de son parti sur le soutien à l'Ukraine en affirmant «*qu'on peut continuer à former leurs soldats, à leur apporter du matériel pour se défendre, mais que financièrement nous ne pouvons plus*». «*L'international est un domaine sur lequel il existe des divisions et des flous au sein du RN, et qui n'est donc pas la base la plus solide pour faire campagne*», note Célia Belin, experte de la France au sein du cercle de réflexion paneuropéen ECFR.

«*Je pense qu'il y a un électorat important en France qui est in-*

quiet de prendre le risque de se retrouver avec une présidente de la République qui aura un rapport d'hostilité à la construction européenne», appuie l'eurodéputé écologiste David Cormand, en affirmant que «*pour battre Marine Le Pen au second tour, l'un des éléments fondamentaux sera de se distinguer très fortement sur la volonté de peser dans une construction européenne fédérale*». L'Europe reste pour autant un sujet à double tranchant pour les partis pro-européens. Si les Français ne veulent certes pas majoritairement d'une sortie de l'UE, ils entretiennent un profond scepticisme vis-à-vis de ses institutions.

C'est sur ce fil de crête que marche La France insoumise (LFI), qui exclut désormais toute sortie unilatérale des traités européens, mais qui souhaite toujours conditionner ses dotations à l'UE. Dans une opinion publique lourdement touchée par la hausse des prix du carburant, les discours eurosceptiques du mouvement promouvant «*la paix*» et des négociations avec Vladimir Poutine (qui se traduiraient par une capitulation de l'Ukraine, selon leurs détracteurs) peuvent trouver un écho favorable. Chez LFI, on pense donc que la situation géopolitique pourrait être porteuse pour Jean-Luc Mélenchon. «*Il va y avoir un petit sujet dans la campagne sur qui est vu comme étant le plus expérimenté, qui a la connaissance la plus solide*», estime le coordinateur de LFI, Manuel Bompard.

Selon le dernier sondage de printemps Eurobaromètre réalisé à intervalle régulier dans toute l'UE, seuls 38 % des Français faisaient «*confiance*» à l'UE, un des taux les plus bas du Vieux Continent. Mercredi, Raphaël Glucksmann a d'ailleurs bien veillé à reprocher à Ursula von der Leyen «*ses banalités*» tandis que Marine Tondelier l'a classée dans le camp de ceux «*qui veulent que l'Europe se contente d'être un grand marché*». Jugés coûteux, chronophages et peu rentables électoralement par les entourages des candidats, les déplacements à l'étranger ne devraient d'ailleurs pas être forcément nombreux lors des sept derniers mois de campagne, à l'exception de quelques cartes postales symboliques. ■

SANDRINE CASSINI,
JEAN-BAPTISTE CHASTAND,
MARIAMA DARAME,
ALEXANDRE PEDRO
ET MARIE POUZADOUX

La candidate RN au Porge, où « personne ne croit plus à la politique »

Deux mois après les incendies en Gironde, Marine Le Pen a voulu mettre en avant son écoute des victimes. Une visite diversement appréciée

REPORTAGE

LE PORGE (GIRONDE) - envoyé spécial

La présidentielle, c'est aussi de l'imprévu», philosophe Renaud Labaye, directeur adjoint de la campagne de Marine Le Pen, les souliers dans la cendre du Porge (Gironde). Le 8 juillet, à La Flèche, dans la Sarthe, pour le premier déplacement de campagne de la candidate du Rassemblement national (RN), l'imprévu avait pris la forme d'un groupe de manifestants, casseroles et sifflets couvrant son interview et empêchant sa déambulation.

Jeudi 17 septembre, au Porge, l'imprévu est bon à prendre pour la députée du Pas-de-Calais : micros et caméras ne ratent pas une miette de sa rencontre improvisée avec Marie Rochet, sinistrée des incendies au récit bouleversant. Ici, près de 200 maisons ont été détruites, les 22 et 23 juillet.

Les talons dans les restes de vaisselle pilée, Marine Le Pen tient les mains de la dame en

robe fleurie, au bord des larmes, et enchaîne les formules compassionnelles. Dans son meilleur rôle, celui qu'elle s'est construit au fil des trois élections présidentielles passées : maternelle et protectrice envers ceux qui n'ont rien, pourvu qu'ils soient français. Une image qu'elle s'efforce de maintenir intacte après sa condamnation en appel à un an de prison ferme sous bracelet électronique pour détournement de fonds publics dans l'affaire des assistants parlementaires européens du FN, début juillet. Marie Rochet, 70 ans, a beau ne pas savoir pour qui elle votera en avril 2027, la séquence de communication est impeccable.

Dûment briefés par le parti, des habitants des communes touchées par l'incendie défilent pour un semblant de dialogue capté par les chaînes d'information en continu. Marine Le Pen n'en rajoute pas sur la critique de l'Etat : il suffit de pointer la rigidité des assurances et d'acquiescer aux

défaillances supposées du commandement des pompiers ou de la préfète de Nouvelle-Aquitaine. «*La difficulté, c'est qu'à chaque épisode climatique violent tout le monde s'intéresse à ce qui se passe et, le lendemain, tout le monde oublie*», déplore celle qui a, pendant deux décennies, minimisé la réalité puis l'impact du changement climatique. Désormais, elle considère qu'il faut s'y adapter, mais que la France en fait déjà bien assez pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre.

« Gratter quelques voix »

Au Porge, la colère retombe difficilement : le village a toujours l'impression d'avoir été abandonné aux flammes par les pompiers, les enquêtes et contre-enquêtes des assurances freinent la démolition-reconstruction des habitations, les indemnisations se font attendre. La distance mise par le premier ministre, Sébastien Lecornu, avec les sinistrés, lors d'une visite, le 17 août, n'a rien arrangé. «*Les*

gens pètent un plomb, car il y a trop de réponses que l'on n'a pas, s'inquiète Didou Deyres, agriculteur et ex-maire adjoint. Marine vient gratter quelques voix, mais, même si Le Porge vote beaucoup RN, elle n'est pas forcément la bienvenue : ici, personne ne croit plus à la politique.» En écho, Sophie Rocher, hôtelière, affirme que le déplacement de la favorite des sondages n'occupe pas grand monde dans le bourg : «*On se dit qu'elle prépare les élections : sans cela, elle ne serait sans doute pas venue.*»

Commune martyre des incendies, Le Porge a beaucoup voté RN, ces dernières années. Mais, jeudi 17 septembre, on peut voir un ensemble de stickers «*Ne comptez pas sur le RN*» sur un panneau de la place centrale, rappelant les votes de l'extrême droite à l'Assemblée nationale. Les députés du RN se sont opposés à la mise en place de pare-feu composés d'arbres feuillus entre les forêts de pins – ces derniers sont très inflammables – et à la

hausse du financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

«*En réalité, on n'a pas voté contre, c'est juste qu'ils voulaient créer un impôt supplémentaire*», se défend Marine Le Pen, disant avoir «*toujours soutenu les moyens accordés aux SDIS*» et «*rôle sur les retards concernant les avions Canadair*». La proposition, portée par le Parti socialiste, portait en fait sur une autre répartition de la taxe sur les assurances, pour la mettre au profit des SDIS ; la coalition macroniste avait également voté contre. «*Ils viennent danser sur nos cendres, alors qu'ils ont voté contre les moyens supplémentaires aux pompiers!*», s'insurge Béatrice, fonctionnaire au département de la Gironde.

Le maire (sans étiquette) du Porge, Martial Zaninetti, n'en pense pas moins : «*On ne peut pas dire que l'Etat ne fait pas son boulot quand on ne fait pas son boulot de parlementaire, qu'on ne vote pas pour les moyens du SDIS ni*

pour lutter contre le réchauffement climatique, ou quand on arrive une fois que le malheur est passé pour buzzer en campagne présidentielle, peste-t-il auprès du Monde. Tous les élus du territoire sont venus cet été, sauf la députée du RN.» Ciblée, l'élue en question, Edwige Diaz, répond : «*Je suis en campagne pour les sénatoriales, donc je peux vous dire que je suis venue, j'étais au Temple [le village voisin] il y a quelques jours encore.*»

Au Temple, justement, jeudi, la candidate aux élections sénatoriales a fait venir élus locaux, agriculteurs, sylviculteurs et représentants de l'économie locale. Marine Le Pen écoute diligemment, noircissant des fiches durant une heure et demie. A la sortie, elle avance la piste d'un «*dispositif complet qui permette, quand il y a une catastrophe comme cela, d'appuyer sur un bouton*» pour répondre aux besoins des élus, des habitants et des acteurs économiques. ■

CLÉMENT GUILLOU

Rachida Dati défend son expertise d’avocate

L’ancienne ministre est jugée pour avoir perçu 900 000 euros de Renault-Nissan entre 2010 et 2012

En consultant le programme des spectacles du Festival d’Automne, qui se tient à Paris depuis le 11 septembre, le lecteur attentif s’étonnera de ne pas trouver mention de la détonante représentation donnée par M^e Olivier Baratelli, mercredi 16 septembre, au tribunal judiciaire. Au premier jour du procès de sa cliente, Rachida Dati, renvoyée pour « corruption passive » et « trafic d’influence passif » dans l’affaire Ghosn-Renault, le ténor souffle, tonne, multiplie les effets de manche plus ou moins inspirés – dans la lignée de la quarantaine de recours et de demandes d’actes déposés pendant l’instruction – pour finir par menacer de « *déchirer [sa] robe* » d’avocat face à l’injustice faite à sa cliente.

L’objet de sa fureur ? Carlos Ghosn n’a pas reçu sa convocation judiciaire à temps pour cette audience, laissant seule sa cliente pour s’expliquer sur les 900 000 euros qu’elle a touchés entre 2010 et 2012, alors qu’elle était députée européenne, de la part de la holding néerlandaise chapeautant l’alliance Renault-Nissan, RNBV. La justice soupçonne l’ex-grand patron de l’automobile de lui avoir versé ces sommes dans l’espoir qu’elle utilise son influence au Parlement européen.

L’absence de Carlos Ghosn ne faisait guère de mystère. Dans un courrier déposé en août par l’un de ses avocats libanais, le septuagénaire expliquait être coincé au Liban en raison d’un contrôle judiciaire lui interdisant – fort à propos – de quitter le territoire et avoir reçu sa convocation le 13 juillet, sept jours après l’expiration du délai légal. Il sollicitait donc le report du procès afin de pouvoir préparer sa défense.

M^e Baratelli le clame haut et fort : il ne s’associera pas à cette demande de renvoi. Même si, après avoir conclu, ce serait la « *bonne décision* ». Mais « *Rachida Dati veut être jugée, car elle veut être relaxée et sortir par la grande porte le 28 septembre prochain* », affirme-t-il en pointant du doigt les modestes accès à la salle d’audience avec la manche de sa robe – toujours intacte.

Il est 16 h 35, mercredi, lorsque le tribunal fait connaître son souhait

A la barre, disparue l’élue mordante qu’on sait capable de donner de la voix

de juger Rachida Dati et Carlos Ghosn, en son absence et malgré sa convocation irrégulière. Le grand patron ne pouvait ignorer les dates de son procès : il avait, entre autres, répondu à des interviews à ce sujet. Mais ce n’est pas encore l’heure d’entendre Rachida Dati, qui ne prononcera, lors du premier jour d’audience, que quelques mots pour confirmer son identité.

S’ensuivra une longue soirée, où ses avocats ont fait valoir diverses nullités du dossier – sollicitant à leur sujet le renvoi de l’audience qu’ils avaient affirmé, quelques heures plus tôt, ne pas désirer. Puis une non moins longue après-midi d’audience, le lendemain, afin de s’opposer aux constitutions des parties civiles. Renault et les associations de lutte contre la corruption Anticor, AC ! Anti-corruption et Transparency International France souhaitent, en effet, être reconnus comme victimes en cas de condamnation de Rachida Dati et de Carlos Ghosn. Idem pour Jean-Paul Baduel, au nom de son épouse, la petite actionnaire de Renault, morte depuis, qui avait déposé la plainte à l’origine de cette procédure, en 2019.

Les avocats de Rachida Dati insistent pour que le tribunal se décide immédiatement, afin d’exclure, pour la suite du procès, ceux qui ne seraient pas reconnus parties civiles. « *Pourquoi M^{me} Dati souhaite que nous ne soyons pas là ?*, lance l’un des avocats de Renault, M^e Kami Haeri. *Parce que nous avons une connaissance intime du dossier, de l’entreprise et des mécanismes juridiques qui entourent les missions que M^{me} Dati prétend avoir menées.* » Touché. Le tribunal les autorise à rester.

Il est 18 h 19, jeudi 17 septembre, lorsque Rachida Dati quitte le strapontin où elle attendait depuis l’ouverture du procès, les bras et les jambes croisées, le regard fixé sur les juges, pour



Rachida Dati, au tribunal judiciaire de Paris, le 17 septembre. SERGIO AQUINO POUR « LE MONDE »

s’avancer à la barre. Disparue, l’élue mordante qu’on sait capable de donner de la voix. Rachida Dati répond dans un débit mitraillette presque inaudible, au point que la présidente du tribunal, Claire Saas, lui rappelle à plusieurs reprises de parler distinctement.

Mail dévastateur

« *Lorsque j’accouche le 2 janvier 2009, j’annonce au président de la République que je souhaite quitter la vie politique. J’avais très mal vécu la [médiation autour de ma] grossesse*, explique celle qui était alors garde des sceaux de Nicolas Sarkozy. *Il m’a demandé de tenir jusqu’aux élections européennes [en juin 2009]. J’ai accepté (...), sans me départir de l’idée d’avoir une activité autre.* » Dès le printemps 2009, alors qu’elle est encore ministre, elle démarche plusieurs entreprises, dont Renault – elle préfère dire qu’elle les a « *informées de [sa] future activité d’avocate* » ou de « *conseil* ».

« *J’avais une volonté d’avoir une activité qui ne dépende plus de la politique* », insiste-t-elle. A l’été 2009, Rachida Dati quitte le ministère après avoir été élue au Parlement européen. Elle retrouve aussi la mairie du 7^e arrondissement, dont elle a été élue maire (UMP, devenu Les Républicains) en mars 2008.

« *Le tribunal s’interroge. Vous n’étiez pas indépendante d’une activité politique dès lors que vous aviez deux mandats...* », note Claire Saas.

– A la mairie du 7^e, j’y étais quasiment tous les jours. Au Parlement européen, je n’y vais pas tant que ça. »

Et d’insister sur le fait que les 900 000 euros d’honoraires reçus de RNBV n’avaient rien à voir avec son activité parlementaire et servaient à rémunérer son expertise d’avocate autour de l’implantation de Renault-Nissan au Maroc, en Algérie, en Iran ou encore en Turquie. Peu de traces en attestent, cependant. « *Mon client ne*

« Mon client ne souhaitait pas de compte rendu écrit, je me suis conformée à ses exigences »

RACHIDA DATI

souhaitait pas de compte rendu écrit, je me suis conformée à ses exigences, justifie-t-elle. (...) Depuis l’affaire des espions de Renault, Carlos Ghosn ne demandait que des comptes rendus oraux. »

Il y a bien un mail, dévastateur, qui résume les demandes adressées à Rachida Dati. Le 5 janvier 2010, le directeur juridique de Renault fait un compte rendu de sa rencontre avec l’élue un mois plus tôt, auprès d’une membre de RNBV. Il lui précise notamment avoir remis à Rachida Dati des

documents en lien avec l’Union européenne, dont une note sur les « *class actions* » afin de « *faire obstacle* » à un « *arsenal qui coûte très cher aux constructeurs* ». Il évoque aussi le sujet de la standardisation des infrastructures de recharges des batteries. Des actions sont déjà en cours auprès de la Commission européenne, « *mais un relais et un buzz au [Parlement européen] ne peuvent qu’être utiles* ».

Face à la cour, Rachida Dati insiste sur le fait qu’elle n’a pas été destinataire de ce mail – ce qui ne lui était pas reproché –, qu’elle n’a « *aucun souvenir qu’il [lui] ait remis ces documents* », ni qu’on ne lui ait « *jamais rien demandé* » de la sorte. Le cadre de Renault ne sera pas présent à l’audience pour lui répondre : il est mort en 2023. Lundi 21 septembre, l’interrogatoire de Rachida Dati se poursuivra avec les questions du Parquet national financier et des parties civiles, ainsi que de ses avocats. ■

LAURA MOTET

Au procès de Rémy Daillet, le complotisme de la mère de Mia

En avril 2021, la fillette de 8 ans, placée chez sa grand-mère, avait été enlevée par deux hommes et emmenée en Suisse à la demande de Lola M.

Reenseignez-vous au lieu de dire que je suis folle ! » Lola M. est là depuis plus de cinq heures, assise à la barre après avoir manqué de s’effondrer à son arrivée, jeudi 17 septembre. Et la fin de son interrogatoire se termine comme il a commencé devant la 16^e chambre du tribunal correctionnel de Paris qui la juge pour soustraction de mineure par ascendant et complicité de séquestration de mineure jusqu’au 9 octobre. « *C’est la perception de certaines personnes qui disent que c’est un enlèvement. Moi, je suis juste allée chercher ma fille.* » ; pour la protéger de réseaux pédocriminels, entre autres, répète-t-elle.

En avril 2021, Mia, 8 ans, est enlevée par deux hommes se faisant passer pour des éducateurs des services sociaux alors qu’elle est placée chez sa grand-mère, dans les Vosges. Elle sera retrouvée en Suisse, cinq jours plus tard, avec sa mère, qui en avait perdu la garde quelques mois plus tôt.

Face au tribunal qui « *essayait de [la] faire passer pour une tim-*

brée », Lola M. préfère parler de son « *éveil de conscience* » face à « *un monde sans queue ni tête* ». Elle raconte alors son parcours et sa vie, brisée par un homme qui la frappe, la fait sombrer dans l’héroïne et la prostituée dès ses 15 ans. Elle se relève, reprend « *une vie tout à fait classique* » avec sa fille : « *Je travaillais, je ne me posais aucune question, j’allais chez l’esthéticienne, je passais une semaine par an en vacances. Je ne m’occupais pas de politique et de comment tourne le monde* », déroule-t-elle, dans un flot de « *tchatte* » interrompu par d’évidentes fragilités.

Arrive l’année 2020. Lola M. tombe malade et se retrouve alitée. « *Je suis tombée dans ce vortex des « gilets jaunes »* », résume-t-elle. Elle organise quelques réunions, se fait « *gazer* » en manifestation et, surtout, « *lit beau-coup* ». Elle qui était « *bisounours* » se retrouve ensevelie sous « *un flot d’informations qui tournait devant [elle] sur le téléphone, des choses qu’[elle] ne connaissait pas sur le monde* ». Défi-

lent entre autres : la « *corruption* » des élites, la nocivité des antennes 5G ou l’existence supposée de réseaux pédocriminels au sein du gouvernement et de l’aide sociale à l’enfance (ASE).

« *Le tribunal va lire aussi ce qui ressort du dossier et pas que de votre perception* », l’interrompt le président en détaillant les raisons du placement de sa fille. Violence contre son ancien compagnon en présence de Mia, propos suicidaires tenus devant sa fille, intention de « *passer sous les radars* » de la société en partant loin du monde en camping-car... Des éléments « *déformés* » qui dressent d’elle un « *profil déséquilibré* » loin de la réalité, selon celle qui tient à « *remettre la vérité sur chaque chose* ».

La déscolarisation de sa fille ? Une simple volonté d’instruction à domicile. Sa dénutrition ? « *Un mensonge* », dû à la « *corpulence fine* » de Mia qui « *n’a jamais manqué un repas* ». Ses deux seuls rendez-vous chez un médecin en deux ans ? « *Elle n’est jamais malade* ». Son refus de la vaccina-

tion ? « *Encore un mythe* », puisque Mia était vaccinée selon elle, « *sauf contre le Covid-19 mais c’était pas obligatoire à ce moment-là* ». Son projet de « *passer sous les radars* » en camping-car ? Une idée « *excellente* » de son compagnon d’alors, trouvée lors d’une soirée passée « *sous les étoiles* ».

Il n’y a « pas de hasard »

« *Et là, ma mère me balance à l’ASE et l’enfer commence* », lâche-t-elle, ajoutant dans un sous-entendu complotiste, qu’il n’y a « *pas de hasard* » puisqu’elle venait de « *dénoncer les réseaux pédocriminels* » sur Facebook.

Pendant plusieurs mois, Lola M. « *cherche légalement* » à récupérer sa fille. Elle ne se présente pourtant pas à l’audience prévue pour contester l’ordonnance de placement, qui devait se tenir la veille de l’enlèvement. « *J’ai compris que la seule solution c’était d’aller chercher ma fille et de refaire ma vie loin* », en l’occurrence dans un pays sans accord d’extradition avec la France,

comme la Malaisie ou la Russie. « *Ça a l’air dingue, mais j’ai pas trouvé d’autre solution.* »

Elle tombe alors sur les membres du groupuscule de Rémy Daillet sur Internet. Et le plan se forme.

Lors de l’audience de la veille, l’un d’entre eux a raconté s’être effondré lorsque la juge d’instruction lui a appris les raisons réelles du placement de la fillette. Lola M., elle, ne dit que le plus grand bien de « *ces messieurs derrière* [elle] ». Ils sont quatorze, poursuivis pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d’actes de terrorisme et pour l’enlèvement et la séquestration de sa fille.

« *Je trouve que prendre des risques pour aider quelqu’un c’est bien. Ne pas penser qu’à sa propre pomme comme on nous l’inculque, je trouve ça beau dans ce monde* », avance Lola M. à la barre. Selon elle, « *ces messieurs* » n’ont été que « *respect* » et « *cohérence* ». « *Personne ne m’a paru zinzin* ». Elle a d’ailleurs répondu à un « *questionnaire* » sur son

état psychologique et effectué un test antidrogue pour leur « *prouver* » sa fiabilité.

Viennent l’enlèvement et la cavale vers la Suisse, qu’elle retrace en détail, ne notant de violence que lors de son interpellation « *comme une terroriste* » par des « *fous* ». « *Vous parlez des policiers qui interviennent pour récupérer un enfant qui a été enlevé ?* », tient à préciser le président. « *Ils ont traumatisé ma fille* », rétorque la mère.

L’avocate de la fillette devenue préadolescente prend la parole. Elle raconte les cauchemars récurrents de Mia sur les « *méchants* » qui l’ont kidnappée. Son refus de voir sa mère depuis un an autant que son besoin de liens avec elle, mais surtout son souhait que Lola M. reconnaisse le traumatisme lié à « *ce que maman a fait quand j’étais petite* ». A la barre, cette dernière s’agace : « *Ah c’est important pour vous ça, que je dise que je regrette* ». Aujourd’hui, elle n’y parviendra pas. ■

LUCIE SOLLIER

Au procès Aramburu, un syndrome post-traumatique contesté

Pour la psychiatre Isabelle Teillet, Loïk Le Priol présente « une dangerosité importante »

Où vient le sentiment que l'on a touché, jeudi 17 septembre, le cœur nucléaire de l'affaire Loïk Le Priol et Romain Bouvier ? Sur le plan judiciaire, l'essentiel reste pourtant à venir : des accusés, on n'a entendu la voix que les deux premiers jours, lors de leur interrogatoire de personnalité. Depuis, ils sont réduits au rôle de silhouettes, assistant, muets, à leur procès devant la cour d'assises de Paris. Ils retrouveront la parole la semaine du 21 septembre pour répondre à leur interrogatoire sur les faits. Puis viendront le réquisitoire, les plaidoiries et, enfin, le délibéré.

A la mort par balles de l'ex-rugbyman argentin Federico Martin Aramburu, vers 6 heures, samedi 19 mars 2022, boulevard Saint-Germain à Paris (6^e arrondissement), le verdict donnera, vendredi 25 septembre, une qualification juridique. Il dira aux deux tireurs s'ils ont, ou pas, commis un assassinat et une tentative d'assassinat et à combien d'années de réclusion ils seront condamnés. Le choix de la peine que prononceront la cour et les jurés portera l'empreinte de cet après-midi du 17 septembre.

Celle qui s'exprime à la barre est psychiatre. Isabelle Teillet a été désignée pendant l'instruction pour réaliser, avec Roland Coutanceau, la contre-expertise psychiatrique de Loïk Le Priol, après un premier examen confié à leur confrère Daniel Zagury. En réponse aux trois questions posées par le juge d'instruction, cette contre-expertise prend le contrepied de la première. « Non », l'ancien commando de marine ne souffrait pas d'un syndrome post-traumatique lié à ses opérations dans différents pays africains. « Non », le discernement de Loïk Le Priol n'était pas altéré lorsqu'il a atteint Federico Martin Aramburu de quatre balles, dont deux mortelles. « Oui », Loïk Le Priol présente encore aujourd'hui « une dangerosité criminologique avérée et importante ».

Face à la cour et aux jurés, l'expertise psychiatre ne contredit pas seulement les conclusions de Daniel Zagury. Elle démolit surtout méthodiquement la ligne de défense soutenue par l'accusé et ses avocats depuis le début du procès.

Le portrait qu'elle livre de Loïk Le Priol est particulièrement fouillé. Il ne s'arrête pas au militant d'extrême droite ultraviolent auquel il est identifié. Sous le regard de la psychiatre, cet aspect devient le symptôme, parmi d'autres, « de traits psychopathiques marqués, à coloration paranoïaque », ancrés dans sa personnalité depuis bien plus longtemps.

Isabelle Teillet rencontre Loïk Le Priol en détention en 2024, alors qu'il a déjà été condamné, en 2022, à quatre ans d'emprisonnement, dont deux ferme, dans l'affaire de l'expédition punitive menée en 2015, avec Romain Bouvier et deux autres militants d'extrême droite, contre un ancien responsable du Groupe Union Défense (GUD). Le contact avec l'accusé « s'établit facilement », dit-elle. Il est « calme, très campé, se documente sur le PTSD

[l'acronyme anglais du trouble de stress post-traumatique], lit Cicéron sur la légitime défense, plutôt que de se pencher sur sa propre psychologie ». Un premier trait significatif de sa personnalité, selon l'experte. En effet, souligne-t-elle, Loïk Le Priol « attribue constamment aux autres la responsabilité de ses actes : le groupe, l'armée, ou le syndrome post-traumatique qu'il met en avant dès qu'il commence à parler ». Qu'il s'agisse de sa consommation excessive d'alcool ou des multiples faits de violence qui jalonnent son parcours, « on est sempiternellement dans la culture de l'excuse ».

Forte tension

Or, relève-t-elle, les manifestations des troubles de sa personnalité sont multiples et « largement antérieures au PTSD ». Dès le collège, son comportement devient « de plus en plus problématique », observe-t-elle. Il passe de pensionnat en pensionnat, ses résultats scolaires sont « catastrophiques ». Il ne finit pas son année de 3^e et intègre à 16 ans l'école des mousses de la marine nationale. Dès 2011, la justice reçoit de premiers signalements pour des bagarres – il a 17 ans – qui se répètent en 2012 et 2013, « donc toujours avant le syndrome post-traumatique ».

Lorsqu'elle a cherché à connaître les événements qui ont déclenché celui-ci, au Mali en 2014, Loïk Le Priol s'est montré « très secret, très défensif », dit-elle. Son dossier médical atteste qu'il a été rapatrié sanitaire de Djibouti et hospitalisé en 2015 dans le service psychiatrique de l'hôpital d'instruction des armées Percy, à Clamart (Hauts-de-Seine). Mais il en est parti « à sa demande au bout de vingt-quatre heures » et a « refusé l'EMDR [désensibilisation et reprogrammation par mouvement des yeux], qui est l'indication thérapeutique majeure pour ce syndrome », précise-t-elle. Isabelle Teillet souligne le paradoxe Loïk Le Priol : « Il est à la fois dans le déni de sa pathologie, mais il l'exhibe systématiquement quand il en a besoin ».

Plus modéré, le coexpert Roland Coutanceau ne remet pas en question le diagnostic de PTSD posé par les psychiatres militaires en 2015 et retenu par le tribunal correctionnel de Paris comme ayant altéré le discernement de Loïk Le Priol dans l'affaire des violences exercées contre l'ancien responsable du GUD, la même année. Mais les deux psychiatres s'accordent pour affirmer que le 19 mars 2022, lorsqu'il a vidé son chargeur face à Federico Martin Aramburu, « il n'y avait plus aucun élément clinique évocateur d'un syndrome post-traumatique ».

L'ex-commando de marine avait retrouvé une activité professionnelle, il sortait et avait une compagnie. « Ceux qui ont un syndrome post-traumatique ne vont pas se colleter à 220 kilos de rugbymen. Ils ne courent pas après le danger, ils font au contraire tout pour l'éviter », assène Isabelle Teillet.

« Bien. Des questions, la défense ? », demande le président, Franck Zientara. On redoute le pugilat, tant la tension a été forte pendant l'instruction entre Isabelle Teillet et M^e Xavier Nogueras. L'avocat historique de Loïk Le Priol reste assis à sa place, laissant son jeune confrère monter seul au front. Celui-ci amorce avec une infinie prudence un virage de la ligne de défense, qui met en avant non plus le syndrome post-traumatique mais les traits psychotiques de l'accusé. L'experte s'accorde avec lui sur un point : ceux-ci, dit-elle, ont pu être « majorés à l'armée ». ■

PASCALLE ROBERT-DIARD

Les candidats à la présidentielle s'engagent pour le grand âge

Aux assises des Ehpad et au congrès des acteurs du service à la personne, des postulants à l'Élysée ou leurs émissaires ont tenté de convaincre

C'est un enjeu de société sur lequel les candidats à l'élection présidentielle ne peuvent plus faire l'impasse. Alors que la France va connaître une accélération du vieillissement de sa population à partir de 2030 et que les personnes âgées sont les premières victimes des canicules, la transition démographique est entrée discrètement dans la campagne, mardi 15 et mercredi 16 septembre, à l'occasion des Assises nationales des Ehpad et du congrès de la Fédésap, première fédération d'employeurs du secteur de l'aide à domicile. Y étaient conviés plusieurs postulants à l'Élysée ou leurs représentants.

Devant 500 participants des assises des Ehpad, à Paris, Raphaël Glucksmann (Place publique) a été le premier à répondre à l'invitation de Luc Broussy, organisateur de l'événement et, par ailleurs, président du conseil national du Parti socialiste (PS). « La transition démographique sera un sujet de la présidentielle », a prédit le député européen, candidat à la primaire du PS des 9-10 et 16-17 octobre. On ne va pas pouvoir parler du modèle et des politiques sociales sans envisager [cette question]. Si les dirigeants progressistes et démocratiques ne s'emparent pas du sujet de la démographie, c'est l'extrême droite qui s'en emparera. »

Sur la même estrade, l'ancien premier ministre Gabriel Attal, candidat Renaissance à l'Élysée, a pris, à son tour, l'engagement, mercredi, de faire de la transition démographique « un sujet » de sa campagne. « La question n'est pas consensuelle comme telle dans le débat public », alors que « pour beaucoup de Français, surtout de la classe moyenne, le financement de la perte d'autonomie de leurs pa-

rents, de leur Ehpad, est une question qui pèse sur leur niveau de vie ». La Fédésap a aussi convié François Ruffin, candidat sous la bannière de son parti Debout !. La transition démographique est l'un des « trois défis gigantesques qu'il va falloir relever avec celui de la relance de l'appareil productif et celui du changement climatique », a exposé, devant 500 participants, le député de la Somme, ex-« insoumis » et qui siège au sein du groupe écologiste et social à l'Assemblée nationale.

Vision à long terme

Autre conviction affirmée par les trois candidats : le sujet mérite de dessiner une vision à long terme. « Avant de venir, a ironisé M. Glucksmann, je me suis mis une claque en me disant : "Tu n'as pas le droit d'être le énième politique qui vient proposer une loi grand âge !" » « Sept fois promise et sept fois reportée depuis 2018 par Emmanuel Macron et certains de ses ministres », a taclé de son côté M. Ruffin pour regretter cette promesse trahie. A défaut d'une loi, M. Glucksmann propose « une stratégie à long terme sur au moins dix ans qui soit actée dès le début du mandat en 2027 ».

Gabriel Attal se déclare, lui, favorable à une loi. « J'ai un goût d'inachevé, a-t-il reconnu. On avait pour ambition d'ici à la fin du quinquennat de pouvoir porter un texte sur la nécessité de planifier et de programmer sur le long terme, engagement pris d'ailleurs au moment de l'adoption de la loi "bien vieillir" en 2024. Il faudra y aller dès 2027. »

Avec quelles sources de financement pour un chantier réputé devoir nécessiter plusieurs milliards d'euros ? Aucun candidat ne s'est aventuré à promettre une enveloppe. Mais sur ce point, deux li-

Conviction affirmée par les trois candidats : le sujet mérite de dessiner une vision à long terme

gnes se dessinent. M. Glucksmann privilégie la manne budgétaire. « Dans le "contrat patriotique" que je propose, il y aura une augmentation des taxes sur les grands héritages qui permettra de financer les travailleurs, dont les cotisations de CSG pourront en échange baisser », avance-t-il. « Mais ce transfert de richesse permettra aussi un contrat intergénérationnel », poursuit-il, au terme duquel les plus âgés pourront bénéficier de moyens de l'Etat pour l'accompagnement de leur perte d'autonomie.

De son côté, Gabriel Attal considère que « l'argent public doit servir à assurer la solidarité envers des personnes qui n'ont pas les moyens de pouvoir vieillir digne-ment et en autonomie. Pour le reste, il faut imaginer d'autres solutions. Il y a la mutualisation [par le biais d'une assurance individuelle] ou l'incitation à la liquidation partielle du patrimoine immobilier des personnes âgées pour financer une place en Ehpad ».

François Gernigon, député (Horizons) du Maine-et-Loire, émissaire d'Edouard Philippe au congrès de la Fédésap, s'est aussi prononcé pour « une loi de programmation de la longévité ». Sans en indiquer le mode de financement. Invitée par la Fédésap, Marine Le Pen a désigné Laure Lavalette, députée Rassemblement national

(RN) du Var, pour porter ses propositions. Au chapitre financier, aucune promesse : « Les caisses [de l'Etat] sont sacrément vides, l'engagement que je prends c'est qu'il n'y aura pas un centime de moins dans votre soutien », a déclaré la députée varoise, devant un public de directeurs ou de salariés du secteur de l'aide à domicile. Autre sujet sur lequel le RN veut se démarquer : l'immigration. « Je ne mise pas sur l'immigration pour combler » les besoins en personnels du secteur du grand âge, a affirmé M^{me} Lavalette. « On pense (...) faire travailler les Français, il y a beaucoup de chômeurs parmi eux. »

Il n'y a pas d'autre solution que d'« assumer qu'on régularisera les travailleurs avec des contrôles et de la régulation », a soutenu à l'inverse M. Glucksmann. « Le secteur du soin, de l'aide à domicile, fait partie des filières pour lesquelles on devra assumer l'immigration », a aussi expliqué M. Attal, qui prône une « immigration de travail avec des quotas secteur par secteur, par origine géographique et par nationalité ». Représentante de la candidate des Ecologistes, Marine Tondelier, la sénatrice de Paris Anne Souyris a plaidé elle aussi pour « réguler, réhumaniser » la situation des travailleurs immigrés qui travaillent dans ce domaine.

Angle mort des interventions des candidats ou de leurs représentants : l'avenir du rôle des conseils départementaux dans la conduite des politiques du grand âge. Salué par les représentants du secteur, ce premier oral des présidentiables n'en a pas moins été accueilli avec une relative circonspection, tant la procrastination des gouvernements des deux derniers quinquennats les a échaudés. ■

BÉATRICE JÉRÔME

Brevet et bac : deux points en moins au minimum pour des copies mal rédigées

Une note de service publiée par le ministère, jeudi, précise la grille d'évaluation de la maîtrise de la langue française pour l'ensemble des épreuves. Les syndicats s'inquiètent

Edouard Geffray persiste et signe. Le ministre de l'éducation nationale publie, jeudi 17 septembre, une note de service pour « clarifier le niveau d'exigence attendu » en matière de maîtrise de la langue française au baccalauréat et au diplôme national du brevet. « Un minimum de deux points est accordé » à ce sujet dans chaque épreuve, indique le texte. « Grosso modo, si un élève a une mauvaise expression, il perdra d'office deux points, quelle que soit la matière, y compris en mathématiques », traduit Edouard Geffray dans un entretien au Figaro, mercredi.

Si la chute des résultats des élèves français en compréhension écrite dans le programme international de suivi des élèves PISA 2025 donne du grain à moudre au ministre, celui qui a fait de la maîtrise de la langue une de ses priorités a déjà martelé ce type de discours au printemps. « Toute copie qui n'a pas un niveau suffisant en termes d'orthographe, de syntaxe et de grammaire ne peut pas avoir la moyenne au baccalauréat », a-t-il affirmé en mai, lors d'une conférence de presse consacrée aux examens, au nom de l'« exigence » des diplômes nationaux.

L'ancien directeur général de l'enseignement scolaire a alors provoqué l'inquiétude des candidats dans la dernière ligne droite de leur préparation aux examens et la circonspection des enseignants, en attente de consignes précises et écrites qui ne sont jamais arrivées. Le tour de vis s'est finalement traduit à la session 2026, de façon très inégale selon les académies et les disciplines, et l'opérateur s'est soldée par des tensions entre le ministre et les inspecteurs pédagogiques régionaux. Ces derniers se sont sentis injustement mis en cause face à ce statu quo, alors que leur revient la mission de répercuter aux enseignants les directives du ministère.

« Coup de communication »

Face à cet imbroglio, le ministre prend les devants pour la session 2027, en énonçant les règles dès septembre. Le cadrage publié jeudi met en place quatre niveaux d'appréciation, de « très insuffisant » à « très satisfaisant », sur quatre compétences : orthographe, syntaxe, lexique, et « mise en forme et organisation de la réflexion ». Ce texte introduit des différences selon les disciplines, sans faire de listes pré-

ses. Ainsi, outre ces deux points, « un poids supérieur est attribué à la maîtrise de la langue selon les enseignements, les épreuves (...), en considération de l'importance accordée à la compétence rédactionnelle dans la production attendue, détaille la note de service. Dans le cas des épreuves dont la dimension rédactionnelle est majeure, une copie défailante sur la plupart des aspects relatifs à la maîtrise de la langue ne peut avoir la moyenne ».

Pour les représentants des enseignants et des inspecteurs, ces nouvelles directives ne résolvent pas toutes les questions. Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES-FSU, se demande si cette nouvelle grille ne va pas se transformer en « usine à gaz ». « Chaque correcteur va se demander où il place le curseur entre les quatre niveaux d'appréciation », s'inquiète la responsable syndicale, qui juge de ce fait ces consignes « absurdes et inopérantes ». « Le ministre poursuit son coup de communication, avec une certaine mauvaise foi qui laisse entendre que l'on ne faisait pas bien notre travail de correction, assène-t-elle, en rappelant que les enseignants prennent déjà en

compte le niveau de français. Une copie inintelligible n'avait déjà pas la moyenne. »

Philippe Janvier, secrétaire général du syndicat des inspecteurs pédagogiques régionaux SNIA-IPR-UNSA, souligne aussi « le risque de faire apprécier le degré de maîtrise de manière trop variable d'un examinateur à l'autre ». « La sanction à l'examen ne nous semble pas pouvoir être la réponse première aux difficultés constatées », ajoute l'inspecteur, rappelant que « le degré de maîtrise de la langue est très fortement corrélé au niveau social et au genre ».

Quels sont les dispositifs de médiation mis en place pour aider les lycéens qui ont des lacunes en français ? Cette question constitue l'angle mort de la note de service comme des discours du ministre de l'éducation sur le sujet, alors que la maîtrise de la langue française s'acquiert tout au long de la scolarité. Les chefs d'établissement sont invités, dans la note, à engager « les actions visant à prévenir et à réduire les difficultés des élèves en lecture, en écriture et en expression orale », sans plus de précisions ni de moyens accordés. ■

SYLVIE LECHERBONNIER

L'experte démolit méthodiquement la ligne de défense soutenue par l'accusé et ses avocats depuis le début du procès

AGRICULTURE

Le pays du camembert éprouvé par la sécheresse

La Normandie s'interroge sur l'avenir de la production de cidre et de lait, après un été hors norme

REPORTAGE

CROUTTES, SURVIE (ORNE) - envoyée spéciale

Ne vous fiez pas à la couleur de l'herbe. Le sol normand a retrouvé son vert chatoyant au pied des maisons à colombages. «*Mais il y a deux semaines, tout était jaune*», corrige Nathalie Olivier, en jaugeant les 35 hectares de vergers qu'exploite sa famille à Crouttes (Orne). Au cœur du pays d'Auge, terroir de cidre et de camembert, les traces de la sécheresse inédite qui a traversé le pays durant l'été sont palpables, leurs impacts, durables.

Au domaine de La Galotière, un halo d'herbe grise et rêche perdure au pied des pommiers. Les arbres pompent encore l'eau dont ils ont manqué pendant plusieurs mois. En Normandie, qui n'a pas la réputation de manquer de pluie, on n'a pas vu une goutte entre le mois de mai et la mi-août.

Les pommes, parfois à peine plus grosses qu'une balle de ping-pong, sont tombées un mois avant la date habituelle, plus petites, abîmées, parfois à peine mûres. La sécheresse devrait causer 50 % de pertes sur le potentiel de production de l'année pour fabriquer cidre, jus, pommeau et Calvados. L'alambic destiné à produire la liqueur emblématique ne chauffera pas cette année. Le peu de pommes récoltées remplira quelques cuves pour faire du cidre de l'appellation d'origine protégée (AOP) pays d'Auge. L'interprofession cidricole s'attend à une récolte en baisse de 30 % à l'échelle nationale.

L'été caniculaire a dicté sa loi à chaque étape de la fabrication des boissons normandes. Dans les caves de Crouttes, deux fois par semaine, on a arrosé les tonneaux de pommeau et de calvados pour éviter que le bois,

asséché, ne craque et que l'alcool ne fuie. La maigre récolte demande plus de travail. Les fruits sont tombés sur des sols secs et poussiéreux : trois personnes ont été nécessaires au lieu d'une pour nettoyer les fruits.

La pulpe n'a pas pu se développer et pourrait déséquilibrer les tanins de l'alcool. Mais, surtout, la chaleur tue l'acidité, le principal protecteur antimicrobien, et menace la qualité gustative du cidre. Aura-t-il son goût fruité et aromatique caractéristique ? Verdict dans quelques mois, à l'embouteillage. Les conséquences de cet été atypique se mesureront dans le temps long, dans les bouteilles comme sur les arbres. Les pommiers peuvent mettre plusieurs mois avant de révéler à quel point un choc a altéré leur santé.

BOURSE AUX FOURRAGES

La déflagration sera également longue dans l'exploitation voisine. Armand Choïnard, le neveu de Nathalie Olivier, y élève 130 vaches laitières destinées à la fabrication de camembert de Normandie AOP. Ses bêtes pâturent traditionnellement de février à octobre et consomment l'hiver le fourrage et le maïs produits sur la ferme. Cet été, elles ont passé les journées à l'abri. La température idéale pour une vache ne dépasse pas 15 °C.

Affairé sur un semoir mécanique, l'éleveur de 36 ans vient de tenter un coup de poker : miser sur l'avoine et le ray-grass et «*essayer de faire une récolte*» cet automne. Ses vaches ont consommé dès juillet l'herbe coupée au printemps. Hausse des températures et absence de précipitations ont grillé les prairies et annihilé la récolte habituelle de fourrage indispensable pour nourrir le cheptel toute l'année. Partout en France, les éleveurs ont subi le même calvaire. Dans la plupart des régions, il manque 50 % de ce qui est nécessaire pour nour-

«**QUAND ON PLANTE UN POMMIER, C'EST POUR QUARANTE À SOIXANTE-DIX ANS, ON N'A PAS LE DROIT DE SE TROMPER**»

JEAN-LUC OLIVIER
producteur de cidre AOP
pays d'Auge



Laurène Barbot, fromagère, à Survie (Orne), le 8 septembre. QUENTIN BASSETTI/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

rir les animaux, selon le ministère de l'agriculture. L'Etat s'est même mis en quête de pays prêts à en exporter vers la France.

A Crouttes, même si la prairie d'urgence lève, cela ne suffira pas pour nourrir les animaux cet hiver. Armand Choïnard a complété en achetant 100 tonnes de foin à un voisin. De quoi tenir un mois de plus. La chambre d'agriculture de Normandie a organisé une bourse aux fourrages pour permettre aux exploitations ayant du stock d'en vendre à celles qui en manquent.

Les effets conjugués de la canicule et de la sécheresse semblent avoir engagé les éleveurs laitiers dans une spirale fragilisante. Les troupeaux ont souffert des fortes chaleurs. Chez Armand Choïnard, la production a diminué de 500 litres par jour depuis début juillet. Même si elle repart, certaines vaches

ne retrouveront leur pleine lactation qu'après une gestation.

Or, l'été a aussi affecté la reproduction. Les avortements se sont multipliés, les inséminations n'ont pas bien pris. Lors du dernier passage de l'échographe, seules deux vaches sur dix étaient pleines, quand les taux sont en général de 75 % à 80 %. Une vache vide, c'est une vache moins productive, qui ne peut être gardée.

MAUVAISES VENTES

À l'heure où les éleveurs manqueront de fourrage, ou devront en acheter, la hantise des représentants du monde agricole surgit à l'horizon : ce qu'ils appellent «*la décapitalisation*». Faute de pouvoir nourrir toutes leurs bêtes, les éleveurs vont diminuer leur cheptel. Armand Choïnard envisage de se séparer d'une

La crise de la pomme de terre frappe les Hauts-de-France

Avec des tubercules plus petits et moins nombreux en raison du manque d'eau, des champs aux usines, c'est toute la filière qui souffre

REPORTAGE

LILLE - correspondante

Il était 13 heures, le 7 septembre, quand les salariés de l'usine Clarebout de Mouscron (Belgique) ont reçu l'ordre de quitter leurs postes, sans aucune explication. Dans la foulée, des vigiles sont apparus et ont cadenassé les accès de cette usine de transformation de pommes de terre, installée à la frontière franco-belge depuis 1988. Renvoyés chez eux complètement sonnés, les employés de la plus ancienne usine du groupe belge jusqu'à sa reprise en 2025 par l'américain Simplot ont dû attendre le lendemain pour en savoir plus.

Sous un chapiteau dressé pour l'occasion devant l'usine, ils ont appris que leur usine va réduire, puis arrêter sa production. Chems Mabrouk, permanente de la Fédération générale du travail de Belgique, dénonce la méthode : «*Déjà, apprendre que l'on risque de perdre son travail, c'est extrêmement vio-*

lent. Là, ils ont ajouté de la violence à la violence en expulsant presque les gens de leur site.»

Depuis que Clarebout est passé sous pavillon américain, «*on pose des questions et on a des réponses extrêmement floues. On s'attendait à quelque chose, mais pas de cette ampleur!*», ajoute la syndicaliste. À la suite de cette annonce, le groupe a confirmé ouvrir la procédure belge d'information-consultation avec les représentants du personnel.

L'usine emploie 392 personnes, parmi lesquelles 60 % de Français. Le 9 septembre, le travail a repris sur les chaînes d'où sortent essentiellement des frites surgelées et un peu d'autres produits transformés à base de pommes de terre, mais le cœur n'y est pas. «*Plus personne n'y croit, même pas les chefs*», constate ce cariste désabusé qui voit mal comment retrouver du travail dans une des autres usines du groupe, qui en compte cinq en Flandre-Orientale, auxquelles s'ajoute la derniè-

re-née, mise en service en 2023 à Bourbourg, à côté de Dunkerque (Nord). Elle emploie 470 salariés.

Car, si la vétusté de l'usine de Mouscron est pointée du doigt par le groupe, ce dernier justifie la procédure en cours par des «*défis persistants sur le marché des produits à base de pommes de terre surgelées, marqué par des surcapacités de production, une concurrence accrue et une hausse continue des coûts*». Et précise que «*la capacité de production de Clarebout dépasse la demande anticipée d'environ 14 % à 20 %*».

Cette annonce intervient alors que le géant canadien McCain, qui possède deux usines, dans le Pas-de-Calais, à Harnes et Béthune, à une cinquantaine de kilomètres de Mouscron, investit (300 millions d'euros prévus) dans ces deux unités pour moderniser son principal outil de production français.

Dans son champ de pommes de terre, Michel Blanchet, troisième génération d'agriculteurs instal-

lée à une vingtaine de kilomètres de l'usine Clarebout de Mouscron, confie sa perplexité. «*La plupart des gars du coin travaillent avec les Belges...*», soupire ce quadragénaire qui, cette année, a commencé le ramassage dès août.

Les betteraves sucrières aussi

Du pied, il tape dans une motte de terre. Elle résiste. «*On a eu un peu de pluie ces deux dernières semaines, mais pas assez*, se désolait-il. Les dégâts étaient déjà là. On parle de la sécheresse de cet été, mais nos champs ont aussi souffert de celle de la fin du printemps et de juin. » Pile au moment où les plants produisent les tubercules et commencent à grossir. Son fils arrive avec l'arracheuse. Il faudra la journée pour «*faire le champ*». Cette année, ils ont dû irriguer pendant trois jours avant l'arrachage «*pour assouplir un peu la terre*».

Le risque ? Des blessures aux tubercules quand ils passent dans l'arracheuse «*et des pommes de terre blessées sont plus à risque de*

développer des maladies pendant le stockage», précise Michel Blanchet, occupé à modifier les réglages de sa machine. Trois allers-retours plus tard, l'agriculteur confirme ce que tous les producteurs des Hauts-de-France observent : «*Moins de pommes de terre et elles sont plus petites*. » La question du calibre est centrale pour ceux qui travaillent avec les industriels du secteur, Clarebout et McCain principalement. «*Leurs cahiers des charges sont très stricts, on aura des refus, c'est sûr*», prévoit-il.

Leur taux de matière sèche et leur teneur en sucre sont aussi contrôlés. Si ce dernier est trop élevé, «*les frites prendront une couleur trop foncée à la cuisson, donc refusées*», explique son fils, qui vient de s'installer sur des terres rachetées à un cousin. «*Je savais que ça ne serait pas facile mais à ce point-là... Je fais un tiers de pommes de terre, un autre de maïs et le reste, surtout de la betterave*. »

Il n'y a pas que la pomme de terre qui l'inquiète. Tereos, le

géant français du sucre fabriqué à base de betteraves sucrières, estime que «*le rendement de ses planteurs pourrait être inférieur de plus de 20 % à celui de 2025, en raison des fortes chaleurs et du déficit hydrique*». Et prévoit que la production européenne de sucre pourrait tomber à son plus bas niveau depuis trente-huit ans. Le groupe sucrier, principalement installé dans les Hauts-de-France (cinq de ses usines de transformation sur huit) a déjà annoncé réduire sa production de sucre à cent jours en moyenne, contre cent trente jours en 2025.

Au volant du tracteur qui tire l'arracheuse, le fils de Michel Blanchet confie son pessimisme : «*On a bien compris que la météo a définitivement changé, mais on ne sait pas encore comment s'y adapter. Et avec les contrats avec les industriels comme Clarebout, on pensait être tranquilles. Quand on a appris qu'ils allaient fermer Mouscron, nous aussi on a pris une claque.*» ■

FLORENCE TRAULÉ



dizaine de bêtes de manière anticipée et se prépare à doublement y perdre. Il produira moins de lait et vendra ses animaux « 400 ou 500 euros moins cher », car ils n'auront pas été engraisés comme ils auraient dû l'être.

A Survie, à vingt minutes au sud de Crouttes, de l'autre côté de la ville de Camembert, Jean-Noël Barbot se séparera peut-être aussi de quelques animaux, pour franchir l'hiver sans avoir à payer du foin qui a « dépassé les 150 euros la tonne » – contre 100 à 120 euros habituellement. Ses 75 vaches normandes produisent du lait en partie transformé sur place en fromages par sa sœur, Laurène, 23 ans. La jeune femme se désole en voyant les camemberts s'accumuler dans sa chambre froide. Les ventes n'ont pas été bonnes. « Les gens achetaient plutôt notre fromage frais et le fromage blanc », énumère-t-elle. « Quand il fait chaud, les repas sont allégés. Le consommateur mange de la mozzarella, de la feta... », analyse Emilie Flécharde, présidente de l'organisme qui représente les quatre AOP de fromages normands : camembert, livarot, pont-l'évêque et neuchâtel.

A l'échelle de la fromagerie Gillot, qu'elle préside, les ventes de fromages AOP ont diminué de 10 % lors de certaines semaines de l'été par rapport à la même période de 2025. La production a aussi diminué : il y avait moins de lait en quantité dans les exploitations, et sa qualité était moins bonne. Armand Choissnard en a subi les conséquences dans son élevage. « C'est la double peine de l'été : comme elle fabriquait moins, la laiterie nous a payés moins cher », lâche-t-il, amer. La Normandie fait pourtant partie des régions qui font figure de privilégiées. La pluie est tombée à partir de la fin août, quand, ailleurs en France, elle est toujours attendue. Les stocks de fourrage des années précédentes n'avaient pas été tous consommés en début d'été.

Le domaine de La Galotière, lui, s'en sortira cette année grâce au stock de cidre engendré par une année 2025 exceptionnelle. Il devrait également être indemnisé grâce à l'assurance récolte, souscrite cette année après la sécheresse de l'année 2025. Selon les constatations de l'expert, Jean-Noël et Lorraine Barbot pourront également toucher une indemnité. Ces deux fermes font quasiment figure d'exception : moins de 25 % des surfaces agricoles françaises sont protégées par ce nouveau régime d'assurance privée, subventionné à 70 % par l'Etat.

A Crouttes, Armand Choissnard n'est pas assuré. Il bénéficiera peut-être de l'indemnité de solidarité nationale, qui compense 30 % des pertes dès que l'exploitation connaît une chute de 30 % de sa production. Si la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, a annoncé le 4 septembre un plan d'aide plus global évalué à 1 milliard d'euros, l'éleveur déplore des mesures qui ne sont « pas à la hauteur » : « 1 milliard divisé par le nombre d'exploitations françaises, ça fait 2500 euros par ferme, c'est pas ça qui va nous sauver », calcule-t-il.

L'été laisse derrière lui beaucoup de questionnements. Partout en France, comté, bleu et même beurre du Poitou ont obtenu de

pouvoir déroger au cahier des charges qui réglemente les conditions de fabrication d'un produit en fonction de son terroir. Il y a cinq ans, l'AOP camembert de Normandie envisageait de modifier le sien en imposant 100 % d'autonomie fourragère et huit mois de pâturage obligatoire contre 80 % et six mois aujourd'hui. « On a bien fait de ne pas le faire », souffle Emilie Flécharde quand, cet été, les bêtes ont été rapatriées en intérieur, à l'abri du soleil, et alors que les éleveurs cherchaient de quoi les nourrir.

« ADAPTATION »

Les producteurs de cidre AOP pays d'Auge s'interrogent. « Est-ce qu'on ne devrait pas planter les pommiers dans les fonds des vallées, plus humides, alors qu'on privilégie aujourd'hui les coteaux ?, se demande Jean-Luc Olivier, du domaine de La Galotière. Quand on plante un pommier, c'est pour quarante à soixante-dix ans, on n'a pas le droit de se tromper. » Le mot « adaptation » est ancré dans le vocabulaire de ces paysans. Cette année, Armand Choissnard a planté 2,5 kilomètres de haies pour abriter les vaches sur le chemin de la traite. Il a transformé 20 parcelles pour tester l'agroforesterie. Des lignes d'arbres plantées tous les 27 mètres sont destinées à « faire parasol pour les vaches et le sol » dans l'espoir de ne plus les voir griller.

Au domaine de La Galotière, une nouvelle cave à calvados sort de terre, avec des murs en torchis et un toit de tôle isolée pour résister à la hausse des températures. Mais n'aurait-elle pas été mieux protégée en étant semi-enterrée ?, s'inquiète Nathalie Olivier. Un autre risque a été anticipé : les étés secs sont appelés à être précédés d'hiver très humides, menaçant le terrain d'inondation.

Tout juste installé sur l'exploitation cidricole familiale, Pierre Olivier, 28 ans, a d'autres plans pour l'avenir : 300 pieds de chenin blanc logés sur une parcelle en pente orientée plein sud. « S'il n'y a plus de pommes, je ferai du vin, prévoit-il, tout en s'interrogeant. Si tous les producteurs font ça, est-ce qu'il y aura des débouchés ? » Et que restera-t-il de l'AOP cidre pays d'Auge, à laquelle il est attaché, qui interdit l'irrigation pour ne pas fausser l'identité historique du terroir, et de ses 48 variétés de pommes spécifiques, si elles ne poussent plus dans ce climat ? « Je pensais que j'aurais quarante, cinquante ans pour y réfléchir », confesse le jeune cidriculteur.

L'irrégularité induite par le changement climatique désoriente ces artisans du sol. « On a bien conscience que de tels événements vont se répéter. Mais peut-être pas autant que cette année ? », espère Nathalie Olivier. « On peut avoir une très bonne année, comme une très mauvaise... », rappelle Laurène Barbot. La jeune fromagère confesse avoir « du mal » avec ce qu'elle nomme le « discours médiatique » sur le réchauffement climatique. « Quand on va se prendre quatre ou cinq années comme ça, on trouvera des solutions », projette son frère. Sa sœur réplique, taquine : « On fera des chameaux. » ■

MANON RESCAN

Un projet de data center Google crée des remous dans l'Indre

A Etrechet, des élus, dont la maire, ont démissionné en protestation

ORLÉANS - correspondance

L'histoire locale retiendra que le projet de centre de données porté par Google aura posé les fondements d'une crise politique sans précédent dans le village d'Etrechet (Indre), près de Châteauroux. La maire (sans étiquette), Florence Laurent, s'est résignée à rendre son écharpe tricolore, mardi 15 septembre, pour protester contre l'arrivée du géant américain de la tech et de son gigantesque data center au milieu des parcelles de blé déclassé.

Ce départ fait suite à la démission de trois adjoints et d'une conseillère municipale de cette bourgade de 1 000 habitants, le 11 septembre. Une fin prématurée après un premier mandat amorcé après les élections municipales de mars, que les intéressés justifient au Monde par un « sentiment d'impuissance, alors que la commune n'a aucun pouvoir décisionnel sur un projet hors norme comme celui-ci qui s'implante sur [leur] territoire ».

Entre huit et dix bâtiments, prévus pour héberger des milliers de serveurs et d'équipements informatiques, pourraient émerger dans le parc d'activités d'Ozans, une zone asphaltée ne comprenant, pour le moment, qu'une usine de profilage à froid. D'après les projections, le centre de données envisagé par la filiale française de Google, Tricolore Com-

puting, devrait atteindre à pleine capacité une puissance électrique oscillant entre 880 mégawatts et 1,1 gigawatt. Soit l'équivalent d'un réacteur nucléaire classique.

En claquant la porte au lendemain d'un conseil municipal particulièrement suivi, le tiers des membres de l'assemblée d'Etrechet scelle une rupture radicale avec une position jusqu'alors favorable à l'arrivée d'un centre de données aux portes du village. L'annonce du data center avait été confirmée le 22 avril par Emmanuel Macron, lors d'un déplacement dans l'Allier : le président de la République avait en effet positionné Etrechet sur la carte de France des 150 grands projets industriels stratégiques.

Artificialisation des sols

Mais, le 9 septembre, la présentation du président de la communauté d'agglomération Châteauroux Métropole, Gil Avérous (divers droite), interlocuteur direct de l'Elysée sur le sujet, n'a pas eu l'effet escompté. « Nous ne pouvons plus demeurer en responsabilité ni assumer un projet en contradiction avec nos convictions profondes, agite Marie-Pierre Chabenat-Canals, 56 ans, ancienne éducatrice spécialisée et deuxième adjointe à la maire d'Etrechet. On nous présente une installation qui serait bonne pour la commune [sur le plan de la fiscalité locale], mais qui s'inquiète

de la nuisance visuelle, de l'impact sur la ressource en eau d'un data center ou des tensions que cela crée sur le réseau électrique. »

Les questions de l'artificialisation des sols ou de l'accaparement des ressources en terres et en eau demeurent le ciment des oppositions qui émergent dans la campagne berrichonne. L'idée d'un référendum local, défendue par les élus démissionnaires, semble avoir été écartée par ses promoteurs, aucune garantie quant à sa portée contraignante n'ayant été obtenue. Pour l'heure, rien, sinon des études environnementales défavorables ou une éventuelle volte-face de Tricolore Computing, d'ici à l'achat définitif des quelque 200 hectares réservés – la signature est prévue au plus tard pour juillet 2030 –, ne semble s'opposer au premier centre de données détenu sur le territoire français en nom propre par Google.

Mis en cause dans sa gouvernance par la frange contestataire d'Etrechet, Gil Avérous dit « regretter », dans un communiqué partagé mardi 15 septembre, « que le contexte local issu des élections municipales (...) ne puisse apporter la sérénité nécessaire à l'étude de dossiers qui constituent une opportunité historique de développement, de créations d'emplois [directs et indirects, estimés à près d'un millier] et d'activité pour notre département ». ■

VICTOR RIALLAIS

Le Monde

PRÉSENTE

QUEL MONDE APRÈS TRUMP?

UN ÉVÉNEMENT INÉDIT LE 10 NOVEMBRE 2026 AU GRAND REX

AVEC LA PARTICIPATION ARTISTIQUE DE THOMAS JOLLY

RETRANSMIS EN DIRECT DANS LES CINÉMAS PARTOUT EN FRANCE

Pour la première fois de son histoire, Le Monde investit la scène du Grand Rex. Le 10 novembre prochain, huit journalistes de la rédaction se succéderont pour créer en direct une édition spéciale du journal : « Quel monde après Trump ? ».

Pendant près de dix ans, les États-Unis et une partie du monde ont vécu à l'heure de Donald Trump. Au lendemain des élections de mi-mandat, le temps d'un premier bilan est venu. Il s'agit de parcourir cette décennie comme on feuillette un quotidien, rubrique après rubrique – géopolitique, culture, environnement, économie – pour comprendre ce qui a constitué le trumpisme, produit des intuitions d'un homme d'images et de bruit. Cette décennie a été dérangeante et exceptionnelle, et son héritage sera âprement disputé, bien au-delà des États-Unis.

Plus qu'une conférence, il s'agit d'un véritable spectacle. Pour accompagner les interventions de nos journalistes, des propositions artistiques rythmeront la soirée.

Notre événement sera également retransmis dans les cinémas partenaires partout en France.

« Je sonne l’alarme sur notre modèle culturel »

Delphine Ernotte Cunci, présidente de France Télévisions, dévoile une baisse de la dotation de l’Etat de 47 millions

ENTRETIEN

Alors que les contrats d’objectifs et de moyens pour la période 2026-2028 dont l’Etat et les sociétés de l’audiovisuel public conviennent ensemble ne sont toujours pas officiellement connus, Delphine Ernotte Cunci, présidente de France Télévisions, s’insurge de devoir poursuivre l’ensemble de ses missions en dépit de moyens toujours plus réduits. Avec une nouvelle baisse de 47 millions d’euros de la dotation de l’Etat, ce sont, au total, 90 millions qui viendront à manquer en 2027 à l’entreprise de médias publics, selon elle. Plutôt que de procéder à un vaste plan de suppressions de postes, la dirigeante, acculée à trouver une solution par la tutelle, déclare se résoudre à réduire encore les programmes, et donc les investissements dans la création audiovisuelle. Au risque, souligne-t-elle, d’une déstabilisation du système qui a permis l’exception culturelle française.

Attendu depuis juin, le contrat d’objectifs et de moyens de France Télévisions, qui fixe les missions assignées par l’Etat à vos antennes et le budget pour les réaliser, est toujours en discussion au ministère de la culture. Pourquoi n’est-il toujours pas dévoilé ?

Cela fait des mois qu’on discute avec l’Etat pour éviter ce qui se produit aujourd’hui : des missions inchangées mais un budget qui baisse encore. Après avoir retranché 80 millions d’euros à notre dotation l’an dernier [pour l’exercice 2026, elle s’est élevée à 2,37 milliards], ce sont encore 47 millions d’euros qui nous sont retirés pour 2027. Si on ajoute l’inflation et le manque à gagner publicitaire, ce sont 200 millions qui, sur trois ans, manquent à l’appel. Nous sommes une société de programmes : quand les recettes diminuent, les programmes finissent par être touchés. C’est un crève-cœur parce que cela fait dix ans que je me bats pour préserver et augmenter nos investissements dans la création.

A l’instar de Rodolphe Belmer, le PDG de TF1, vous tirez donc la sonnette d’alarme ?

Oui, je tire la sonnette d’alarme sur la sauvegarde de notre modèle culturel. Ce qui se dessine, c’est que les plateformes étrangères consentiront bientôt les plus gros investissements dans la

« On a déjà externalisé l’acier, est-ce qu’on va externaliser la culture ? »

création française. Est-ce qu’on souhaite cette forme de vassalisation ? C’est-à-dire des séries et du cinéma décidés, financés, castés, écrits, conçus par les Américains ou les Chinois ? Est-ce que l’on veut affaiblir cette industrie de la création, de liberté, qui emploie plus de monde que l’industrie automobile ? On a déjà externalisé l’acier, est-ce qu’on va externaliser la culture ? J’appelle à la vigilance collective.

Est-ce qu’en réduisant vos investissements dans la création, vous évitez de toucher aux effectifs de France Télévisions ?

Nous allons répartir les efforts à parts égales entre les coûts internes et les programmes. Nous avons déjà baissé les effectifs de 1300 salariés et j’ai annoncé qu’en 2026, 2027 et 2028 nous ne remplacerons pas un départ sur deux. Cela représente un effort considérable, d’autant que nous sommes en année d’élection présidentielle, et que nos réseaux ultramarins, régionaux et nationaux sont extrêmement mobilisés pour donner à comprendre ce moment important de la vie démocratique.

La situation est plus difficile pour nous, puisque, à ces 47 millions d’euros, il faut ajouter une baisse de nos ressources publicitaires d’environ 20 millions d’euros. Avec les 20 millions d’euros de plus-values immobilières que nous avons réalisés cette année mais qui ne sont, par définition, pas reconductibles, l’effort total s’élèvera donc à 90 millions d’euros en 2027 pour France Télévisions.

Vous avez déjà renoncé à environ 13 soirées de fictions inédites par an, à des jeux tels que « Questions pour un champion », etc. Allez-vous supprimer encore d’autres programmes ?

Nous allons agir partout. Nous allons continuer à renégocier les coûts des programmes et les droits sportifs. Certaines compétitions ne seront peut-être pas renouvelées, comme la Coupe de France de football par exemple.



Delphine Ernotte Cunci, dans son bureau, à Paris, le 31 août 2023. CHLOE SHARROCK/MYOP POUR « LE MONDE »

Il y a un an, vous appeliez le personnel politique à soutenir l’audiovisuel public. Très peu de voix se sont élevées. Y voyez-vous une conséquence de la commission d’enquête parlementaire dont le rapporteur, le député (Union des droites pour la République, Héroult) Charles Alloncle, s’est montré très agressif à l’encontre de votre groupe ?

Non... Je ne comprends pas ce silence. Mais, dans le même temps, j’ai aussi constaté que de nombreux parlementaires étaient prêts à s’engager pour des réformes structurelles – ce avec quoi j’ai toujours été d’accord –, et le premier ministre, Sébastien Lecornu, a renouvelé, en janvier, sa confiance dans l’audiovisuel public.

Au printemps, vous avez proposé des scénarios d’économies draconiennes à la ministre de la culture, jusqu’à imaginer d’éventuelles suppressions de chaînes. Était-ce par provocation ou pour obliger Catherine Pégard à prendre elle-même des décisions difficiles ?

Je comprends parfaitement la nécessité pour le pays de réaliser des économies. Cela fait dix ans que France Télévisions en fait. Je ne mets donc pas en cause le principe de l’effort budgétaire. Ce que je questionne, c’est l’adéquation entre nos missions et nos financements. Je suis patronne d’entreprise.

J’ai un budget, et des missions. Si je pense que nous ne serons pas en mesure de les assurer,

c’est ma responsabilité de proposer à mon actionnaire des solutions pour résoudre cette équation impossible.

Pourquoi l’intersyndicale de France Télévisions a-t-elle suspendu, le 8 septembre, les négociations sur le prochain accord collectif d’entreprise, qui fixe le temps de travail et définit les métiers ?

Mettez-vous à la place des salariés dont ils sont les représentants. Après six mois de commission d’enquête violente, avec des mises en cause qui ont touché chacun d’eux. Ils ont besoin d’un signe d’encouragement et de confiance.

Mais les négociations reprendront, parce que c’est l’intérêt

des salariés, comme de la direction, de disposer d’un bon accord collectif.

Comme à Radio France, la présence du directeur adjoint de la rédaction de « Valeurs actuelles », journal plusieurs fois condamné par la justice, sur la chaîne Franceinfo est contestée par trois syndicats...

Notre ligne de conduite, c’est d’avoir des éditorialistes maison. Donc, chez nous, il n’est pas éditorialiste mais débatteur face à Rokhaya Diallo [présidente de l’hebdomadaire Politis]. Il assume son point de vue, face à quelqu’un qui n’a pas les mêmes opinions. Nous avons toujours invité tout le monde à débattre, et nous continuerons à le faire. Nous sommes pluriels. Je comprends les interrogations et je trouve même sain que ces questions soient posées. Ma ligne n’a pas changé : liberté et pluralisme.

Pourquoi avoir retiré le replay de l’émission « La Grande Librairie » dans laquelle Adèle Haenel appelait à soutenir le peuple palestinien ?

Adèle Haenel a été invitée et sa « carte blanche » diffusée en direct. Je comprends que la dépublication ait été mal interprétée, mais il ne s’agissait évidemment pas de censurer la parole. C’est une procédure courante, lorsqu’une polémique ou des sautes conduisent à nous interroger sur la maîtrise de notre antenne. Mais nous n’avons pas suffisamment expliqué pourquoi nous l’avions fait. J’ai saisi notre comité d’éthique, car je veux une doctrine plus claire, opposable et explicable. Nos règles de dépublication seront rendues publiques dans les prochaines semaines pour qu’un tel débat ne se reproduise pas.

Léa Salamé a déclaré, le 14 septembre sur RTL, qu’elle retrouverait la présentation du « 20 heures » si son compagnon n’était plus candidat à l’élection présidentielle. Mais peut-elle reprendre son poste si Raphaël Glucksmann soutient, alors, un autre candidat ?

Nous sommes très clairs avec Léa Salamé. La règle, c’est : elle revient immédiatement si Raphaël Glucksmann perd la primaire, ou se retire et ne soutient personne. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
AUDE DASSONVILLE
ET MICHAËL MOREAU

Grand retour de Carrefour en Inde, après douze ans d’absence

Après avoir rouvert en août un premier hypermarché dans la banlieue de New Delhi, le français veut exploiter 50 magasins d’ici à 2030 dans le pays

NEW DELHI - correspondance

Saurabh Singh hésite longuement devant le rayon des boissons du Carrefour de Greater Noida, en banlieue de New Delhi. « Il y a tellement de choix », s’étonne cet employé d’une entreprise américaine en sécurité informatique. C’est la deuxième fois qu’il vient faire ses courses dans ce magasin. « Tout est beau, bien rangé, bien éclairé. Les travées sont propres et il y a de nombreux produits de qualité », ajoute-t-il tout en remplissant son chariot de plusieurs packs de bouteilles d’eau.

Douze ans après son départ, Carrefour repart à la conquête de l’immense marché indien. L’enseigne a ouvert le 14 août son premier hypermarché de 4 500 mètres carrés, au sous-sol d’un centre commer-

cial situé au pied d’immenses tours d’habitation. « Nous ciblons avant tout la classe moyenne qui n’habite pas très loin du magasin », décrit Patrick Lasfargues, le directeur exécutif de Carrefour Partenariat international.

« Plus végétariens »

Pour séduire cette clientèle, l’enseigne française mise sur un catalogue de 15 000 produits, dont environ 80 % sont fabriqués en Inde. Le tout est proposé à des prix compétitifs. Dès l’entrée, d’immenses bacs de riz et d’épices, piliers de la cuisine indienne, vendus en vrac et en libre-service attirent immédiatement le chaland. Un peu plus loin, des t-shirts et des robes sont vendus à partir de 99 roupies indiennes (0,90 euro). À cela s’ajoutent les produits frais, l’huile, les rayons

hygiène-beauté, les ustensiles de cuisine et de jardinage ou encore des sacs à dos pour enfants.

« La grande différence par rapport à d’autres magasins Carrefour que nous avons dans le monde, c’est qu’il n’y a pas de rayons boucherie et poissonnerie », précise Patrick Lasfargues. Le groupe a-t-il dû s’adapter au végétarisme défendu par le gouvernement nationaliste hindou ? « On s’adapte aux besoins des clients du coin, qui sont plus végétariens et qui ne souhaitent pas voir ces rayons ou savoir qu’ils sont en magasin. Mais ce modèle n’a pas vocation à être répliqué à l’identique partout dans le pays. C’est un modèle qui va marcher dans le nord de l’Inde. Dans d’autres régions, ces rayons seront présents », assure-t-il. Pas de rayon alcool non plus, tant les

Pas de rayon alcool dans cet hypermarché, ni poissonnerie ni boucherie

conditions pour obtenir une licence de vente peuvent rapidement devenir kafkaïennes en Inde. Manquent également les produits de marque Carrefour, qui correspondent à près de 40 % du chiffre d’affaires en France.

« Techniquement, nous pourrions importer ces produits d’Europe, mais il y a encore une taxe assez importante à payer tant que l’accord de libre-échange avec l’Union européenne n’est pas appliqué. Cela rendrait leur prix trop

élevé pour notre bassin de clientèle. Mais nous avons l’ambition de trouver des fabricants locaux pour faire des produits à marque Carrefour pour les magasins indiens », dit Patrick Lasfargues.

Carrefour a annoncé vouloir ouvrir 50 magasins d’ici à 2030 à travers le pays. Pour parvenir à cet objectif, le groupe a revu sa stratégie d’implantation : fini les investissements en fonds propres et les magasins de vente en gros destinés aux professionnels comme ce fut le cas entre 2010 et 2014. Carrefour privilégie le modèle de franchise avec le conglomérat Apparel Group, un acteur déjà bien établi et qui connaît le marché.

À l’époque, l’arrivée du groupe français, ainsi que d’autres multinationales de la grande distribution, avait suscité une forte opposition des petits commerçants in-

diens, notamment des kirana, ces petites épiceries de proximité, souvent familiales, et omniprésentes. Ce n’est plus le cas aujourd’hui, tant les habitudes des consommateurs indiennes ont évolué en moins d’une décennie.

Car Carrefour revient dans un marché profondément transformé par l’essor fulgurant du *quick commerce*, ces applications capables de livrer les courses à domicile en quelques minutes. Pour l’enseigne, le principal défi va donc être de convaincre des clients peu habitués au concept de grande surface de venir en magasin. Ravivaish Kumar, employé dans une société de communication, semble conquis : « On se sent vraiment bien, ici, je reviendrai. » Il a entendu parler de l’ouverture sur les réseaux sociaux. ■

ANIRUDDHA FERNANDEZ

HUAILAI (HEBEI) - envoyé spécial

Je suis navrée d'être si sale», s'excuse-t-elle. Xin Zhu, retraitée, a récolté deux belles courgettes et une grosse poignée de haricots dans cet ancien espace vert transformé en potager par ses soins. «*Heureusement qu'il a plu cette nuit et ce matin. D'habitude, j'apporte moi-même des bidons d'eau de mon appartement.*»

De l'autre côté de la clôture, trois voiturettes de golf et un bus estampillés Evergrande pourrissent au soleil, abandonnés. Au loin, luisent deux bâtiments pourpres, aux formes cylindriques : un musée du vin qui n'a jamais ouvert. Derrière Xin Zhu se dresse un ensemble de tours résidentielles, dont neuf sont couleur béton, sans toit ni fenêtres. Elles resteront en l'état. Les grues ont disparu.

«*A l'époque, il fallait vraiment se battre pour acheter, se souvient-elle. Ici même, à l'entrée, les gens faisaient la queue. Il y avait une foule immense, certains achetaient plusieurs logements uniquement pour gagner de l'argent. Ils contractaient des prêts bancaires, continuaient de rembourser les emprunts mais revendaient les logements dans la foule.*» Retraîtée de l'administration de l'université normale de Pékin, Xin Zhu a quitté son logement de fonction et emménagé en 2021 dans ce «*Jingbei Evergrande International Cultural City*», à Huailai, à 130 kilomètres de la capitale, au pied des montagnes.

Manque de chance, son installation a eu lieu quelques mois avant la faillite retentissante du promoteur Evergrande et l'effondrement du secteur immobilier chinois. Cette «*cité radieuse*» est à l'état de quasi-abandon. 11 326 logements devaient être construits ; 7 310 ont vu le jour, répartis parmi 134 immeubles et villas, aux prix bradés. Environ 1 500 personnes vivaient sur place, selon les habitants, moins de la moitié en hiver en raison d'un chauffage central défaillant. A l'origine, au moins 30 000 résidents étaient espérés.

UNE MACHINE À EXCLURE

Jadis premier promoteur immobilier privé du pays, Evergrande symbolisait le miracle économique chinois entre la fin des années 1990 et 2020, quand la construction de bureaux et habitations assurait 25 % du produit intérieur brut. A l'époque, la Chine avait fait du logement urbain une machine à enrichir les propriétaires. Et à exclure, aussi : dans les grandes villes, seuls les détenteurs d'un «*hukou*» local, l'équivalent d'un passeport intérieur, pouvaient acheter un bien.

«*Ces années de privatisation des sols urbains et de marchandisation du logement ont déclenché une vague massive d'investissements dans ce secteur. Leurs rendements ont transformé le logement urbain, auparavant une forme d'abri socialisé, en instrument de constitution de patrimoine privé*», dit Max Woodworth, professeur de géographie à l'université de l'Ohio (Etats-Unis) et spécialiste des transformations urbaines chinoises.

C'est dans ce contexte que le modèle d'Evergrande s'est déployé : vente de logements sur plan, promesse de confortables plus-values et recours massif à la dette. En 2020, le groupe portait ainsi plus de 300 milliards de dollars (environ 260 milliards d'euros) de passif. Construisant en périphérie, sur des terrains bon marché et sans restrictions d'achat liées au hukou afin de décupler sa base d'acheteurs potentiels, il a sombré en 2021, quand le gouvernement a interdit l'accès au crédit aux promoteurs surendettés, le privant de liquidités. Quelque 1 300 chantiers Evergrande étaient alors en cours.

Le fondateur Xu Jiayin a été condamné à la prison à vie, le 20 août, notamment pour fraude financière et corruption.

Presque achevé, le «*Jingbei Evergrande International Cultural City*» (en anglais sur les panneaux d'affichage) promettait l'opulence avec, en plus de logements cossus, un parc d'attractions pour enfants dit «*Evergrande Wonderland*», un musée du vin, une rue gastronomique, 11 bars à thème dans autant de maisons d'inspiration européenne, un cinéma, un centre commercial, un spa, un centre sportif avec piscine olympique.

Ces infrastructures existent. Mais elles n'ont jamais ouvert et ont fini vandalisées. Une porte entrouverte, la poignée arrachée, donne accès au Wonderland. Ce château reconstitué abrite un impressionnant labyrinthe de tobogans, un parcours d'Accrobranche, un bassin. On y découvre aussi un village miniature composé d'un garage, d'une supérette, d'une caserne, d'une prison, d'une cantine. Un carrousel et une soixantaine de jeux d'arcade, recouverts de

poussière blanche, occupent le dernier étage ; «*40 yuans [5,20 euros] par personne pour jouer à volonté*», disent les écrivains. Sur un bitume désert, où les herbes gagnent chaque interstice, Lin Yuping (un nom d'emprunt, à sa demande), cheveux courts sous sa capuche, marche en silence. Il y a trois mois, cette femme menue de 49 ans a quitté son poste dans la finance à Pékin pour vivre ici.

Divorcée depuis vingt ans, mère d'un étudiant en doctorat de sciences agricoles, elle a, en déménageant, laissé ses parents âgés occuper son appartement à Pékin, dans le quartier de Haidian. Le calme d'Evergrande lui sied parfaitement. D'autant que le loyer est dérisoire. «*Je loue un appartement de deux chambres pour 900 yuans par mois, je lis des livres bouddhiques toute la journée, je marche seule et je dors beaucoup*», dit-elle.

Un jeune gardien flottant dans son uniforme noir se tient à l'entrée de son pâté d'immeubles. De la chicorée sauvage et des achillées millefeuille envahissent la promenade longeant les immeubles. L'appartement de Lin Yuping est réduit à l'essentiel : lit, fauteuil, table, bouilloire. «*Les charges sont un peu élevées*, dit-elle, *car réparties en une poignée de résidents. Et on ne sait pas si tout l'argent est dépensé.*» Lorsque des résidents lui ont appris que le chauffage central serait sans doute capricieux cet hiver, Lin Yuping s'est procuré des joints pour calfeutrer sa porte.

Ce repli sur une vie simple, loin de la pression des villes sur la réussite sociale et financière et des normes sociales chinoises, est le revers d'une économie à deux vites-

ses, où l'expansion de l'industrie et de l'export masque une demande intérieure atone. La production industrielle a augmenté de 5,2 % sur un an en août, portée par les ventes à l'étranger de voitures électriques, produits électroniques et robots industriels.

UNE DÉCOTE DE 75 %

Pour la même période, les exportations ont ainsi bondi de 25 %. Mais la consommation intérieure patine : les ventes au détail n'ont progressé que de 0,4 % en août sur un an. Les prêts aux ménages, crédits immobiliers compris, se sont contractés de 202,9 milliards de yuans en août, après une baisse de 460,3 milliards de yuans en juillet, tandis que les prix des logements neufs ont baissé de 0,1 % en août, comme en juillet et en juin.

Dans le voisinage de Lin Yuping, un couple de petits fonctionnaires à la retraite explique avoir acquis, en 2023, leur appartement de 110 mètres carrés pour 320 000 yuans, soit 41 000 euros. Deux ans et demi plus tôt, juste avant la faillite d'Evergrande, il s'affichait à 1,2 million de yuans. Le bien a été acquis de manière déclinée. «*Evergrande avait des dettes envers ses prestataires et leur a donné des appartements en échange. C'est à ceux-là qu'on peut acheter pour pas cher.*» Ce trois-pièces bradé, précisent-ils, leur a enfin permis de quitter leur logement de fonction délabré, à Pékin. «*Nous en étions finalement devenus les propriétaires mais il était invendable et nous n'avions pas les moyens de vivre ailleurs à Pékin. Evergrande est mort mais nous a sauvés*», déclare amusé l'époux.

« Le loyer est faible, la vie est simple. Alors j'ai déplacé mon commerce ici », selon l'épicier de la cité

Un homme observe la rue depuis son épicerie vendant nouilles instantanées, sodas et autres produits de première nécessité. Le patron a disposé ses frigos transparents et trois chaises sur le trottoir aux dalles disjointes. «*J'ai vécu plus de vingt ans à Pékin. Mais, pour un gars sans diplôme comme moi, à moins de faire un métier manuel ou physique, c'est devenu difficile de travailler. Alors j'ai déplacé mon commerce ici.*»

L'épicier livre des bonbonnes d'eau à domicile. «*Le bloc D est assez habité, vous le verrez ce soir : il y aura un peu de lumière aux fenêtres. Et certains travaillent à domicile. Ils font des vidéos, je le vois quand ils me font entrer.*» Une agente immobilière confirme l'arrivée timide de ce public de nomades numériques. «*Mais à 80 % ou 90 %, j'ai affaire à des retraités peu fortunés. Certains prennent le train pour Pékin quand ils doivent aller à l'hôpital. Mais sans école, ni entreprise, comment voulez-vous attirer des familles ?*»

Plus loin, un musicien en chemise blanche et baskets élimées joue de la trompette devant une fausse chapelle russe. Autour de lui se dressent les tours les moins

habitées de la résidence. L'acoustique est parfaite. On nous explique que des propriétaires ont préféré abandonner leur logement plutôt que de continuer à rembourser leur emprunt. Divorcé, ce Pékinois de souche, âgé de 45 ans, vit ici sans emploi et sans crainte. A l'écouter, cette résidence a trouvé tout son sens : «*Nous avons tous accès à une grande abondance matérielle. Il serait temps de profiter des fruits du travail déjà accompli.*»

Les spéculations vont bon train concernant l'avenir de cette cité Evergrande. Certains pensent qu'une école élémentaire sera construite ; d'autres qu'un chauffage collectif gratuit s'appuiera sur des sources d'eau chaude environnantes. Rien ne filtre du côté de la municipalité. Depuis mars, un nouveau chantier à l'entrée ouest du site témoigne d'un début de reconquête : l'université de Pékin y construit un campus pour y former des étudiants autour du big data et des énergies nouvelles.

«*La Chine a réussi à éviter la formation de vastes bidonvilles urbains, tels qu'on en observe dans une grande partie du monde (...). Cette réussite repose toutefois sur d'importantes injustices sociales et économiques*», rappelle le géographe Max Woodworth. Il conclut : «*Une prolifération de logements concentrés pour les ménages à faibles revenus, situés à la lointaine périphérie urbaine, marquerait un changement significatif dans la répartition spatiale des populations pauvres et marginalisées [qui, jusqu'à récemment, ont toujours vécu à proximité de personnes de différents niveaux de revenus]. C'est un phénomène à surveiller dans les années à venir.*»

Vers 17 h 30, une trentaine de paysans en triporteurs électriques bleus apparaissent. Ils étalent leurs fruits et légumes sur le bitume d'une artère. L'un d'eux installe son barbecue ambulant. Un autre relie sa batterie à un petit karaoké, à 2 yuans la chanson. Un dernier sort ses ciseaux, un miroir et propose des coupes à 10 yuans. La cité s'anime dans une ambiance de petite ville rurale, très loin du standing «*international*» promu, à l'époque, par le promoteur Evergrande. ■

JORDAN POUILLE



Des habitants de la cité Evergrande, à proximité d'un écran vidéo éteint, à Huailai (Chine), le 7 septembre. GILLES SABRIÉ POUR « LE MONDE »

PLEIN CADRE

A Huailai, la crise de l'immobilier chinois

A 130 kilomètres de Pékin, l'ancienne cité modèle du promoteur déchu Evergrande devait accueillir des dizaines de milliers d'habitants. Le site, inachevé, est devenu un refuge bon marché

Violences économiques conjugales : l'impensé

Le principe de non-ingérence du banquier et le flou juridique laissent des femmes démunies

Le jour où je suis allé voir les gendarmes après avoir subi des violences physiques, ils m'ont dit de quitter le domicile. Monsieur y est resté. Et pourtant, il a arrêté de payer notre emprunt immobilier», raconte Carole Jacon, 49 ans. Pour cette travailleuse sociale, le calvaire dure depuis dix ans. Après sa séparation en 2015, sa banque lui demande de rembourser un prêt avoisinant 160 000 euros, correspondant à l'achat de sa maison avec son ex-conjoint. «Il s'est déclaré insolvable, donc c'est moi que l'on est venu chercher pour éponger.»

Ce que vit cette mère de deux enfants représente un véritable impensé des violences conjugales, habituellement associées à des maltraitances physiques et psychologiques. Contrôle des dépenses, surveillance des comptes bancaires, confiscation des moyens de paiement et refus de payer les charges sont autant de faits qui correspondent à une violence dite économique. Une brutalité dont Carole est loin d'être la seule victime : en 2025, 23 % des femmes ayant contacté le 3919, ligne d'écoute dévolue aux violences sexistes et sexuelles, décrivaient des maltraitances de ce type, selon la Fédération nationale solidarité femmes.

Pourtant munie d'attestations de logement par un tiers – sa mère – et de justificatifs médi-

caux détaillant son incapacité à travailler, cette habitante de l'Ain assure que sa banque n'a «jamais rien voulu savoir», lui demandant même de recouvrer à elle seule la dette pourtant contractée à deux. «Combien de fois ai-je demandé à être désolidarisée du prêt et à ne rendre que la moitié de la somme? Ce qui est fou, c'est qu'elle serait déjà remboursée si ça avait été accepté», se désole Carole. Les saisies sur son salaire viennent recouvrer un peu plus de 11 000 euros de son emprunt. Pendant ce temps, son ex-conjoint ne paie pas toujours la pension alimentaire de leurs filles.

«Contrôler l'accès à l'argent»
«Dans ce type de maltraitances, le but de l'agresseur-conjoint est de contrôler l'accès à l'argent de sa compagne, ou de voler une partie de son patrimoine», précise Françoise Brié, présidente de la Coordination française pour le lobby européen des femmes. Cela fait partie du mécanisme de manipulation propre aux violences conjugales. Tout est fait pour empêcher la victime de partir, en lui interdisant d'avoir un compte bancaire, ou en captant ses revenus via un compte joint.»

Autre pratique : un homme appelle la banque de sa compagne pour faire opposition sur sa carte, en prétextant que cette dernière a été dérobée et que sa

«BEAUCOUP NE PORTENT PAS PLAINTÉ, PAR PEUR D'ENVENIMER LA SITUATION AVEC LEUR AGRESSEUR»

VALÉRIE KIPFER
chargée de mission bancaire et interbancaire pour la Fondation Crésus

propriétaire ne dispose d'aucun moyen de communication. Ce type d'acte n'est pas reconnu par la loi en tant que tel : il doit s'accompagner de faits de violences physiques ou psychologiques pour être condamné. En 2023, le cabinet de gestion de patrimoine Oseille et compagnie et la newsletter «Les Glorieuses» en ont dressé un baromètre.

Pour les victimes, la peur des représailles est quasi systématique. «Beaucoup ne portent pas plainte, par peur d'envenimer la situation avec leur agresseur», observe Valérie Kipfer, chargée de mission bancaire et interbancaire pour la Fondation Crésus. C'est encore plus le cas quand il y a des enfants. Le conjoint peut faire du chantage sur leur garde ou sur le paiement de la pension alimentaire.»

Par ailleurs, d'après un sondage IFOP de 2022, un homme sur cinq estime que la confiscation des moyens de paiement de son ou de sa conjointe ne relève pas de maltraitance conjugale.

Sollicitées par *Le Monde*, les principales banques françaises (celle de Carole n'a pas souhaité nous répondre) disent avoir un champ d'action limité. Plusieurs d'entre elles affirment former leurs conseillers «à la prévention et à la détection» de ces violences, avec des prérogatives à suivre en agences : suggérer l'ouverture de deux comptes distincts en parallèle d'un compte joint;

vérifier systématiquement auprès du titulaire d'une carte bancaire la validité d'une demande d'opposition ; ne pas donner accès aux comptes du conjoint ou de la conjointe, afin de limiter les dérives...

«Le conseiller bancaire peut relever certains signaux sur le compte de ses clients, qualifier certains faits d'usurpation d'identité, mais si la victime ne porte pas plainte, il lui est difficile d'aller plus loin», estime Isabelle Copin Dumet, coprésidente de Financi'Elles, fédération agissant en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les secteurs bancaires et assurantiels. Le problème toucherait au principe de non-ingérence qui s'applique à tout banquier : s'il a le devoir de veiller sur les comptes de ses clients, il ne doit pas interférer» dans leurs affaires personnelles.

Deux garde-fous existent depuis 2022 afin de protéger les femmes victimes : la loi Rixain, selon laquelle les salaires et les prestations sociales doivent obligatoirement être versés sur un compte bancaire dont le bénéficiaire est le titulaire ou le cotitulaire ; plusieurs banques permettent quant à elles d'ouvrir un compte d'urgence gratuitement, au nom de la demandeuse et de manière confidentielle.

Reste que l'organisation frauduleuse d'insolvabilité n'est aujourd'hui pas considérée comme une violence conjugale. Après avoir réussi, il y a un an, à mettre en pause le remboursement du prêt contracté avec son ex-conjoint, Carole doit encore rembourser 12 000 euros à la banque. «Ça me bloque complètement, au point que je ne peux plus faire d'emprunt, souffle-t-elle. Quand vous voyez ce qu'un homme peut faire à une femme... Ça m'a pris toute une partie de ma vie.» ■

ENZO CASTÉRAS



SOS CONSO
CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVALS

Parents âgés et «abus d'état de dépendance»

Comment sanctionner, sur le plan civil, et non pénal, les cocontractants qui profitent de l'état de faiblesse de personnes vulnérables, pour en retirer un avantage manifestement excessif? A cette question l'exécutif a répondu, lors de l'adoption de l'ordonnance portant réforme du droit des contrats du 10 février 2016. Il a consacré, à l'article 1143 du code civil, une nouvelle forme de violence susceptible de vicier le consentement : l'«abus de l'état de dépendance». Si cet abus est caractérisé, il entraîne l'annulation du contrat, comme le montre l'affaire suivante.

Le 26 août 2019, M. et M^{me} X, vignerons corses, victimes, l'un d'un AVC, l'autre de la maladie d'Alzheimer, consentent à leur fils aîné un bail rural très avantageux. Ils l'autorisent à exploiter 72 hectares de vergers et de vignes pour la somme mensuelle de 833 euros (au lieu de 6 000 euros minimum, selon les prix du marché). Ils lui louent 536 mètres carrés de bâtiments, dont une maison de 10 pièces, pour la somme mensuelle de 300 euros. Lorsque, deux ans plus tard, le fils cadet en est informé, il assigne son frère pour obtenir l'annulation du bail sur le fondement de l'article 1143 du code civil. Il prouve par des certificats médicaux que ses parents étaient diminués («en état de dépendance»), et que son frère le savait, puisqu'il les voyait régulièrement. Il démontre, par comparaison avec les prix pratiqués, le caractère manifestement excessif des avantages obtenus.

LE VICE DE VIOLENCE EST CARACTÉRISÉ SANS MENACES NI PRESSIONS

Etat de vulnérabilité
Le tribunal paritaire des baux ruraux de Bastia annule le bail. La cour d'appel de cette ville confirme sa décision en 2024, en jugeant que les «contreparties relativement dérisoires» obtenues par les époux «permettent à elles seules de démontrer l'abus de l'état de dépendance [de ceux-ci]». L'aîné se pourvoit en cassation. Il affirme que «l'état de dépendance implique qu'une personne soit en situation de sujétion par rapport à une autre», ce qui n'était pas le cas de ses parents envers lui. Il soutient aussi que le «comportement abusif du contractant» doit «se manifester par des menaces ou des pressions», dont la cour n'a pas recherché la preuve. Le 4 juin (2026, 24-15.070), la Cour de cassation répond d'une part qu'«il n'est pas nécessaire d'établir l'existence d'actes positifs de menace ou de pressions pour caractériser un vice de violence» et, d'autre part, que «l'état de dépendance à l'égard du cocontractant (...) peut résulter d'un état de vulnérabilité, connu de ce cocontractant». Autrement dit, l'abus de l'état de dépendance est caractérisé lorsqu'il existe trois éléments cumulatifs : une vulnérabilité (intrinsèque), la connaissance de cette vulnérabilité par le cocontractant, et l'avantage manifestement excessif retiré de l'exploitation de cette vulnérabilité. La Cour rejette le pourvoi. ■

28 %

C'est le taux de femmes en couple déclarant ne pas disposer d'«un compte courant personnel», selon un sondage IFOP réalisé en octobre 2025 avec le Crédit mutuel et la Fédération nationale solidarité femmes. En 2024, ce chiffre était de 23%. Par ailleurs, 30% des répondantes affirment qu'elles ne disposent pas «d'une source de revenus autre que celle du conjoint», et 48% d'entre elles estiment qu'elles ne pourraient pas quitter le «foyer conjugal» sans «une aide financière extérieure».

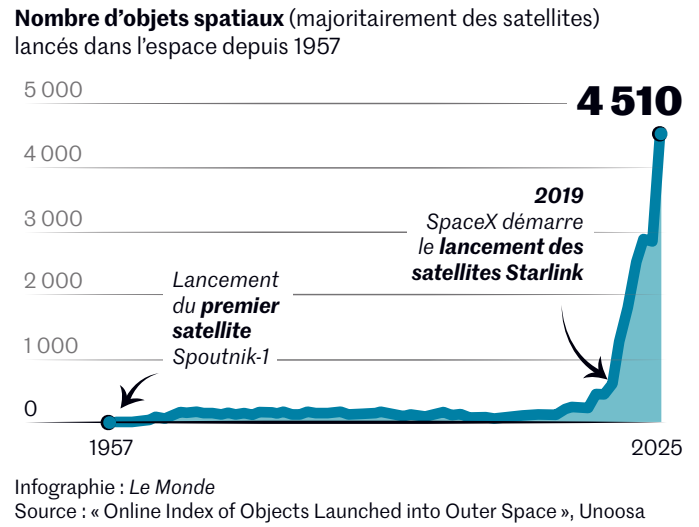
BOURSE

Investir dans l'exploration spatiale est-il porteur?

Dès 1954, dans son album *On a marché sur la Lune*, Hergé envoie Tintin, Milou et le capitaine Haddock dans l'espace, quinze ans avant que la mission américaine Apollo-11 ne permette réellement à des astronautes de fouler le sol lunaire. Depuis, la conquête spatiale continue de faire rêver et de nombreux Etats s'attellent à en faire une réalité. «Plus de huit nations sont en lice dans la course pour retourner sur la Lune et s'y installer, la planète Mars étant également dans le viseur», rapporte Rolando Grandi, cofondateur de la société de gestion Itavera AM et cogérant du fonds IAM Space. Il reste encore des défis technologiques à surmonter, mais l'essor de la robotique et de l'intelligence artificielle permet d'envisager une colonisation d'ici une quinzaine d'années.»

D'ici là, l'exploration spatiale offre des débouchés plus immédiats et moins sensibles à la dépense publique. Géopositionnement, imagerie spatiale, télécommunication par satellite... 78 % du marché relève d'applications commerciales, selon un rapport de 2024 de Space Foundation. A ces débouchés s'ajoutent bien évidemment les enjeux de défense, particulièrement cruciaux dans le contexte géopolitique actuel.

L'essor du spatial est principalement lié à l'innovation technologique, qui a permis de réduire drastiquement le prix d'envoi des satellites dans l'espace. «Dans les années 2000, il fallait compter



autour de 18 000 dollars [15 587 euros] par kilogramme de matière envoyée dans l'espace. C'est 2 500 dollars aujourd'hui», indique Roni Michaly, président de la société de gestion Galilee AM. Et ce chiffre pourrait encore baisser.

Un «ovni au sein du secteur»
Toutes les planètes semblent alignées afin de permettre le décollage de ce marché, pour lequel le World Economic Forum table sur une croissance moyenne de 9 % par an à l'horizon 2035. L'introduction en Bourse de SpaceX, le 12 juin, a d'ailleurs suscité un intérêt marqué chez les investisseurs, portant sa valorisation à plus de 2 100 milliards de dollars lors de sa première journée de cotation sur le Nasdaq. «Avec 75 milliards

de dollars levés en Bourse, c'est la plus grosse introduction jamais réalisée, ce qui a donné beaucoup de crédibilité au thème de l'exploration spatiale», souligne Christophe Pouchoy, cogérant du fonds Echiquier Space de La Financière de l'Echiquier. En contrepartie, cette opération a aussi amené des interrogations sur la valorisation du secteur, à cause des niveaux hors norme atteints par la société d'Elon Musk. Pourtant, SpaceX ne reflète pas l'écosystème, selon les professionnels. «C'est un ovni au sein du secteur, comme Tesla peut l'être dans l'automobile», estime Rolando Grandi. Cela éclipse le fait que la thématique n'est pas particulièrement onéreuse au regard de la croissance anticipée.»

D'autant qu'après une envolée du secteur dans les semaines qui ont précédé l'introduction de SpaceX, les cours de Bourse ont corrigé pendant l'été. «La hype est retombée et le dégonflement du titre a entraîné toute la thématique», constate Roni Michaly. Depuis le début d'année, la performance s'élève à 6,16 %, légèrement au-dessus de l'indice monde.

Pour faire face à une demande croissante des épargnants, la fintech Mon Petit Placement a intégré la thématique à son offre en assurance-vie en mai. «Beaucoup de nos clients sont désireux de s'exposer à cette thématique d'avenir au même titre que l'intelligence artificielle», dit Lucas Dahmani, conseiller en investissement chez Mon Petit Placement. Mais elle doit être utilisée à petite dose pour limiter le risque. «C'est un placement avec de forts biais sectoriels donc nous limitons sa part à 10 %-15 % du portefeuille sur un contrat d'assurance-vie, que l'on complète avec des investissements plus diversifiés et/ou sécuritaires, selon le client», poursuit-il.

L'offre de placements demeure limitée, une dizaine de fonds et d'ETF (*exchange-traded funds*, appelés aussi «trackers») se partageant le marché. Attention à bien regarder les valeurs qui les composent, car chacun a sa propre définition de l'univers d'investissement, puisqu'il n'existe pas de définition universelle d'une entreprise «spatiale». ■

AURÉLIE FARDEAU

QUESTION À UN EXPERT

Qui sont les loueurs en meublé concernés par la hausse de la CSG?

BAPTISTE BOCHART, juriste chez JD2M, Jedecclaremonmeuble.com

Introduite par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, la hausse de 1,4 % de la contribution sociale généralisée (CSG) était passée relativement inaperçue chez la plupart des loueurs en meublé. Mais son application rétroactive aux revenus 2025 a contribué à attirer l'attention de certains loueurs en meublé au moment de procéder à leur déclaration de revenus, d'autant que ses conditions d'application, variables, suscitent de nombreuses questions. En location meublée, la CSG est l'une des composantes des prélèvements sociaux, en compagnie de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et du prélèvement de solidarité. L'augmentation de la CSG signifie donc que, dans certains cas, le montant des prélèvements sociaux, habituellement de 17,2 %, passe à 18,6 %. Encore faut-il savoir dans quels cas cette hausse s'applique, ce qui va largement dépendre du statut fiscal du loueur, mais pas seulement. Les loueurs touchés de la manière la plus directe, et la plus immédiate, sont sans conteste ceux qui relèvent du statut de loueur en meublé non professionnel (LMNP), qui sont soumis au paiement des prélèvements sociaux. Toutefois, certains ne sont pas concernés par cette hausse : il s'agit de ceux qui, parce qu'ils tirent plus de 23 000 euros de recettes d'une activité de location de courte durée, relèvent du régime des cotisations sociales, et non plus de celui des prélèvements sociaux. Pour les loueurs en meublé non professionnels assujettis, la conséquence d'une telle hausse est bien évidemment une augmentation de l'imposition, même si son impact réel dépend largement du résultat fiscal des loueurs, et donc du régime fiscal choisi. Par ailleurs, les loueurs soumis à ce statut peuvent également se rassurer sur un autre point : celui de l'imposition de la plus-value. Les plus-values des particuliers étant exonérées de hausse de la CSG, les LMNP conservent un taux de prélèvements sociaux applicable à leur plus-value imposable de 17,2 %. Du côté des loueurs en meublé professionnels, la dynamique est inversée. Puisque leurs revenus ne sont pas soumis aux prélèvements sociaux pendant leur activité, ils ne verront aucune différence. En revanche, à l'arrêt de leur activité, et sauf exonération, une partie de leur plus-value sera assujettie aux prélèvements sociaux, qui seront, dans ce cas, concernés par la hausse de la CSG, et donc au taux de 18,6 %. ■

La justice russe sait parfois se montrer magnanime. Le 27 août au soir, le sulfureux homme d'affaires Ilia Traber, 76 ans, était libéré de prison pour «*raisons de santé*». Quatre jours plus tard, les charges retenues contre lui – meurtre commandité et trafic d'armes – étaient abandonnées. Ce revirement était inattendu, car, depuis son arrestation, le 17 juin, son sort semblait scellé, l'enquête en cours depuis plus de cinq ans ayant finalement abouti. Un témoignage, celui de son ancien chauffeur, le désignait comme l'un des commanditaires de l'assassinat d'Alexandre Petrov, un partenaire en affaires, abattu par un tireur d'élite, le 24 octobre 2020, alors qu'il sortait du sauna de sa luxueuse propriété des environs de Vyborg, près de la Finlande.

La libération de «*l'antiquaire*», le surnom de Traber dans le milieu, a fait jaser à Saint-Petersbourg, la ville qui lui servit de tremplin. Associé à l'une des mafias les plus puissantes, la Tambovskaja-Malychevskaja, il avait réussi, au tournant des années 1990, à s'appropriier les ports de la région. L'époque était brutale, et le partage des biens de l'empire soviétique, totalement hermétique à la notion de propriété privée, se faisait à coups de kalachnikov.

Après avoir fait éliminer plusieurs responsables locaux peu coopératifs, parmi lesquels le chargé des privatisations à la mairie, Mikhaïl Manevitch, tué par balle, le 18 août 1997, Traber et ses associés parvinrent à mettre la main sur le port de l'ancienne capitale impériale et sur son terminal pétrolier. Non sans l'aval de la municipalité, plutôt conciliante. Le maire Anatoli Sobtchak (1991-1996) – un «*démocrate*», comme on disait à l'époque –, soucieux de ne pas se salir les mains, avait confié le portefeuille des relations avec les milieux interlopes à son adjoint au commerce extérieur, Vladimir Poutine, un ancien du KGB rompu aux actions clandestines. C'est ainsi que Traber reçut du maire adjoint, en mai 1996, le monopole de la fourniture de carburant pour l'aéroport Poulkovo, un contrat très juteux.

Traber et Poutine étaient-ils proches ? Pas vraiment, assura, en 2011, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, décrivant une simple «*relation de travail*». Pourtant, «*l'antiquaire*» fut remarqué à la fête d'anniversaire du président, en 2016. Quoi qu'il en soit, son portefeuille d'actifs s'est étoffé au fil des ans. Non content de mettre la main sur les principaux terminaux pétroliers du nord-ouest de la Russie, il a acquis des chantiers navals, une compagnie d'électricité, des actifs dans l'immobilier et une foule de sociétés-écrans installées dans des paradis fiscaux. Poursuivi en Espagne, en 2008, pour blanchiment d'argent, il semblait intouchable, jusqu'à son arrestation très commentée par les médias, tout comme sa libération, dont on ne tarda pas à découvrir les dessous.

En réalité, Traber a dû payer pour obtenir son bon de sortie. Pendant les soixante-douze jours de sa détention, les enquêteurs l'ont pressé de céder ses parts dans quatre de ses entreprises les plus stratégiques. Il lui a notamment fallu renoncer à un mégaprojet de transbordement dans le port de Primorsk, sur la Baltique, appelé «*Primorsko APK*», crucial pour les exportations de pétrole, de gaz, de charbon, de céréales et d'engrais.

«*Les actifs de Traber ont été saisis parce que la protection dont il jouissait auprès de Vladimir Poutine a cessé de fonctionner. Il faut savoir que ceux dont la protection s'étiole sont les premiers à être dévorés. Pour le reste, Traber et ses associés s'en sont tirés à bon compte, libres et blanchis des accusations qui pesaient contre eux. D'autres sont moins chanceux*», note l'économiste Nikolay Kulbaka, professeur à l'Université européenne des humanités, à Vilnius.

LE PATRIOTISME AVANT LES PROFITS

Les déboires de «*l'antiquaire*» sont loin d'être isolés. Depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine, en février 2022, les autorités russes se sont lancées dans une vaste redistribution de la propriété, un Monopoly destiné à reprendre le contrôle des secteurs stratégiques, usines militaires, terminaux pétroliers, sociétés de transport, holdings du secteur agroalimentaire, banques. Le plus souvent, les actifs sont saisis par l'Etat. Ils sont ensuite vendus lors d'enchères opaques à des entrepreneurs loyaux.

En quatre ans et demi, près de 200 entreprises ont ainsi changé de mains – du jamais-vu depuis l'effondrement de l'URSS, en 1991, quand les privatisations sauvages ont commencé sur fond de règlements de comptes. «*Actuellement, Poutine cherche surtout à placer les secteurs stratégiques entre les mains des courtisans qui composent*

son entourage. Ceux qui ne sont pas assez loyaux voient leurs actifs confisqués», note Mikhaïl Fishman, chroniqueur à la télévision russe d'opposition Dojd.

C'est le cas de Vadim Mochkovitch, le fondateur de la holding agroalimentaire Rusa-gro, tombé en disgrâce lui aussi. Arrêté en mars 2025 pour détournement de fonds, il se trouve dans un centre de détention provisoire tenu secret. En quelques mois, la majeure partie de ses actifs a été nationalisée. Ancien sénateur de la région de Belgorod (2006-2015), l'homme semblait pourtant bien introduit au sein du sérail. Le président l'avait d'ailleurs convié à une réunion d'affaires le jour de l'invasion de l'Ukraine, le 24 février 2022. A l'évidence, leurs relations se sont envenimées depuis lors. «*Il est clair que Vadim Mochkovitch a été dépossédé et emprisonné pour avoir refusé de financer la guerre en Ukraine. C'est aussi un avertissement adressé aux autres entrepreneurs*», relève Mikhaïl Fishman.

Le patriotisme passe avant les profits, tel est le message du Kremlin. «*Un entrepreneur responsable est un vrai citoyen russe qui n'ouvre pas de sociétés hors du pays pour y placer une partie de ses avoirs, se mettant, de cette façon, à la merci des puissances étrangères*», avait prévenu Vladimir Poutine, lors d'un forum d'affaires, le 16 mars 2023.

Pour avoir fait fi des enseignements du chef, le milliardaire Konstantin Strukov a été dépossédé de son fleuron minier, Yuzhuralzoloto, un mastodonte de l'extraction de l'or. Prévoyant, Konstantin Strukov a bien tenté de fuir, mais il a été arrêté à l'aéroport, le 4 juillet 2025. L'acte d'accusation mentionne son goût trop prononcé pour le luxe tapageur et surtout le placement d'une partie de sa fortune à l'étranger. Les fuites de capitaux sont un vrai souci pour le Kremlin, ulcéré par l'ampleur de ceux-ci. Plus de 250 milliards de dollars (près de 217 milliards d'euros) sont sortis du pays depuis le début de l'offensive, un vrai trésor de guerre.

Au moment où le président racle les fonds de tiroir pour financer la poursuite de son «*opération militaire spéciale*», cette perte est malvenue. Il n'a pas le choix : l'économie

«**POUTINE CHERCHE SURTOUT À PLACER LES SECTEURS STRATÉGIQUES ENTRE LES MAINS DES COURTISANS QUI COMPOSENT SON ENTOURAGE**»

MIKHAIL FISHMAN
chroniqueur à la télévision
russe d'opposition Dojd



ANNE-GAËLLE AMIOT

L'Etat russe, prédateur au service de la guerre

LE SYSTÈME POUTINE 3/3 Depuis l'invasion de l'Ukraine, en 2022, une vaste redistribution de la propriété est en cours en Russie. Le plus souvent, les actifs d'entrepreneurs jugés déloyaux sont saisis par l'Etat et revendus à des fidèles du maître du Kremlin

russe, mal en point pour la deuxième année de suite, est soumise à un déficit budgétaire record, sur fond de croissance en berne et de manque d'investissements, le tout combiné à une incapacité à emprunter sur les marchés internationaux.

Pour autant, il n'est pas certain que les confiscations d'entreprises aident beaucoup Vladimir Poutine. De fait, l'Etat ne semble pas tirer grand bénéfice des mises aux enchères de celles-ci organisées le plus souvent à guichets fermés. S'agissant du consortium minier, l'agence étatique Rosimouchchestvo a dû s'y prendre à quatre fois avant de pouvoir conclure la vente, au mois de juillet, pour la somme de 93,2 milliards de roubles (960 millions d'euros), soit une décote de 40 % par rapport au prix de départ, fixé à 162,02 milliards. L'acquéreur est l'entrepreneur tchétchène Rouslan Baïssarov, détenteur de 67,2 % des actions de l'entreprise.

«**MÉTHODES DE BANDIT**»

A défaut de renflouer le budget, les spoliations rapportent aux oligarques amis du président. L'aéroport moscovite Domodedovo, le troisième du pays, est ainsi tombé, pour «*raisons de sécurité*», dans l'escarcelle du clan Rotenberg, soit le premier cercle des familiers de Vladimir Poutine. Saisi par l'Etat, l'aéroport a été mis aux enchères, en mai 2025, pour 132 milliards de roubles, sans que le moindre acquéreur se manifeste. Finalement, la vente a été conclue neuf mois plus tard, pour 66,13 milliards de roubles, deux fois moins que le prix de départ. C'est Arkadi Rotenberg, ancien partenaire de judo du président, un ami d'enfance devenu milliardaire (avec une fortune entre 2,5 milliards et 5,3 milliards de dollars, selon les estimations), qui l'a acquis. Sa société Perspektiva règne désormais en maître sur le ciel de la capitale, puisqu'elle détient déjà Cheremetievo, un autre aéroport moscovite d'importance.

Une fois n'est pas coutume, les anciens propriétaires de Domodedovo, Dmitri Kamenshtchik et Valery Kogan, ne sont pas en prison : ils vivent hors de Russie. C'est bien ce que la justice leur reproche, justifiant la saisie de l'aéroport par la nécessité de le

soustraire au «*contrôle étranger*», les deux entrepreneurs étant titulaires de passeports turc et émirati pour le premier, israélien pour le second.

«*Quand ils ont acheté Domodedovo, l'endroit était en piteux état. Ils ont investi des sommes colossales pour en faire un aéroport moderne. Vingt ans plus tard, ils ont tout perdu*», résume Vera Grantseva, enseignante à Sciences Po. «*Surtout, cette nouvelle vague de redistribution de la propriété est révélatrice de l'ampleur des problèmes économiques auxquels le gouvernement est confronté et qu'il tente de résoudre avec des méthodes de bandit*», analyse cette bonne connaissance des arcanes de la politique russe.

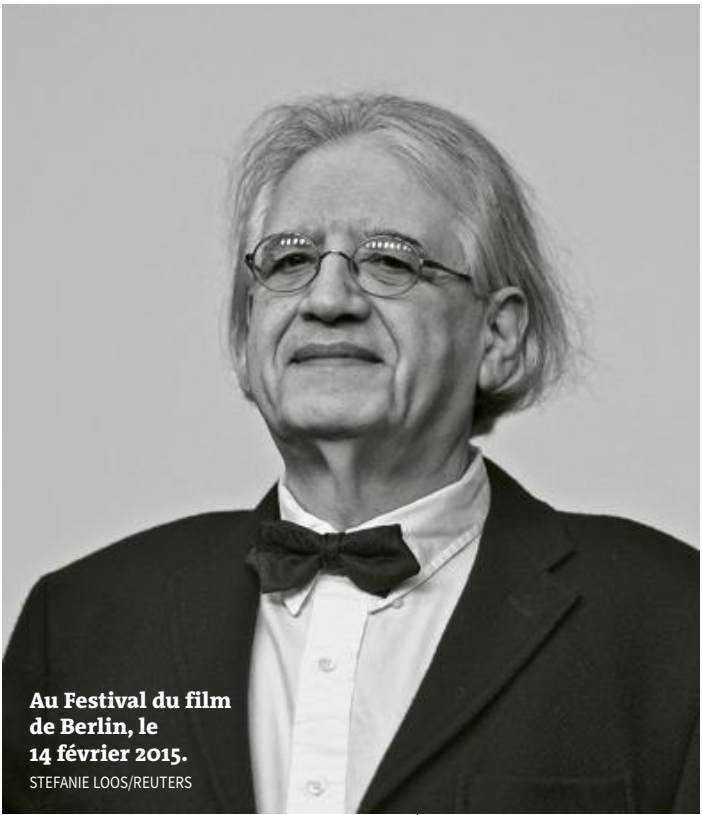
Les milieux d'affaires sont aux abois. «*La redistribution de propriétés en cours est déstabilisante. Les entrepreneurs ont perdu confiance. Ils se demandent qui sera le suivant. Si même les amis de Poutine sont inquiétés, que va-t-il se passer pour les autres ?*», interroge Vera Grantseva. La tension est montée d'un cran, en mars, après une réunion à huis clos entre les entrepreneurs, les industriels et le président. Le sénateur Souleïman Kerimov, dont la fortune est estimée à 15 milliards d'euros, selon *Forbes*, a proposé aux participants d'apporter une contribution «*substantielle et volontaire*» au budget, une initiative «*spontanée*», selon le Kremlin, qui l'a approuvée. Dans un nouvel élan de spontanéité, Souleïman Kerimov a promis de contribuer à hauteur de 100 milliards de roubles (environ 1 milliard d'euros).

Tous ne sont pas dans les mêmes dispositions. Selon Nikolay Kulbaka : «*La plupart des hommes d'affaires souhaitent que la guerre s'arrête. Certes, ils sont obligés de faire avec, mais ils n'en veulent pas, sauf s'ils appartiennent au complexe militaro-industriel*.» Personne n'est rassuré, surtout depuis l'oukase présidentiel du 24 août, selon lequel les entreprises privées insuffisamment protégées contre les attaques de drones ukrainiens ou qui tardent à effectuer les réparations seront placées d'office sous la tutelle de l'Etat. ■

MARIE JÉGO

Patricio Guzman

Cinéaste chilien



Au Festival du film de Berlin, le 14 février 2015.
STEFANIE LOOS/REUTERS

Patricio Guzman, cinéaste chilien réfugié politique en France de longue date, est mort le 15 septembre à Paris, à l'âge de 85 ans. Pour qui connaissait au moins quelques-uns de ses nombreux documents, sortis en salle pour une minorité d'entre eux, et pour qui avait eu la chance de croiser son chemin, deux vérités s'établissaient très vite. La première tenait à son statut de grand témoin du coup d'Etat et de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990), dont il fut personnellement victime et dont il cultiva sa vie entière la chronique et la mémoire filmées, avant d'en pratiquer l'autopsie inquiète. La seconde était l'humanité, profonde, rayonnante, empreinte d'une vive intelligence et d'une grande dignité, qui se dégageait de cet homme.

Eu égard au demi-siècle qui nous sépare du coup d'Etat chilien – événement, sinon fondateur, du moins essentiel de sa vocation –, mais aussi au genre réputé mineur et qui ne l'est pas (le documentaire) qu'il pratiqua avec brio, Patricio Guzman n'est pas connu du plus grand nombre. Il compta beaucoup pour un public, assez divers, qui lui demeurerait fidèle : générations touchées par les dictatures d'Amérique latine, compatriotes qui le considéraient, cinéphiles de partout pour lesquels son œuvre brillait, dans l'obscurité du XX^e siècle et de la guerre froide, des mille feux du courage, de la ténacité et de l'invention.

Il est né le 11 août 1941 à Santiago. Son premier coup d'éclat est une trilogie tournée entre 1972 et 1973 au Chili, avec l'aide constante du cinéaste Chris Marker (1921-2012), qui part de l'enthousiasme et de l'espoir portant au pouvoir l'utopie socialiste de Salvador Allende (1908-1973) pour se terminer par son suicide et l'instauration de la dictature. Le montage de cette trilogie l'occupera jusqu'en 1979. Par son exhaustivité, son ambition d'objectivité, son timing vibrant, c'est un document politique exceptionnel.

Guzman – installé désormais en France – ne cessera plus de creuser ce sillon, notamment avec *Au nom de Dieu* (1987, premier retour au pays, pour y évoquer le rôle de l'Eglise chilienne face à la dictature), *Chili, la mémoire obstinée* (1997, sur le traumatisme mémoriel d'un pays laminé par la dictature) ou *Le Cas Pinochet* (2001).

A compter de 2010, une belle inflexion dans sa manière le fait accéder à la dimension de la divagation spirituelle et de l'essai cinématographique. Sans rien renier de sa ténacité mémorielle

11 AOÛT 1941 Naissance à Santiago
1975-1979 Trilogie « La Bataille du Chili »
2001 « Le Cas Pinochet »
2010 « Nostalgie de la lumière »
2022 « Mon pays imaginaire »
15 SEPTEMBRE 2026 Mort à Paris

ni de la nature documentaire de sa recherche, le cinéaste élargit son propos à des horizons et à des considérations plus larges, plus profondes, plus é légiaques.

A la battante trilogie inaugurale de son œuvre répond ici un triptyque de la maturité empreint d'une féconde érudition et d'une couleur émotionnelle profonde : *Nostalgie de la lumière* (2010), *Le Bouton de nacre* (2015) et *La Cordillère des songes* (2019). Ici, les éléments, l'astronomie, l'archéologie, la géographie expriment à leur manière les enjeux vitaux de la mémoire – gardienne des crimes et des disparus – dont le cinéma de Guzman met en scène l'obsession. L'espace y amplifie le temps. Contre la terreur et l'amnésie.

Contre la terreur et l'amnésie
Dans le premier, le désert d'Atacama, avec ses momies précolombiennes, ses débris de dinosaures, les os des torturés de Pinochet, où des femmes, veuves ou orphelins, creusent la terre à la recherche de leurs disparus comme Guzman creuse la nostalgie d'une terre dont on l'a arraché. Et puis, depuis un observatoire, ce rêve fou du cinéaste, le cosmos sidéral avec ses myriades d'étoiles, comme la tapisserie d'une mémoire infinie du monde, comme le souvenir des billes de son enfance.

Dans le deuxième, une suite aquatique le long des fleuves de Patagonie, la terre déchiquetée du bout du monde et un bouton de nacre qui permet de rejoindre l'histoire d'un indigène ramené en Europe par le colonisateur et les vestiges d'une victime de la dictature. Dans le troisième, la chaîne des Andes, bloc structurant l'histoire du pays depuis ses peuples premiers.

Et puis, en un ultime geste de fidélité à sa jeunesse et à son pays, Guzman était retourné filmer, sur la brèche, les révolutions sociales ayant abouti à l'élection de Gabriel Boric à la présidence du Chili en 2021 dans *Mon pays imaginaire* (2022). Citoyen exilé d'un pays malade de sa mémoire, Guzman entre aujourd'hui à jamais dans la nôtre. ■

JACQUES MANDELBAUM

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Les familles Bertrand, Lebellet et Duveau

font part du rappel à Dieu de

Claude BERTRAND,

le 11 septembre 2026, à Palaiseau.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce 18 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Palaiseau.

Alix et Franz Derouin, ses nièce et neveu, Jacques Derouin, son beau-frère,

ont la tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie CHAULET,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 septembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, Paris 14^e, suivie de l'inhumation, à 11 h 15, au cimetière de Gentilly, Paris 13^e.

derouin@club-internet.fr

M. Jean Gaumy, président, M. Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel, Les membres et correspondants de l'Académie des beaux-arts,

ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère

Pierre COLLIN, membre de la section de Gravure et dessin de l'Académie des beaux-arts membre de l'Institut,

survenu le mardi 15 septembre 2026, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques ont eu lieu ce vendredi 18 septembre, à Vannes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

En mémoire de Ses parents, Son épouse Et de son frère, Isabelle, sa filleule et nièce et Philippe Garsuault, Vincent, son neveu et Martine Dalmeyda, François, son neveu et Maïthé Dalmeyda, Ses petits-neveux, Christine, sa cousine et Michel Deschamps,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Francis DALMEYDA,

survenu à Paris, le 14 septembre 2026, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie a eu lieu le jeudi 17 septembre, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Jean-Pierre Eouzan, née Louise Dika Kingué, son épouse, Ses filles Et ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

M. Jean-Pierre EOUZAN, ancien directeur de recherches à l'ORSTOM/IRD,

le 1^{er} septembre 2026, à Douala (Cameroun).

Il a tant aimé le Cameroun qu'il avait choisi d'y reposer.

munayous237@gmail.com

Renate Guzman-Sachse, son épouse, Toute sa famille Et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Patricio GUZMAN, cinéaste,

survenu le 15 septembre 2026, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une cérémonie sera célébrée le vendredi 25 septembre, à 13 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Beyrouth. Paris.

M. Gilles Kayem, son fils et son épouse, Anna, M^{me} Chloé Kayem, sa petite-fille et son compagnon, M. Jeremy Kayem, son petit-fils et sa compagne, M^{me} Annie Vidal, sa compagne, M^{me} Katia Kayem Chalhoub, sa sœur, Les familles Kayem, Kahla, Chemali, Cognet, Chalhoub, Dummar, Chalabi et Cachecho,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Roger KAYEM,

survenu le 13 septembre 2026, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 19 septembre, à 13 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e.

Christine Lemarié, Alain Lemarié et Marie-Ange Massenet, Marc Lemarié et Mariette Lemarié, née Ollier, Anne Lemarié (†), ses enfants, Julien et Ana, Gabriel et Viviana, Jérémie et Camille, Matthias et Sandra, David et Élodie, Marianne et Mathieu, Chloé, Claire et Bertrand, ses petits-enfants et leurs conjoints, Léa, Aurore, Élise, Niccolo, Marcello, Catarina, Léo, Thomas, Gaël, Manon, Céleste, Lazare, Aline, Iris, ses arrière-petits-enfants, Ses amis,

ont la grand tristesse de faire part du décès de

M^{me} Yvette LEMARIÉ, née PINON, née à Nantes le 12 août 1931, veuve de **M. Yvon LEMARIÉ,**

survenu à Plouescat, paisiblement le 27 août 2026, entourée de l'amour et de l'affection de sa famille.

Un hommage lui sera rendu le samedi 19 septembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e, suivi de l'inhumation de l'urne dans la tombe familiale, à 14 h 30. Réunion à l'entrée principale du cimetière à 14 h 15.

La famille tient à exprimer toute sa reconnaissance et sa gratitude au personnel de la Fondation de Plouescat et notamment à Sandra, Claire, Christelle, Olivia, Clémence, Magalie, Annie, qui l'ont accompagnée ces dernières années.

Paris.

M^{me} Françoise Monteil, son épouse, Pierre Monteil, Marie Monteil, ses enfants, Victoire, sa petite-fille, Gérard et Denis, ses frères,

font part du rappel à Dieu de

M. Hubert MONTEIL,

le 12 septembre 2026, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce 18 septembre, à 10 h 30, en l'église de Saint-Jean de Montmartre, Paris 18^e.

L'inhumation aura lieu le 21 septembre, dans le caveau familial, à Saint-Léger du Malzieu (Lozère).

Nantes.

Jean-Jacques Tissier, son époux, Nicolas Tissier, son fils et sa compagne, Laure Chauviré, Zoé et Véra, ses petites-filles,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Gianna TISSIER, née Georgette PERPERE,

survenu le 15 septembre 2026, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une cérémonie laïque aura lieu le jeudi 24 septembre, à 16 h 30, au crématorium de Nantes, chemin de la Justice à Nantes.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Anniversaires de décès

Il y a vingt ans, le 17 septembre 2006,

Serge LAVAU

nous quittait.

Pensées émues de sa famille, pour qui son souvenir reste intact.

Il y a dix ans, le 17 septembre 2016 dans l'après-midi,

Hélène LOTTHÉ-COVO

s'éteignait.

Cependant, l'éclat de son sourire, la constance de son humour, la flamme de ses passions, la profondeur de son humanité la rendent plus que jamais présente à nos côtés.

Jean-Pierre, Amélie, Anne-Lise.

jeanpierrecovo4@gmail.com

Conférences

Les Mardis de la Philo

Les Matinées de la Littérature

Dès le 15 septembre 2026, à 9 h 30, chaque mardi,

- 21 nouveaux sujets :
 - Foucault aujourd'hui, Perrine Simon-Nahum
 - L'historien et l'animal, Michel Pastoureau
- L'art au 21^e siècle, Bernard Blistène
- Arts et représentation, Francis Wolff
- Le corps dans tous ses états, Éric Fiat
- Le temps et les mots pour le dire, Étienne Klein
- Sait-on encore parler ? Charles Pépin
- Retrouver la morale, Bertrand Vergely
- Qu'est-ce qu'un patrimoine ? Nathalie Heinrich
- Qui est l'ennemi ? Camille de Villeneuve
- Penser d'ailleurs, Olivier Dhilly
- Le sacré, le pouvoir et le mythe, Jean-Michel Besnier
- Du génie à l'algorithme, Jim Gabaret
- L'humanisme hypermoderne, Pierre-Henri Tavoillot
- Philosophie de la monnaie, Paul Clavier
- À quoi bon la littérature ? Pierre Descotes
- Penser la condition historique, Marcel Gauchet
- Platon, Dan Arbib
- Philosophier avec Cyrano, Camille Dejardin
- La rhétorique, Juliette Dross.

Les conférences ont lieu aux Facultés Loyola, 35 bis, rue de Sèvres, 75006 Paris. Pour en savoir plus : 06 77 66 09 55. www.lesmardisdelaphilo.com

Notre plateforme de cours en ligne, entièrement repensée. www.mercisocrate.com

Communication diverse



Éric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, vous prie de bien vouloir assister à la traditionnelle cérémonie dédiée aux victimes sans sépulture de la Shoah **Hazkarah**

le dimanche 20 septembre 2026, à 10 h 15.

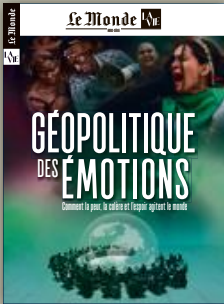
Allocution par **Anne Sinclair,** journaliste et écrivaine, Kaddish par le grand rabbin **Olivier Kaufmann.** Mémorial de la Shoah, parvis, 17, rue Geoffroy l'Asnier, Paris 4^e.

Métro : Saint-Paul ou Pont-Marie. www.memorialdelashoah.org

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Emmanuelle Chevallereau, Geoffrey Clavel, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Charles-Henry Groult, Benoit Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue, Cédric Pietralunga
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef quotidien Laurent Borredon, Guillaume Fraissard, Enora Olivier, Philippe Ricard, Gabriel Richalot
Rédaction en chef Pierre Barthélémy, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Coline Folliot, Nathalie Lecomte (cheffes d'édition), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Delphine Papin, Julie Clarim (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Véronique Malécot
Directrice des ressources humaines du groupe Isabelle Caroff
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

en vente actuellement

En kiosque



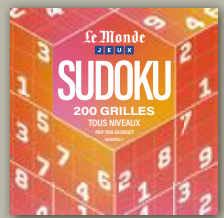
Hors-série



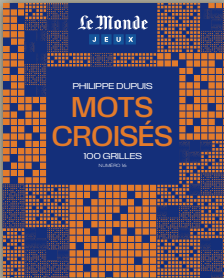
Hors-série enrichi 144 pages



Hors-série - Saison 5



Hors-série



Magazine numéro 16

Nos services Lecteurs

■ **Abonnements**
Sur.abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

■ **Le Carnet du Monde**
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.sourcesure.eu

SÉLECTION

Les expositions de l'automne à ne pas manquer

Les critiques du service Culture du « Monde » ont sélectionné 14 événements, à Paris et en région, en art contemporain, en peinture ou en photographie

Des doudous et des trompe-l'œil coréens, une plongée dans l'univers de femmes peintres comme Mary Cassatt, Eva Gonzalès ou Séraphine de Senlis... voici un choix d'expositions à découvrir dans les mois qui viennent, à Paris, Lens, Lyon, Lille ou encore Metz.

« Trop mignon ! L'art du bonheur » Louvre-Lens (Pas-de-Calais)

Au rayon des « ismes » dont l'histoire de l'art raffole, le mignotonisme de Philippe Katerine s'impose avec son *Monsieur Rose* géant couleur Malabar. Un cousin germain du *kawaii* japonais ou du *cute* anglo-saxon. Des bébés joufflus de Renoir aux vidéos de chats sur Instagram, en passant par les chérubins dont nous ont gratifiés les peintres, notre société biberonne depuis toujours au doux comme au mou. Pourtant, ce serait bien mal connaître Annabelle Ténèze, à la tête du Louvre-Lens, et Emilie Girard, son homologue des musées de Strasbourg, commissaires toutes les deux de l'exposition « Trop mignon ! L'art du bonheur », que de les imaginer céder à la guimauve. Que se cache-t-il vraiment derrière ce mignonnet trop souvent assimilé au niais ? Un besoin de douceur, de cocon, de réconfort, sans doute. Mais aussi une critique acérée de la société, drapée dans de la ouate. Prenez les peluches d'Annette Messenger, elles n'ont rien de doudous enfantins. Le chien du photographe William Wegman n'est pas non plus un gentil animal de compagnie. Sous ses airs inoffensifs, le mignon sait aussi se faire subversif. ■ **ROXANA AZIMI**
Du 23 septembre au 18 janvier.

« Mary Cassatt l'indépendante » Musée d'Orsay, à Paris

Huit ans après le Musée Jacquemart-André, le Musée d'Orsay célèbre à son tour l'Américaine Mary Cassatt (1844-1926) avec près de 80 œuvres, certaines rarement montrées. Une juste réhabilitation pour cette figure majeure de l'impressionnisme et de l'émancipation féminine que la France a trop vite oubliée. Formée en Pennsylvanie avant de s'installer en France en 1865, cette riche héritière de la côte est est une personnalité hors norme. Intrépidé sous ses airs de grande bourgeoise, indépendante jusqu'au bout des ongles, elle gagne d'emblée le respect d'un milieu artistique très masculin.

Seule Américaine à intégrer le cercle des impressionnistes dès 1874, l'artiste s'impose rapidement comme l'égale d'Edgar Degas ou de Claude Monet. Spécialiste du portrait, Mary Cassatt saisit l'intimité du milieu aisé dans lequel elle évolue, avec une

affection particulière pour les scènes de maternité aux bébés potelés. Mais l'artiste était aussi une femme de convictions. Cette féministe de la première heure a mis son aura au service du droit de vote des femmes, convaincue que leur voix façonnera le destin des nations. ■ **R. A.**

Du 6 octobre au 31 janvier.

« Les 20 ans du "Marie-Antoinette" de Sofia Coppola » Château de Versailles (Yvelines) « Marie-Antoinette et Louis XVI à Fontainebleau. Splendeur et douceur de vivre » Château de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Plus de deux cents ans après son exécution, Marie-Antoinette, la princesse prodigue, jouant à la bergère pendant que le pays sombre, transformée à la Restauration en figure de martyr, fait l'objet d'une fascination inégalée. En témoignent deux expositions simultanées cet automne. A Versailles, c'est Sofia Coppola qui réinvestit le Petit Trianon pour célébrer son propre film, vingt ans après sa sortie. Loin de toute charge politique, la cinéaste américaine y assume une vision résolument empathique : celle d'une jeune fille prise dans le tourbillon de l'histoire, une icône de l'hyperféminité, incarnant la jeunesse, la mode et une douceur naïve. A travers un parcours mêlant desins de production, clichés de tournage et *moodboards* où cohabitent des photos de Guy Bourdin ou Helmut Newton, l'exposition élève la reine au rang de mythe pop et romantique. Place aux divertissements aussi du côté de Fontainebleau, où le couple royal s'est rendu à onze reprises. En sept étapes-clés, l'exposition célèbre le séjour de Marie-Antoinette et de Louis XVI autour des plaisirs de la cour ou de la chasse, en faisant résonner les œuvres avec les décors originaux du château comme le boudoir turc ou le grand cabinet de la Reine. ■ **R. A.**
Du 22 septembre au 24 janvier, au château de Versailles.
Du 11 octobre au 25 janvier au château de Fontainebleau.

« Eva Gonzalès. Parcours d'une artiste libre » Petit Palais, à Paris

Peu de gens connaissent la peintre Eva Gonzalès (1847-1883), l'unique élève d'Edouard Manet, dont elle fut aussi l'une des muses, appréciée de son vivant avant de sombrer comme tant d'autres artistes femmes dans l'oubli. La rétrospective du Petit Palais, la première d'ampleur jamais organisée, qui rassemble une centaine d'œuvres, répare enfin cette injustice. La bonne idée de l'acrocrochage réside dans la mise en regard de son travail avec celui de ses contemporains, Berthe Morisot et Mary Cassatt, issues

comme elle de la grande bourgeoisie. Pastelliste hors pair, Eva Gonzalès posait un regard d'une rare subtilité sur ses proches : sa sœur Jeanne lui servira fréquemment de modèle, tout comme son mari, le graveur Henri Guérard, dont elle put compter sur le soutien indéfectible. Tous deux apparaissent d'ailleurs dans son chef-d'œuvre, *Une loge aux Italiens*, où l'empreinte de Manet se fait magistralement sentir. Saluée par la critique, Eva Gonzalès a toutefois vu sa carrière brisée en plein vol. En 1883, elle s'éteint brutalement à l'âge de 36 ans, quelques jours seulement après la naissance de son fils. ■ **R. A.**
Du 15 septembre au 24 janvier.

« Le Savoir en trompe-l'œil. Corée, XVIII^e-XX^e siècles »

Musée Guimet, à Paris

En Corée, à la fin du XVIII^e siècle, dans le royaume du Joseon, le roi Jeongio (1752-1800), grand lecteur, commanda aux peintres de l'Académie royale des paravents représentant, en trompe-l'œil, une bibliothèque idéale. Une manière de demeurer entouré de livres dans son cabinet de travail comme sur son trône. Progressivement, d'autres objets vont trouver leur place sur ces peintures, porcelaines, bronze, instruments d'écriture. Au-delà de leur valeur artistique, ces objets témoignent du rôle des ambassades coréennes à la cour de Chine. En effet, bien que la Corée de l'époque Joseon applique une politique de fermeture stricte, elle envoie chaque année des ambassades officielles auprès de l'empereur de Chine. A Pékin, les lettrés et artistes coréens découvrent les techniques picturales européennes et la perspective occidentale, apportées notamment par les missionnaires jésuites. Des pièces d'exception seront présentées en France pour la première fois, notamment un rouleau peint de 5 mètres de long. ■ **SYLVIE KERVIEL.**

Du 16 septembre au 4 janvier.

« Ibrahim Mahama. Le Temps des récoltes » Fondation Cartier pour l'art contemporain, à Paris

Cet automne, la Fondation Cartier pour l'art contemporain ouvre les portes de son nouveau lieu à Paris à l'artiste ghanéen Ibrahim Mahama, avec la première exposition d'ampleur consacrée à son travail en France. L'artiste, qui interroge l'histoire industrielle et commerciale de son pays, l'économie globale et les héritages coloniaux à partir de matériaux collectés, est aussi ancré dans sa région du nord du Ghana qu'il rayonne à l'international. Avec « Le Temps des récoltes », il a imaginé un dispositif en résonance avec les centres d'art qu'il a fondés dans son

pays, avec une sélection de ses installations emblématiques, de nouvelles œuvres, et une invitation faite à neuf artistes et collectifs associés, qui tous s'intéressent aux utopies politiques, culturelles et sociales formulées au moment des indépendances africaines dans les années 1950 et 1960. « Le Temps des récoltes » évoque ainsi le cycle de la création : semer des idées, transmettre des savoirs et récolter les fruits d'un engagement collectif, dans une dynamique où l'histoire nourrit des futurs à inventer. ■ **EMMANUELLE JARDONNET**
Du 22 octobre au 28 février.

« Passer d'un rêve à l'autre »

18^e Biennale internationale d'art contemporain de Lyon

Après un focus sur la scène moyen-orientale en 2022 et sur la scène française en 2024, la Biennale de Lyon invite cette année un large panel d'artistes en provenance du Pacifique, en particulier d'Australie et de Nouvelle-Zélande, une scène artistique introduite par le regard de Catherine Nichols, écrivaine et historienne de l'art d'origine australienne vivant à Berlin. Plus largement, la commissaire invitée a choisi d'orienter son propos

sur la notion d'économie – une économie « poétique », qui mêle l'art à la vie –, perçue à travers le prisme des échanges et des relations dans cette ville de commerce qu'est Lyon depuis la période antique, étape importante de la route de la soie et confluence fluviale.

S'appuyant sur les traboules, ces passages labyrinthiques typiquement lyonnais, de cours en escaliers, très utilisés au XIX^e siècle par les Canuts, les ouvriers de la soie, qui ont façonné l'imaginaire collectif de la ville, elle invite à « passer d'un rêve à l'autre » avec un parcours qui



« Autoportrait à l'oreille bandée » (1889), de Vincent Van Gogh. GUSTAVE FAYET/FONDATION LOUIS VUITTON, PARIS



« Balenciaga Roses Dress » (1967), d'Irving Penn, Paris. CONDÉ NAST NICOLA ERNI COLLECTION



«Saboosh» (2008), de François Curlet. FRANÇOIS CURLET/LE Carré/ADAGP, PARIS 2026



«Villa America», de Sriwhana Spong (2012), Singapour, 2016 (à voir à la Biennale de Lyon). LETT THOMAS/WEIZHONG

s'articulera à travers trois grands lieux d'exposition : le Musée d'art contemporain de Lyon, Les Grandes Locos et le Musée des Tissus. ■ E. J.
Du 19 septembre au 13 décembre.

«Eclats du rire!
Humour, ironie, fantaisie dans
les collections des FRAC»
Tripostal de Lille

La manifestation lille3000 convie cet automne les 22 fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), qui s'unissent pour la première fois dans un unique lieu, avec une exposition autour d'une thématique originale : l'humour. Dans «Eclats du rire!», exposition qui marque au passage les quarante ans d'existence de ces collections décentralisées, la scène française – des talents émergents aux artistes confirmés – sera mise en dialogue avec des créateurs internationaux à travers les trois étages et 5 000 mètres carrés du Tripostal. De jeux de langage en détournements, de l'humour le plus léger au plus sarcastique, du plus absurde au plus satirique, les œuvres sélectionnées promettent un parcours plein d'esprit qui devrait démontrer que l'art contemporain peut être aussi profond qu'irrésistiblement drôle. On y retrouvera notamment François Curlet, Ivan Argote, Glen Baxter, Ben, Marcel Broodthaers, Maurizio Cattelan, Claude Closky, Hélène Delprat, Annette Messager, Orlan, Bruno Peinado ou encore Erwin Wurm. ■ E. J.
Du 9 octobre au 10 janvier.

«Kerry James Marshall.
The Histories»
Musée d'art moderne de Paris

Après la Royal Academy de Londres à l'automne dernier et la Kunsthauus de Zürich au printemps, l'œuvre de Kerry James Marshall vient enfin à Paris. La peinture de cet artiste afro-américain majeur, né en 1955 dans l'Alabama, n'y avait été jusqu'ici visible qu'à la Bourse du Commerce, François Pinault étant l'un de ses principaux collectionneurs. Depuis ses débuts dans les années 1980, Marshall prend les sujets de ses compositions dans les vies des descendants des esclaves venus d'Afrique et dans l'histoire de leurs aïeux. Quels que soient les formats, monumentaux ou plus réduits, tout fait narration et prend sens dans ses toiles : les figures, les lieux, les objets, les allusions immédiates à la vie contemporaine et celles, plus cryptées, à la condition noire du temps des plantations ou aux luttes pour l'égalité. D'autres allusions encore renvoient à l'histoire de la peinture, de Velazquez au pop art en passant par Manet. La technique a évolué, plus elliptique d'abord, de plus en plus précise par la suite, jusqu'à des effets de réalisme où

Marshall montre sa grande virtuosité. Mais celle-ci est toujours au service d'un propos pénétrant et critique, satirique souvent, tragique parfois. ■ PHILIPPE DAGEN
Du 18 septembre au 24 janvier.

«Kurt Schwitters.
Le chaos-monde. 1918-1948»
Musée national Picasso, à Paris

Il ne faut jamais manquer une occasion de retrouver Kurt Schwitters (1887-1948). Il a figuré dans toutes les expositions consacrées au mouvement Dada, dont il fut l'un des protagonistes majeurs. Mais il faut être en tête-à-tête avec lui pour jouir des subtilités de son art du montage et du collage. Tout importe : la qualité et les couleurs des bouts de papier, les bribes de mots et de chiffres, les fragments d'images, leur disposition sur la feuille... il en est de même avec ses constructions à partir d'objets et de débris, produits de collectes qui font de chaque œuvre à la fois un reliquaire et un rébus. Or, il y aura au Musée Picasso, qui fut prédécesseur de Schwitters dans cet art de l'assemblage, plus de 300 œuvres montrant toutes ses techniques, ainsi que des archives et des documents. Ainsi que l'une des reconstitutions, réalisées à partir de photographies, du *Merzbau*, une installation géante qui avait envahi huit pièces de la maison de l'artiste, à Hanovre. Contraint à l'exil par le nazisme en 1937, Schwitters l'abandonna à son sort : la maison fut détruite par un bombardement en 1943. ■ PH. D.
Du 6 octobre au 7 février.

«Zurbaran, 1598-1664»
Musée du Louvre, à Paris

La National Gallery de Londres, l'Art Institute de Chicago et le Louvre s'unissent pour célébrer Francisco de Zurbaran (1598-1664), l'autre grand peintre, avec Velazquez, du XVII^e siècle espagnol. Cinquante de ses œuvres seront rassemblées, venues des musées où elles sont aujourd'hui, ayant été pour nombre d'elles enlevées – sinon volées – au XIX^e siècle aux couvents et églises pour lesquelles elles avaient été exécutées. Zurbaran est en effet principalement un peintre du sacré et des images de dévotion. S'il est l'auteur de tableaux d'autels peuplés de nombreuses figures conformément aux textes chrétiens, il se distingue plus encore par ses compositions les plus épurées. Une sainte ou un saint se dresse au centre d'un espace peu éclairé et dépourvu de tout élément de décor. On dirait des portraits, mais Zurbaran les transfigure par les particularités appuyées de son style. Il applique la même règle de dépouillement à ses rares natures mortes. Découvert en France grâce, si l'on peut dire, au pillage de l'Espagne par les armées napoléoniennes,

Zurbaran a intéressé Courbet, Manet et bien d'autres, dont Cézanne et Picasso, ce dont attestera la fin de l'exposition. ■ PH. D.
Du 7 octobre au 27 janvier.

«Gustave Fayet.
Collectionneur-créateur»
Fondation Louis-Vuitton, à Paris

Gustave Fayet (1865-1925) était né dans la grande bourgeoisie de Béziers, ses ancêtres ayant fait fortune dans le vin. Une autre tradition familiale était le goût de la peinture, pratiquée en amateurs éclairés. Eclairé, Fayet le fut au point de constituer une collection dont les artistes majeurs étaient Van Gogh, Gauguin, Cézanne, Renoir, Bonnard, Picasso et ainsi de suite : tous ceux que la plupart de ses contemporains français ayant les mêmes moyens financiers taient pour des ratés ou des plaisantins. Il réunit plus de 740 de leurs œuvres, ce qui le plaçait à égalité avec les grands collectionneurs russes Sergueï Chtchoukine et les frères Mikhaïl et Ivan Morozov, auxquels la Fondation Vuitton a consacré des expositions retentissantes. Sauf que la collection de Fayet a été dispersée partout dans le monde après sa mort. Il y aura cependant 10 Van Gogh, 78 Gauguin, 88 Redon et bien d'autres œuvres aux signatures célèbriissimes, de quoi constituer une nouvelle exposition à succès. Une seconde l'accompagnera, consacrée à Fayet créateur, car cet infatigable entrepreneur œuvra dans la plupart des techniques des arts décoratifs : céramique, tapis, papiers peints ou livres illustrés. ■ PH. D.
Du 9 octobre au 8 mars.

«Le Monde selon Penn»
Bourse de commerce, à Paris
«Penn & Fashion»
Maison européenne
de la photographie, à Paris

Star de cette rentrée photo, Irving Penn fait l'objet de deux expositions parisiennes, qui rappellent l'étonnante étendue de son talent. La Maison européenne de la photographie célèbre sa relation au monde de la mode, de Dior à Balenciaga en passant par Lacroix : au fil de six décennies de collaboration avec le magazine *Vogue*, l'Américain fait partie de ceux qui ont donné ses lettres de noblesse au genre. A la Bourse de Commerce, l'artiste disparu en 2009 se dévoile sous toutes ses autres facettes, au fil de 450 images issues de la collection Pinault. Natures mortes, portraits, nus féminins, reportages ethnographiques, composent un vaste panorama de ce maître de la composition qui excella dans la photo de studio. Cette installation inédite s'offre en prélude à «Remember Me», qui ouvrira trois semaines après : soit 700 photographies, signées de

70 artistes, qui traversent deux siècles de photographie, à l'occasion de son bicentenaire célébré à partir de cet automne. ■ EMMA-NUELLE LEQUEUX
A partir du 16 septembre à la Bourse de Commerce.
Du 30 septembre au 17 janvier à la MEP.

«Séraphine Louis.
De Senlis et sans rivale»
Centre Pompidou-Metz

Elle gagnait sa vie comme domestique, a commencé à peindre à 41 ans, et dès lors déployé un univers végétal proliférant, presque

fantastique, où feuilles, fruits et fleurs semblent animés d'une intense vie intérieure. Le Centre Pompidou-Metz poursuit son exploration du travail d'artistes dont les parcours défont toutes les assignations, mais aussi l'histoire de l'art, avec Séraphine Louis (1864-1942), dite Séraphine de Senlis, qui signait «*sans rivale*». La grande rétrospective qui lui est consacrée cet automne réunira plus de 80 œuvres sur la centaine aujourd'hui répertoriées, et proposera une relecture de son travail à l'aune d'une étude biographique et scientifi-

que approfondie. De ses débuts à sa reconnaissance internationale, peu avant son décès en asile, le parcours reviendra sur ses liens avec le collectionneur et critique allemand Wilhelm Uhde, qui lui a permis de développer des formats ambitieux, ses convergences avec les avant-gardes, la matérialité de sa peinture, sa spiritualité et sa manière de se situer à la frontière de l'ornement, du symbolisme et du postimpressionnisme dans une forme d'expressionnisme intérieur qui lui est propre. ■ E. J.
Du 31 octobre au 12 avril.

Tessalit Productions (Jean Bréhat) présenteProductrice associée Fiorella Moretti (Luxbox)

“L'enfance comme on ne l'avait jamais filmée.”
Les Inrockuptibles

Les Roches

Un film de Bruno Dumont

Le 23 septembre au cinéma

Le Monde

arte

Les Inrockuptibles

Télérama

Groupement National des Cinéastes de Recherche

cinéma

culture

Sur le tournage de la nouvelle série d'Arte « Ensemble »

Katell Quillévéré et Héliér Cisterne ont choisi Paris et le monde du théâtre pour leur dernière création

REPORTAGE

La scène est suffisamment incongrue pour qu'elle trouble les passants, dont certains se demandent clairement s'il ne faudrait pas intervenir. Les autres ont repéré la perche qui prend le son, et reconnu la silhouette imposante de Vincent Macaigne qui fait mine de détruire une petite scène artisanale sur la place Charles-Dullin, dans le 18^e arrondissement de Paris, avant d'être arrêté par de faux flics plus vrais que nature.

C'est en grande partie au Théâtre de l'Atelier que Katell Quillévéré et Héliér Cisterne tournent en cette fin d'été *Ensemble*, leur nouvelle série développée pour Arte, quatre ans après *Le Monde de demain*, sur les débuts du duo NTM. Plus intime, *Ensemble* raconte aussi le monde du spectacle, mais à travers les tours et détours du couple formé par David

(Vincent Macaigne) et Sofia (Louise Coldefy).

Lui est metteur en scène, elle est dramaturge, ils se sont rencontrés vingt ans plus tôt mais, deux enfants et un paquet d'échecs artistiques et professionnels plus tard, leur amour n'est plus ce qu'il était. Il suffit qu'une pièce que Sofia avait écrite des années auparavant soit sélectionnée par un théâtre pour que le couple se retrouve contraint de retravailler ensemble et de travailler sur lui-même pour, peut-être, redessiner un avenir commun.

Casting transgénérationnel

A lire le synopsis, on pense aux comédies de remariage hollywoodiennes, sous lesquelles couve souvent une rivalité professionnelle, mais aussi, plus récemment, à *Septembre sans attendre* (2024), de Jonas Trueba. La filiation est revendiquée par Victor Rodenbach, cocréateur et coscé-

nariste d'*Ensemble*, et surtout auteur d'un très joli film sur deux artistes amoureux mais mis en concurrence par les aléas du métier, *Le Beau Rôle*, sorti en 2024.

« On a beaucoup questionné le choix du théâtre, explique Katell Quillévéré à l'occasion d'une pause déjeuner, est-ce que ça parle aux gens ? Est-ce que ce n'est pas trop bourgeois, trop niche ? Un peu comme avec *Le Monde de demain*, où on s'est demandé comment capter des gens qui ne s'intéressaient pas au hip-hop. »

« Le "méta" est très à la mode, on fait des films sur le cinéma... mais parce que ça parle du travail, ajoute Héliér Cisterne. Ça montre que la culture est une entreprise comme les autres. La question de la rentabilité au théâtre est permanente. D'ailleurs, on avait envisagé de transposer l'intrigue dans un restaurant, mais c'était au moment de *The Bear* [série américaine sur le monde de la restauration réalisée par Christopher Storer], on n'a pas voulu marcher dans leurs pas... »

La série est portée par un casting transgénérationnel, presque au complet ce jour-là pour différentes scènes sur cette pittoresque place parisienne. Autour de Vincent Macaigne et Louise Coldefy gravitent ainsi Dominique Blanc et Jacques Weber, les « tauliers » du théâtre, Léo Chalié en assistante qui tente de secouer l'institution, Anaïde Rozam et Sami Outalbali en jeunes acteurs...

« C'est une comédie sur une utopie, sur un acte de création qui met en jeu un couple et un groupe. Comment monter un projet sur des idées, des visions différentes ? C'est un sujet assez politique, précise le producteur Justin Taurand,

« C'est une comédie sur une utopie, sur un acte de création qui met en jeu un couple et un groupe »

JUSTIN TAURAND
producteur

également fondateur des Films du Béliet. Sofia et David veulent se séparer, mais ils n'y arrivent pas, ajoute Victor Rodenbach, également de passage sur le plateau. La pièce qu'ils montent dans la série va révéler des mensonges, des choses cachées entre eux... Ces couches de fiction et de réel vont se mêler pour accoucher d'une vérité... qui reste une fiction. »

Ce n'est pas le couple de réalisateurs qui dira le contraire. Eux-mêmes parents, ils ont tenu à flaque David et Sofia de jumeaux, 14 ans dans la série. « Question d'universalité, explique Katell Quillévéré. La charge économique

et psychologique de ces personnages passe par le fait qu'ils ont des enfants à éduquer, à faire bouffer, et que le poids d'avoir choisi de vivre de sa passion, c'est très lourd quand on a une famille. Et quelle image tu renvoies à tes enfants quand tu galères, quand tu poursuis un truc qui paraît trop grand pour toi, que tu as l'impression de t'être trompé... Qu'est-ce que tu leur transmetts comme valeurs ? Ensemble parle aussi beaucoup de ça. »

A les voir évoluer calmement autour de la caméra, on se demande quel est leur secret pour mener à bien des projets sans s'écharper. Interrogée sur la répartition des rôles sur le tournage, Héliér Cisterne a cette réponse surprenante : « On se divise de moins en moins, on discute de tout. » « On fait les choses pour le plaisir de l'aventure, le plaisir d'être ensemble, ajoute sa partenaire, mais aussi parce que ça monte notre niveau de cinéma, on pense qu'on est meilleur ensemble. Si on se sépare, on va avoir tendance à reproduire ce qu'on sait déjà faire. » On appréciera le tendre double sens, quasi freudien, de la formule. ■

AUDREY FOURNIER



De gauche à droite, Héliér Cisterne, Katell Quillévéré, Vincent Macaigne et Louise Coldefy, lors du tournage de la série « Ensemble », au Théâtre de l'Atelier, à Paris, le 1^{er} septembre. CHRISTINE TAMALET/ARTE

Redemption Song

Léonora Miano
du 18 septembre
au 11 octobre 2026
CRÉATION



LA COLLINE
THÉÂTRE NATIONAL

Orso et moi

Géraldine Martineau
Justine Heynemann
du 23 septembre
au 17 octobre 2026
CRÉATION

www.colline.fr
15, rue Malte-Brun
Paris 20^e
Métro Gambetta

Le Monde | Télérama | TRANSFUSE | TC | philosophie | arte | culture

Des espions en lutte pour leur survie

La nouvelle saison de « Slow Horses » combine familiarité et surprises

SÉRIE

Cette sixième saison de *Slow Horses* n'était pas encore en ligne qu'Apple annonçait déjà la mise en chantier de la huitième. C'est l'une des raisons d'aimer cette série : on peut compter sur elle. Alors qu'une attente indéfinie s'est ouverte après les premières saisons de *Furious* ou de *Pluribus*, pour ne citer que deux séries dont on est impatient de connaître la suite, les chevaux boiteux cravachés par Jackson Lamb (Gary Oldman) sont fidèles au rendez-vous.

On croirait même qu'ils ont toujours été au programme de ces soirées qui appellent un divertissement intelligent et énergique, alors que le premier épisode a été diffusé en avril 2022. Les romans de Mick Herron (publiés en France aux Presses de la Cité et chez Actes Sud), dont la série est adaptée, content les tribulations des *Slow Horses*, une unité du contre-espionnage britannique composée de réprouvés, d'espions mis au ban pour leur incompétence ou leur caractère impossible. Fort de ce matériau prêt à l'emploi, le créateur de la série a mis au point une méthode permettant cet enchaînement sans hiatus, ainsi que la

stabilité de la distribution : tourner les saisons deux par deux.

Cette dernière combine les charmes de la familiarité et les surprises – souvent mauvaises – pour les *Slow Horses*. Tout d'abord, ils n'ont pas touché leur salaire du mois. Ce qui ne devrait être qu'une erreur bureaucratique ou, au pire, une énième brimade, cache une réalité plus sinistre. D'autant qu'au premier épisode réapparaît Frank Harkness (Hugo Weaving), Némésis de Jackson Lamb et géniteur du plus joli des *Slow Horses*, River Cartwright (Jack Lowden). Les bras cassés du renseignement s'aperçoivent qu'ils ont été mis au menu de tueurs venus de l'Est par des forces mystérieuses.

Fidélité aux romans

Pendant ce temps, leur patronne et bourreau, Diana Taverner (Kristin Scott Thomas), se débat dans des filets qu'elle a elle-même tressés en acceptant une généreuse dotation qui lui a permis de monter une opération spéciale, dont le budget alloué par l'Echiquier ne lui aurait permis que de rêver.

C'est toujours du côté institutionnel qu'il faut chercher la substance de *Slow Horses*. Fidèle aux romans de Mick Herron, la série esquisse à chaque saison l'une des

caractéristiques de la société contemporaine britannique, en prenant bien soin de ne pas aller trop loin dans l'analyse. Cette fois le méchant a les traits suaves et un peu veules d'un magnat des médias, qui trouve bien du charme à la Russie. Il est assez retors pour que Kristin Scott Thomas fende l'armure de glace dont elle entoure son personnage et montre une « Lady Di » (c'est ainsi qu'on l'appelle au MI5) déconfit.

Que l'on se rassure, Jackson Lamb reste, lui, confit dans sa crasse et ses mauvaises manières, que Gary Oldman habite avec une jubilation dont il n'a manifestement pas encore touché les limites. Pour cette saison, il a la lourde tâche de maintenir ses ouailles en vie, tâche dont il s'acquitte avec un succès relatif. Ce qui permet de scander les épisodes d'affrontements sanglants et de poursuites spectaculaires, situant ainsi *Slow Horses* en un point idéalement équidistant des univers littéraires de Ian Fleming et de John le Carré. ■

THOMAS SOTINEL

Slow Horses, réalisée par Adam Rowland. Avec Gary Oldman, Jack Lowden (Royaume-Uni, 2026, 6 x 45 min) Disponible sur Apple TV.

L'âge de la pierre

Eclats de météorite, roche volcanique, opale, malachite... Les cadrans se renouvellent grâce à ces pierres fragiles et parfois rares

Mouionalusta. C'est le nom peu banal d'une météorite, dont de nombreux fragments ont été découverts en 1906 dans le nord de la Suède, près de la frontière finlandaise. C'est dans différents éclats de cette pierre, composée principalement de fer et de nickel, qu'ont été taillés les 250 cadrans des montres BR-X5 Météorite de Bell & Ross, sorties fin août.

Cette édition limitée présente un cadran gris strié, marqué de motifs géométriques naturels, en forme de lamelles ou de bandes entrelacées. Chaque fragment étant unique, chaque cadran l'est également. Ce modèle imposant de 41 millimètres de largeur, monté sur un bracelet en acier poli satiné ou en caoutchouc noir, est destiné aux amateurs de montres rares.

Le label français spécialiste des montres instruments n'est pas le seul à miser sur un cadran venu du ciel. La maison Hermès propose en effet un coffret de trois montres d'exception, réunissant trois modèles Arceau l'Heure de la Lune habillés de cadrans en météorite. L'une d'elles, en or rose et titane et dotée d'un bracelet en alligator mat, est façonnée dans un fragment de Vesta, astéroïde découvert en 1807 par l'astronome allemand Heinrich Olbers.

Si l'acier arrive toujours largement en tête des matières de prédilection pour la fabrication des cadrans, l'utilisation de pierres minérales et naturelles – composants longtemps considérés comme « de niche » pour cet usage – se développe, notamment chez les acteurs haut de gamme du secteur horloger. Il faut en effet du temps et des moyens pour travailler ces pierres fragiles, qui engendrent beaucoup de perte à l'usinage. Chaque pierre devant être sélectionnée,

découpée très finement et travaillée, ces modèles sont également plus chers pour le client.

Chez Gérard Genta, marque historique ressuscitée par le groupe LVMH en 2023, c'est la montre Geneva Répétition Minutes Obsidienne Dorée, sortie début septembre, qui attire l'œil. En roche volcanique, le cadran étonne par ses reflets emmêlés d'or et de brun. Un effet parfaitement maîtrisé ici, avec les contrastes du boîtier en or jaune et du bracelet en cuir de veau brun.

Les pierres minérales habituellement réservées aux pièces de joaillerie servent également de terrain d'expression pour de nouveaux modèles de garde-temps. Et présentent l'avantage d'offrir une large palette de couleurs. Chez Rolex, on retrouve une Oyster Perpetual Day-Date 40 équipée d'un cadran en aventurine aux reflets menthe à l'eau, montée sur un bracelet fabriqué dans un alliage d'or 18 carats inédit développé par la mar-



Oyster Perpetual Day-Date 40, de Rolex.

ROLEX

Arceau L'Heure de la Lune, d'Hermès.

HERMÈS

Chez Rado, cap sur l'aventurine noire, sur le cadran de l'un des modèles de la Centrix Moonphase, en édition limitée

Tambour Spin Time, de Louis Vuitton.

LOUIS VUITTON

G.F.J., de Zenith.

ZENITH

que. Les index sont, quant à eux, soulignés par des diamants taille baguette. Il n'est pas surprenant que cette pièce soit catégorisée « *montre d'exception* » par la manufacture.

C'est une autre nuance de vert qui s'invite sur le cadran d'une Royal Oak Automatique en or jaune d'Audemars Piguet. Dévoilée en février, cette dernière, déclinée en 37 et 41 millimètres de diamètre, présente un cadran vert foncé en malachite. Cette pierre en carbonate de cuivre, qui aurait des vertus apaisantes, est reconnaissable grâce à son dégradé de bandes vertes dû à son processus de cristallisation.

Contrairement à ce que son appellation laisse penser, la pierre de jaspé sanguin est elle aussi d'un vert profond, nuancé par quelques inclusions naturelles. Elle compose le cadran d'une nouvelle proposition du modèle G.F.J. de Zenith – baptisée d'après les initiales du fondateur de la marque, George Favre-Jacot. En or

jaune, sur un bracelet en cuir d'alligator beige ou vert, elle n'a été éditée qu'en 161 exemplaires.

Chez Louis Vuitton, c'est la Tambour Spin Time, modèle phare de la collection horlogère du même nom lancé en 2009, qui se réinvente avec des cadrans inédits, dont un en opale d'Australie. « *On trouve toutes les couleurs d'opale en Australie, mais c'est l'opale bleue qui a retenu mon attention*, explique Matthieu Hégi, directeur artistique de La Fabrique du Temps Louis Vuitton. *Elle reflète de nombreuses couleurs, mais toujours auréolées d'un bleu profond, intense et irisé.* » Oscillant entre l'indigo, le bleu canard ou céruleen selon la lumière, l'opale centrale est ici associée à un bracelet en caoutchouc coordonné et à un boîtier de 39,5 millimètres de diamètre, en or rose.

Bleu duvetoux

Pour la maison suisse Piaget, la montre joaillière est, depuis les années 1960, l'un des piliers de la créativité. Le modèle Sixtie, lancé en 2025, dont le boîtier en forme trapézoïdale rappelle l'un des codes forts de la maison, revient avec un cadran taillé dans une pierre de quartz bleu. Cette dernière se distingue par son bleu duvetoux parcouru de marbrures plus foncées, évoquant le mouvement des vagues. Son boîtier en or rose est de 29 millimètres de diamètre tandis qu'un bracelet en alligator, également bleu, l'accompagne.

Il est encore question de bleu chez Bulgari avec une montre Serpenti Tubogas Studs Capsule, en or rose et acier inoxydable, et son cadran en sodalite. Découverte au début du XIX^e siècle au Groenland, la sodalite se trouve principalement au Brésil et au Canada. Sa caractéristique ? Son bleu foncé peut parfois tirer vers le gris, ce qui rend son association avec des diamants particulièrement réussie.

Chez Rado, cap sur l'aventurine noire, sur le cadran de l'un des modèles de la Centrix Moonphase, en édition limitée. Un choix qui fait sens pour représenter la nuit étoilée : une caractéristique typique de l'aventurine est en effet son aventurescence, un effet optique qui donne aux pierres des reflets métalliques ou scintillants. Preuve qu'un cœur de pierre peut aussi avoir de l'éclat. ■

MAUD GABRIELSON

Les montres de trail sont dans la course

Navigation GPS, baromètre, consommation d'oxygène... Les fonctionnalités utiles aux coureurs se multiplient sur les garde-temps



Fenix 9 Pro, de Garmin.

GARMIN

La boucle a été bouclée en 18 heures, 16 minutes et 29 secondes. C'est le temps qu'a mis l'Américain Ben Dhiman pour remporter l'épreuve masculine de la course reine de l'Ultra-Trail du Mont-Blanc (UTMB), qui a eu lieu le 29 août. La lauréate féminine, la Française Blandine L'Hirondel, a, quant à elle, terminé les 174 kilomètres en 21 heures, 54 minutes et 49 secondes.

Les 2500 participants de cette épreuve n'ont pas tous affiché une telle endurance – le dernier arrivé a parcouru l'étape en plus de quarante-six heures –, mais ils sont de plus en plus nombreux : 6 millions d'adeptes en France, selon l'Union des entreprises Sport et Cycle (UESC), et 5900 courses de trail ont été recensées en 2025. Pour la plupart, la montre instrument est devenue un outil indispensable de ces courses pratiquées en pleine nature.

Ces modèles électroniques, que l'on trouve principalement dans les rayons d'enseignes sportives spécialisées, n'indiquent pas uniquement l'heure ou le temps réalisé. « *Ce sont de véritables petits ordinateurs accro-*

chés au poignet », résume Jonathan Metge, responsable produit chez Garmin, l'une des marques leader du secteur. La fonction star ? La navigation GPS grâce à laquelle il est possible de télécharger une carte pour suivre un parcours précis. Indispensable lors d'une course hors des sentiers battus.

Chez Garmin, le modèle en vue sorti fin août s'appelle « Fenix 9 Pro ». Avec sa boussole, son altimètre et son baromètre intégrés, il permet de garder le cap, d'anticiper les difficultés de dénivelé ou encore de prévenir les dégradations soudaines de la météo. Ce modèle est doté d'un boîtier en titane, donc léger, et de bracelets de couleur en silicone interchangeables. « *Ces montres sont connectées aux smartphones ; elles permettent donc d'enregistrer les courses pour mesurer et améliorer ses performances. Il y a un aspect coach sportif. D'ailleurs, elles ne se limitent pas à la course à pied, mais accompagnent aussi les cyclistes ou les golfeurs* », ajoute Jonathan Metge.

La marque spécialisée Coros, qui a équipé Blandine L'Hirondel pour sa

course, a dévoilé, fin août, sa tocante imaginée en collaboration avec l'équipementier sportif français Satisfy. Sur le modèle Apex 4 (sorti en octobre 2025), cette version est équipée d'une lunette en titane noir cristallisé, de bracelets en Nylon kaki tissé ou en silicone vert et d'un cadran parmi trois au choix : un consacré aux conditions météorologiques, un autre aux données physiques (fréquence cardiaque, récupération, etc.), et un dernier à l'entraînement. Sont également incluses trois séances de coaching conçues par Stian Sommerseth, coureur cycliste norvégien.

Résine biosourcée

Pièce plus massive, celle proposée par G-Shock de Casio sous le nom de GBD-H2000-1A9ER. Elle réunit tout ce qui fait le sel de la montre de sport en extérieur : boussole, thermomètre, altimètre ou baromètre. Elle intègre également des fonctions d'analyses santé développées par la marque finlandaise Polar. Il est ainsi possible, par exemple, de contrôler sa consommation d'oxygène. La lu-

nette et le bracelet sont fabriqués en résine biosourcée issue de la production de maïs.

Pour les randonneurs du dimanche, certaines marques horlogères surfent sur l'idée de l'aventure avec des modèles catégorisés outdoor. Si ces derniers n'ont pas de fonctions connectées, ils ajoutent un supplément de style aux balades au grand air. C'est le cas de la collection DS-X GMT de Certina, qui possède une lunette tournante graduée avec les points cardinaux et peut donc servir de boussole mécanique. Elle est dotée d'index très lisibles et d'un bracelet en silicone ou en acier.

Enfin, Tudor, qui est depuis juillet l'un des partenaires officiels de l'UTMB World Series (le circuit international de référence du trail), dont l'UTMB constitue la finale, propose sa vision avec la montre Ranger. Cadran noir ou blanc légèrement bombé, chiffres arabes élégants, bracelet en tissu ou en acier, elle évoque l'allure des explorateurs des années 1950, quand les performances étaient moins précisément mesurées. ■

M. GA.

Lundi 7 septembre, Ratko Mladic [l'ancien commandant de l'armée serbe en Bosnie] a été enterré à Belgrade. Condamné par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, il porte la responsabilité de crimes qui ont coûté la vie à plus de 100 000 personnes et provoqué le déplacement de plus de deux millions d'habitants de Bosnie-Herzégovine.

Son corps a été rapatrié en Serbie à bord d'un avion militaire, sous escorte de l'armée et de la police. Les autorités du pays ont organisé ses funérailles avec les plus hauts honneurs militaires, accompagnées de salves d'artillerie, tandis que les médias audiovisuels publics retransmettaient la cérémonie. Cinq ministres du gouvernement, ainsi que plusieurs responsables politiques de premier plan, y ont assisté.

Ainsi, l'Etat serbe a choisi d'élever un criminel de guerre condamné au rang de héros national. Non pas malgré ses crimes, mais, ce qui est infiniment plus préoccupant, en raison de son rôle dans ceux-ci. Plus de trente ans après le génocide [de Srebrenica, en 1995, le massacre de 8 000 Bosniaques musulmans], les autorités n'ont toujours pas présenté d'excuses ni délivré de paroles de compassion ou de véritable message de réconciliation.

Une dérive

Au contraire, nous avons vu se multiplier en Serbie les rassemblements publics, les manifestations dans les stades, les slogans, les symboles et les mobilisations de masse à la gloire d'un criminel de guerre condamné.

Le message qui se dégage de ces manifestations est difficile à ignorer : l'idéologie et les objectifs associés aux crimes de Ratko Mladic n'ont pas été clairement rejetés. Le projet de domination ethnique et le recours à la violence contre les Bosniaques, les Croates et les autres populations non serbes demeurent présents dans une partie du discours politique et public. Il ne s'agit donc pas d'une simple querelle mémorielle ni d'un épisode de révisionnisme historique. C'est une question qui touche directement à la paix et à la stabilité de l'Europe du Sud-Est.

Elmedin Konakovic

En Serbie, l'idéologie de Ratko Mladic n'a pas été clairement rejetée

En organisant des funérailles nationales pour un criminel de guerre condamné, la Serbie a élevé celui-ci au rang de héros national, alors même qu'elle est candidate à l'entrée dans l'Union européenne. Cela devrait pousser tous les dirigeants du continent à réagir fermement, estime le ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine

En 2024, la Serbie avait mené une campagne diplomatique particulièrement active contre l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations unies, de la résolution proclamant le 11 juillet Journée internationale de commémoration du génocide commis à Srebrenica. Belgrade soutenait alors que ladite résolution ferait peser une culpabilité collective sur le peuple serbe et contribuerait à déstabiliser la région. Ces deux arguments se sont révélés infondés. En effet, elle n'a entraîné aucune déstabilisation et ne contient aucune accusation de culpabilité collective contre le peuple serbe.

Pourtant, en célébrant le souvenir de Ratko Mladic et en lui accordant des funérailles avec les honneurs militaires, les autorités serbes donnent le sentiment de transformer les crimes de guerre en objet de fierté nationale. Cette dérive ne peut être ignorée. Elle ne peut pas non plus rester sans réponse. Dans son arrêt de 2007, la Cour internationale de justice avait établi que la République de Serbie avait manqué à son obligation de prévenir le génocide et de punir ceux qui en étaient responsables. Près de vingt ans plus tard, au lieu de prendre explicitement ses dis-

tances avec les idéologies qui ont conduit à la destruction de l'ex-Yougoslavie, une partie de l'establishment politique serbe semble au contraire disposée à reprendre des discours, des récits et des symboles de cette époque. Les dirigeants européens doivent prendre au sérieux les paroles et les actes des responsables de l'Etat serbe lorsque ceux-ci contribuent à banaliser de nouveau la haine, la déshumanisation et la glorification des criminels de guerre.

LA RÉACTION DE NOMBREUX DIRIGEANTS EUROPÉENS A ÉTÉ TROP PRUDENTE, TROP MESURÉE ET, SURTOUT, INSUFFISANTE

L'histoire européenne nous enseigne pourtant une leçon fondamentale. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, nous savons que le fascisme et le nationalisme radical ne comment pas nécessairement par les massacres. Ils commencent par la banalisation de la haine, l'apologie des crimes et la déshumanisation progressive de communautés entières.

Une communauté de valeurs

Les Bosniaques le savent mieux que quiconque. Leur histoire récente rappelle que prévenir un génocide suppose d'agir bien avant que la violence de masse commence. Cela implique de répondre à la radicalisation et à la déshumanisation, de condamner la glorification des atrocités passées, de défendre les faits établis par la justice et de s'opposer aux discours qui encouragent ou légitiment la répétition des violences envers les Bosniaques et les autres communautés de Bosnie-Herzégovine.

Jusqu'à présent, la réaction de nombreux dirigeants européens a été trop prudente, trop mesurée et, surtout, insuffisante. Combien de lignes rouges

faudra-t-il encore franchir avant que les mots se transforment à nouveau en violence et en agression militaire ? N'avons-nous rien appris des guerres qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie ? N'avons-nous rien appris de l'Ukraine ?

La Serbie aspire à rejoindre l'Union européenne (UE). Cette ambition ne saurait toutefois conduire l'Europe à relativiser ses propres principes. Les valeurs européennes – l'Etat de droit, les droits fondamentaux, la paix, la dignité humaine et le rejet de la violence politique – ne sont pas des variables d'ajustement dans une négociation d'adhésion. Un Etat dont l'environnement politique tolère ou encourage l'apologie de crimes de guerre ne peut poursuivre son chemin vers l'intégration européenne comme si de tels faits étaient secondaires. L'UE n'est pas seulement un espace économique ou un projet géopolitique ; elle est aussi une communauté de valeurs. C'est précisément ce qui donne un sens à son projet politique.

Si les dirigeants européens ne réagissent pas avec fermeté à l'exaltation des crimes de guerre et des criminels de guerre condamnés, s'ils refusent de se confronter au fascisme, à la xénophobie et au déni du génocide lorsqu'ils se manifestent sur le sol européen, s'ils restent mutiques face aux discours publics qui cautionnent à nouveau la violence contre des communautés entières, alors l'Europe devra répondre à une question autrement fondamentale : est-ce réellement dans cette Europe que nous voulons vivre ?

La glorification de Ratko Mladic en Serbie ne relève pas seulement du passé. Elle constitue un signal politique préoccupant et un défi réel pour la paix et la sécurité de l'Europe du Sud-Est. Les dirigeants européens doivent désormais choisir : le silence, au nom de la prudence diplomatique, ou une réponse claire, ferme et déterminée. Nous espérons sincèrement que, cette fois, l'Europe n'attendra pas qu'il soit trop tard. ■

Elmedin Konakovic est ministre des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine depuis 2023.

Joël Hubrecht et Ninon Maillard

L'héritage du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie doit rayonner davantage

Face à la persistance du négationnisme, qui s'est exprimé lors des obsèques à Belgrade de l'ancien chef militaire serbe de Bosnie Ratko Mladic, le juriste comme l'historienne estiment que l'on doit améliorer la diffusion des travaux de la justice internationale

L'ancien commandant serbe de Bosnie-Herzégovine Ratko Mladic a été inhumé à Belgrade le 7 septembre. Les médias ont relayé les images du convoi funéraire autour du cercueil scellé, nappé du drapeau serbe. Mais que renfermait vraiment ce cercueil ? Pour ceux qui le suivaient, il contenait la dépouille héroïque d'un guerrier de la « Grande Serbie », ce rêve nationaliste de territoires dispersés qu'il promettrait de conquérir, purifier et unifier.

Toutefois, de l'autre côté de la frontière, pour les victimes qui, en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, ont péri et souffert de ce funeste dessein, la sépulture est celle d'un génocidaire sans pitié ni scrupule, condamné à la perpétuité en 2017 (et en appel en 2021) par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie [TPIY]. Plus loin encore, à Bruxelles et dans les pays de l'Union européenne qui avaient soutenu la création de ce tribunal en 1993, le cercueil semblait surtout emporter avec lui les espoirs de voir la justice pénale internationale balayer les vieux démons qui empêchent la réconciliation régionale.

Dans une période où cette justice, et au premier chef la Cour pénale internationale, fait l'objet

de virulentes campagnes de déstabilisation et de dénigrement, cette apparente inefficacité vient fragiliser un peu plus l'édifice de la paix par le droit. Certes, ces juridictions ont leurs failles, mais ce constat désabusé est erroné.

Procès exemplaire

En effet, le procès de Mladic a été exemplaire, tant par le respect du contradictoire que par la qualité des preuves. Arrêté tardivement, l'accusé a été jugé à la suite d'un grand nombre d'affaires portant sur les mêmes faits : l'attaque de plusieurs municipalités bosniaques ou croates, le siège de Sarajevo, la prise d'otages de casques bleus, le génocide de Srebrenica. L'argumentation juridique est solide, étayée : 592 témoins, 9 914 éléments de preuve dont les carnets de guerres de Mladic, les vidéos de son entrée dans Srebrenica, qui sont les plus connues, mais il y en a tant d'autres ! Cette matière a besoin d'être reprise et largement diffusée pour être comprise et pleinement agissante.

On a tort de croire que le processus de justice se termine lorsque tombe la condamnation. La procédure judiciaire doit nourrir un processus d'appropriation par les sociétés grâce à des documen-

taires, des films, des livres, des recherches en droit, en histoire, en sociologie, etc. Or, l'effort conséquent et inédit du TPIY pour rendre accessibles ses archives n'a pas été suffisamment relayé. L'opportunité d'exploiter des audiences filmées dont on peut extraire les séquences et les débats les plus déterminants n'a pas été saisie. La proposition de large partage, la libéralité dans l'accès et la diffusion des pièces de procédure sont restées sans suite.

C'est ici que l'impact du TPIY s'amenuise dramatiquement et que la bataille de la justice gagnée dans le prétoire peut être perdue au niveau politique et sociétal. L'héritage du TPIY doit rayonner

ON A TORT DE CROIRE QUE LE PROCESSUS DE JUSTICE SE TERMINE LORSQUE TOMBE LA CONDAMNATION

d'avantage afin de surpasser les legs idéologique de Mladic.

Le négationnisme, cautionné par les pouvoirs nationalistes en place en Serbie et en Bosnie-Herzégovine, est conforté par le mutisme médiatique et la rareté des productions dans le domaine scientifique et culturel.

Lutter contre les cécités

Aucun projet de recherche d'ampleur n'a été engagé dans le sillage de la jurisprudence internationale. Ainsi qu'aucune véritable coopération avec des institutions éducatives et mémorielles comme le Centre de justice transitionnelle Sense, basé à Pula en Croatie, ou des centres de documentation comme le Humanitarian Law Center à Belgrade. Ces acteurs locaux œuvrent courageusement, avec d'autres, pour mieux faire connaître l'héritage du TPIY. Face aux promoteurs du négationnisme, ils restent néanmoins isolés.

En France, l'indifférence médiatique et l'ignorance crasse des commentateurs vis-à-vis de cette région sont le pendant affligeant de ce qu'Ursula von der Leyen appelle « l'incapacité de la Serbie à faire face à un chapitre sombre de l'histoire récente de l'Europe ». Si les acteurs locaux avaient des re-

lais solides dans les pays européens, notamment dans les universités, s'ils pouvaient s'appuyer sur des productions et des publications scientifiques permettant d'étayer la vérité judiciaire du TPIY, la glorification des bourreaux de la guerre de Bosnie, telle qu'on l'a vu lors des obsèques de Ratko Mladic, serait moins évidente. Ce n'est donc pas seulement à Belgrade que se joue le legs du TPIY. La connaissance et les savoirs peuvent se diffuser par-delà les frontières nationales, ils nous offrent la possibilité de lutter contre les cécités et de déconstruire les contre-vérités.

Les instruments de travail sont encore là mais ils sont fragiles. De nombreux procès du TPIY n'ont pas été étudiés, bien des séquences de témoignages restent à découvrir et à exhumer pour contribuer à mettre en lumière ce qui s'est passé en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en Croatie entre 1992 et 1999.

De ce point de vue, la levée progressive de la confidentialité, couvrant pour des raisons de sécurité un nombre substantiel de témoignages et de preuves, pourrait donner un nouvel éclairage. Encore faut-il que les archives du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux, qui a

pris le relais des fonctions résiduelles du TPIY et du Tribunal pénal international pour le Rwanda, restent accessibles. Le Conseil de sécurité doit en effet décider prochainement du transfert de plusieurs fonctions du Mécanisme. La préservation et la gestion des archives pourraient être transférées au Secrétariat de l'ONU.

L'incertitude prévaut encore quant au dispositif et aux moyens qui seront alloués sur le long terme. L'inquiétude aussi, car les enjeux de l'après-procès sont un angle mort et sous-estimé. Si les projets scientifiques, culturels et artistiques se multiplient, les budgets alloués pour la conservation et la valorisation de ces archives seront plus faciles à défendre et les déclarations de soutien à l'œuvre de justice internationale seront moins vaines. ■

Joël Hubrecht est spécialiste de la justice pénale internationale ; Ninon Maillard est historienne du droit à l'université Paris-Nanterre, programme de recherche Profil sur les procès filmés

L'Allemagne doit se réinventer, or le politique a très peu de marge de manœuvre

Steffen Mau, directeur à l'Institut Max-Planck des sciences politiques et sociales évoque la résonance de la question de la mémoire et de l'identité est-allemande dans la progression de l'extrême droite en Allemagne

BERLIN - *correspondante*

Né en 1968 à Rostock, en ex-Allemagne de l'Est, Steffen Mau est professeur de macrosociologie à l'université Humboldt de Berlin et dirige, depuis octobre 2025, le département Inégalité, transformation et conflit de l'Institut Max-Planck des sciences politiques et sociales, à Göttingen. Il revient sur la relation entre les Allemands de l'Est et de l'Ouest, le travail de mémoire depuis la seconde guerre mondiale, mais aussi la question de l'identité est-allemande dans la progression de l'extrême droite dans le pays.

Au printemps, les Allemands se passionnaient pour les archives du NSDAP (parti nazi), relayées par plusieurs médias. Le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (Alternative für Deutschland, AfD) est désormais en position de diriger un Land pour la première fois, depuis la victoire du parti aux élections régionales de Saxe-Anhalt, le 6 septembre. Comment réconcilier ces deux Allemagnes ?

Ces archives n'ont manifestement pas intéressé l'ensemble du pays. A en croire les résultats du 6 septembre, une grande partie des électeurs vote désormais pour l'AfD par conviction, même si certains le font aussi par mécontentement envers le gouvernement actuel et les partis traditionnels. Ce groupe, qui s'identifie aux enjeux programmatiques de l'AfD (expulsions, reprise des relations avec la Russie, sortie de l'euro, promotion de la famille traditionnelle, etc.), est en pleine croissance. Et on observe que le parti tente continuellement de relativiser les crimes du passé. Il y a d'ailleurs cette célèbre citation d'Alexander Gauland, l'un des fondateurs de l'AfD : « Les douze années de règne du parti nazi ne sont qu'une fiente d'oiseau dans l'histoire allemande. » Ulrich Siegmund, le candidat de l'AfD en Saxe-Anhalt, a lui aussi dit à plusieurs reprises que cette période occupait à ses yeux trop d'importance et que nous devrions avoir une vision plus large de l'histoire.

Pourquoi cette volonté de s'émanciper de ce fardeau de la mémoire ?

Ce travail de mémoire occupe une place

prépondérante en Allemagne. Il existe une politique mémorielle officielle, avec des spécialistes qui s'y consacrent à temps plein. Ce travail porte sur les deux dictatures : la République démocratique allemande [RDA, 1949-1990] et le III^e Reich [1933-1945]. Parfois, une approche très politique de l'histoire et du passé peut faire émerger des contre-récits dans la sphère privée. Je ne peux pas l'affirmer pour le III^e Reich, mais je peux clairement le dire pour la RDA. On répète sans cesse que la RDA était une dictature et un régime injuste, qui tuait des gens à la frontière et les enfermait derrière le mur de Berlin. Face à ce qui est vu comme une sorte de version officielle sur le socialisme d'Etat, une partie des Allemands de l'Est revendique son propre récit : « En réalité la vie n'était pas désagréable, on avait des amis, on faisait la fête. Ce n'était pas si mal. »

Des phénomènes semblables se sont-ils produits avec la mémoire du nazisme ?

Ce travail de mémoire ne s'est pas fait sans difficultés. Il a fallu attendre les années 1960 pour qu'un débat public s'engage sur le sujet. Et même au milieu des années 1990, lorsque l'Institut de recherches sociales de Hambourg a organisé une exposition sur les crimes de la Wehrmacht, il y avait des manifestants dans les rues de Karlsruhe et de Munich qui affirmaient que l'armée du Reich n'avait pas commis de crimes de manière systématique, qu'elle ne faisait pas partie de la machine d'extermination de masse. Cela avait été une vraie surprise pour moi de constater que, malgré toutes ces années à travailler sur le passé, ces questions faisaient encore l'objet de débats. L'Allemagne n'est pas comparable à l'Italie, par exemple, où l'on trouve encore dans certaines maisons des photos de Mussolini. Mais, à l'évidence, l'histoire s'éloigne, il n'y a quasiment plus de témoins... Et voilà un mouvement politique qui affirme haut et fort : « C'est le passé, et l'Allemagne devrait être une nation mature comme toutes les autres, et se défaire de ce sentiment permanent de culpabilité. »

L'Allemagne de l'Est a-t-elle fait ce travail sur son propre passé ?

Pas vraiment. Les Allemands de l'Est se considéraient par nature comme antifascis-

« PARFOIS, UNE APPROCHE TRÈS POLITIQUE DE L'HISTOIRE ET DU PASSÉ PEUT FAIRE ÉMERGER DES CONTRE-RÉCITS DANS LA SPHÈRE PRIVÉE »

tes. C'était le discours imposé. De fait, l'élite politique est-allemande s'était soit exilée, soit retrouvée en prison, soit engagée dans la résistance. Le consensus était donc que les Allemands de l'Est étaient du bon côté de l'histoire, et qu'il n'était pas utile d'approfondir la question. En réalité, de nombreuses personnes ont adhéré au NSDAP avant de rejoindre le parti du régime, le Parti socialiste unifié d'Allemagne. Il existait même en RDA un petit parti dont l'objectif était d'intégrer d'anciens fonctionnaires ou des hauts gradés de la Wehrmacht et du NSDAP afin de les faire transiter vers le socialisme d'Etat.

Quel est le rapport des plus jeunes générations à l'Est au travail de mémoire sur le nazisme ?

Ce sujet n'est pas débattu, en partie parce qu'en Allemagne de l'Est il n'y a pas de grands journaux, seulement des journaux régionaux. Les Allemands de l'Est ne participent donc pas vraiment au débat public sur le nazisme. Et lorsqu'ils le font, ils doivent s'intégrer dans un système médiatique occidental. La situation est extrêmement asymétrique. Rappelons par ailleurs que l'Est a toujours été plus nationaliste que l'Ouest, où on parlait de postnationalisme, de patriotisme constitutionnel, et où l'on ne s'identifiait plus autant à la nation.

L'Allemagne de l'Est se présentait en revanche comme le premier Etat socialiste sur le sol allemand, et regardait de haut les pays

frères d'Europe de l'Est. Cette perception que les Allemands de l'Est avaient d'eux-mêmes s'est renforcée lors de la réunification, car le sésame pour entrer en Allemagne de l'Ouest était la nationalité. Le récit officiel était que nous étions frères et sœurs, que nous formions un seul peuple et que nous étions donc destinés à être ensemble.

Mais les divisions ont subsisté...

Les deux Allemagnes se sont réunies malgré des différences substantielles en matière de culture politique et de structures sociales. Les Allemands de l'Est, qui avaient dû laisser derrière eux leur passé socialiste pour s'intégrer dans la République fédérale, se sont aperçus que d'autres étaient arrivés avant eux, des migrants venus dans les années 1950 et 1960. Après la réunification, les Allemands de l'Est avaient essayé de s'assimiler, de ne pas revendiquer leur identité et de devenir invisibles – Angela Merkel [chancelière de 2005 à 2021, membre de l'Union chrétienne-démocrate, qui a grandi en RDA] en est un exemple. Mais ils se sont trouvés confrontés à des groupes qui réclamaient de l'espace pour faire leurs prières. Cela remettait en question le privilège d'être allemand. Cette identité est-allemande particulière refait surface. Elle a probablement toujours existé, mais ne constituait pas un argument politique.

Aujourd'hui, ce sont des jeunes nés après 1990 qui revendiquent cette identité est-allemande, alors qu'ils n'ont jamais connu la RDA, comme Ulrich Siegmund, la figure de l'AfD qui a mené la campagne en Saxe-Anhalt, qui a 35 ans...

On voit des comportements qui rappellent ceux des migrants de deuxième génération : la première génération essaie de s'assimiler, la deuxième ou troisième renoue avec la culture traditionnelle des origines et les références identitaires familiales. Mais jusqu'à récemment, cela n'intéressait personne politiquement. Pourtant, les sondages montrent que 60 % des Allemands de l'Est se considèrent encore comme des citoyens de seconde zone. Ainsi, lorsqu'un élu de l'AfD comme Björn Höcke, un fonctionnaire du Land de Hesse [ouest], arrive en Thuringe [centre-est] et dit



YANN LEGENDRE

aux gens de l’Est qu’ils sont « l’avant-garde » du pays, que toute l’Allemagne devrait devenir comme eux, que son plus grand désir est de devenir est-allemand, et que les Allemands de l’Ouest ne sont en réalité que des Américains parlant allemand, il parvient à changer complètement leur estime de soi.

Les Allemands de l’Ouest n’ont-ils pas conscience de ce sentiment de déclassement ?

Nous avons mené une étude dans laquelle nous demandions s’il existait des différences entre les Allemands de l’Est et ceux de l’Ouest. La plupart des Allemands de l’Ouest interrogés ont répondu non, la plupart des Allemands de l’Est ont répondu oui. Les différences sont presque invisibles aux yeux des Allemands de l’Ouest. Mais, pour les Allemands de l’Est, c’est toujours une distinction pertinente. Tous savent par exemple que l’actrice Sandra Hüller est originaire d’Allemagne de l’Est. Ils le savent pour chaque personnalité publique, car c’est une ligne de démarcation significative. Ce sentiment est marqué chez les personnes âgées à l’Est, mais il l’est encore davantage chez les plus jeunes, ce qui n’est pas le cas à l’Ouest.

Moi-même, lorsque j’ai affaire à un artisan dans l’Est, je précise toujours que je suis est-allemand, parce que les gens se sentent plus à l’aise. Ils perçoivent une sorte de hiérarchie implicite entre les deux parties du pays. Et de fait, ceux qui sont venus de l’Ouest vers l’Est occupent aujourd’hui pour la plupart des postes à responsabilité, ils sont propriétaires de leur exploitation ou sont professeurs, etc.

Mais on entend aussi à l’Ouest un contre-discours critique à l’égard des gens de l’Est, qui se plaindraient continûment et ne montreraient aucune gratitude...

L’argument revient souvent : les Allemands de l’Est ont reçu 2 000 milliards d’euros de l’Ouest et ne sont pas assez reconnaissants. Il y a une certaine déception chez les Allemands de l’Ouest. Certes, il y a eu une injection d’argent massive, mais beaucoup de transferts privés ont eu lieu de l’Est vers l’Ouest, qu’il s’agisse de propriétés, d’agriculture ou d’entreprises. Seules 5 % des entreprises de l’Est privatisées par la Treuhand, l’agence chargée de la privatisation des entreprises d’Etat est-allemandes, sont passées entre les mains d’Allemands de l’Est. Les Allemands de l’Ouest bénéficiaient d’énormes déductions fiscales lorsqu’ils achetaient une maison à l’Est, si bien que de nombreux Allemands de l’Est paient aujourd’hui leur loyer à des propriétaires ouest-allemands.

Il faut également tenir compte de l’exode de jeunes hautement qualifiés qui ont rejoint l’Ouest et contribué de manière substantielle à la productivité et à la croissance économique. J’ai calculé que cela représentait entre 80 milliards et 100 milliards d’euros. L’économie de l’Allemagne de l’Est a certes connu une croissance supérieure à 5 % par an après la réunification, mais qu’ont fait les gens de l’Est ? Ils ont acheté des produits occidentaux ! Le bilan net des transferts est en réalité très difficile à calculer.

Ulrich Siegmund a promis une « zone économique spéciale pour l’Allemagne de l’Est »...

Ça pourrait donc se retourner un peu contre l’AfD, qui cherche aussi à conquérir les électeurs de l’Ouest. Je ne vois pas ceux-ci soutenir une AfD qui joue à ce point la carte de l’Allemagne de l’Est.

Certains électeurs à l’Est comparent la « vague bleue » de l’AfD à la chute du Mur...

Les gens ont l’impression d’être coincés dans un système politique rigide où rien ne bouge, et voilà que quelqu’un appelle à le

bouleverser. C’est probablement la seule similitude avec 1989, ce sentiment d’avoir le pouvoir d’agir. Et alors que les dirigeants de l’AfD avaient jusque-là l’air sinistres, Ulrich Siegmund raconte aux gens qu’ils finiront au paradis. Face à cela, le projet de la démocratie libérale qui ne peut pas promettre l’impossible a perdu de son attrait.

Un autre argument invoqué est qu’il s’agirait de défendre la démocratie, comme en 1989...

L’AfD ne veut pas d’une démocratie libérale avec des droits pour les minorités et des contre-pouvoirs, ni même de la division des pouvoirs. Sa vision est celle d’une supposée volonté originelle du peuple, qui se concrétiserait dans la pratique politique. Elle part du principe que la majorité a raison. Mais l’AfD perçoit la majorité comme beaucoup plus radicale qu’elle ne l’est vraiment.

Nous avons réalisé une étude qui montre que les partisans de l’AfD ont une vision totalement erronée de la répartition des opinions au sein de la population. Ils pensent toujours qu’ils sont majoritaires, alors qu’ils ne le sont pas. Par exemple, 70 % des Allemands sont d’accord avec l’idée que les étrangers qui travaillent ici et paient des impôts devraient bénéficier des mêmes prestations sociales que les Allemands. Mais la perception des partisans de l’AfD est que seuls 20 % à 30 % des Allemands sont d’accord avec cette affirmation.

Comment expliquer que la pandémie de Covid-19 demeure un thème structurant chez les électeurs de l’AfD ?

Les Allemands de l’Est ont des liens très ténus avec les institutions de l’Etat, avec la politique et les élites sociales. Très peu d’entre eux sont issus de ce milieu. Le Covid-19 a constitué une crise sociale qui rappelle peut-être celle traversée dans les années 1990, avec ce sentiment d’impuissance, d’être submergé dans une situation devenue incontrôlable. Nous avons aussi constaté que les personnes occupant des postes subalternes, c’est-à-dire celles en position de recevoir des ordres de leurs supérieurs, ont très souvent tendance à refuser les contraintes dans leur vie privée, où elles veulent être totalement libres et autonomes. « Je veux conduire la voiture de mon choix, manger ce que je veux, voyager où je veux et comme je veux... » C’est une sorte de mécanisme compensatoire.

Le modèle économique allemand est fragilisé. Dans quelle mesure cela contribue-t-il à la polarisation politique ?

Nous n’avons pas connu de véritable croissance depuis sept ans. Cela ne s’est jamais produit dans l’histoire allemande. Nous avons une dette publique croissante et des perspectives incertaines. Et les piliers fondamentaux du système industriel allemand sont fragilisés : une énergie bon marché venue de Russie, la sécurité assurée par les Etats-Unis, et toujours plus d’exportations vers la Chine. L’Allemagne doit se réinventer. Or, le politique a très peu de marge de manœuvre. Le système allemand est tout entier conçu pour lutter contre l’extrémisme – la division des pouvoirs, un système juridique solide, la possibilité pour les citoyens d’intervenir... Tout ce qui a été conçu pour protéger la démocratie de l’extrémisme alimente en partie aujourd’hui ce même radicalisme, car les gens ont le sentiment que les problèmes ne peuvent pas être traités de manière efficace.

Vous questionnez l’idée selon laquelle la liberté serait plus importante que la prospérité, en référence à la Chine...

C’est un diagnostic très sévère, mais on ne sait absolument pas si notre système politique survivra à un déclin économique à long terme. L’exemple de la Chine montre qu’un régime autoritaire peut nous dépasser au plan économique. Les gens préféreraient-ils vivre sous un régime autoritaire s’ils pouvaient en tirer des avantages économiques ? C’est une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre, mais les crises économiques alimentent toujours l’extrémisme et la méfiance envers les institutions.

Je ne pense pas qu’il y aura moins de crises à l’avenir, il y en aura probablement davantage. La question est de savoir si les avantages d’un système libéral – en matière d’économie, de participation politique, de liberté, d’Etat de droit – pourront encore s’exprimer à l’avenir, et si nous serons capables de survivre à l’effritement de l’un de ces piliers. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ELSA CONESA

Paul Maurice

La victoire de l’AfD en Saxe-Anhalt est un avertissement pour l’Europe

Le succès du parti d’extrême droite allemand dans les urnes est un signal d’alerte pour l’Europe, qui doit veiller à donner un cadre européen aux nouvelles capacités militaires dont se dote Berlin, selon le secrétaire général du Comité d’études des relations franco-allemandes

La victoire du parti Alternative pour l’Allemagne [Alternative für Deutschland, AfD] aux élections régionales en Saxe-Anhalt, le 6 septembre, doit être regardée bien au-delà des frontières allemandes. Elle intervient à un moment sensible pour l’Europe, alors que l’Allemagne, contrainte par le retour de la guerre sur le continent, entreprend de redevenir une puissance militaire.

Le paradoxe est frappant, car, alors que l’Europe a besoin d’une Allemagne capable de contribuer à sa défense, une partie croissante de son électorat se tourne vers un parti qui conteste le soutien à l’Ukraine, les sanctions contre la Russie, l’ancrage de l’Allemagne au sein des valeurs occidentales et, plus largement, le projet européen.

Il serait pourtant trop simple de réduire le vote pour l’AfD à la colère contre l’immigration ou à une spécificité de l’ex-Allemagne de l’Est. Le parti d’extrême droite prospère aussi sur une inquiétude plus profonde : le sentiment d’une Allemagne ne maîtrisant plus les transformations qui la traversent, et c’est ce qui rend le succès de ce parti préoccupant pour l’Europe.

Depuis l’invasion de l’Ukraine par la Russie, en 2022, l’Allemagne a engagé un changement stratégique considérable. Après des décennies de sous-investissement militaire, Berlin veut reconstruire une armée à la hauteur de son poids économique et démographique. Cette évolution répond à une réalité que l’Allemagne a longtemps eu du mal à regarder en face : la Russie constitue désormais une menace durable pour notre continent et les Etats-Unis ne peuvent plus être considérés comme les garants indéfinis de notre sécurité.

Equilibre stratégique

Une Allemagne mieux armée est une bonne nouvelle pour l’Europe. Cependant, une Allemagne qui se réarmerait principalement avec des équipements acquis hors d’Europe et sans véritable stratégie commune ne constitue pas nécessairement un progrès équivalent pour l’autonomie stratégique du continent. Le débat français doit donc éviter deux écueils. Il serait absurde de craindre le retour de la puissance militaire allemande, mais naïf de penser que l’augmentation des dépenses de défense produira

automatiquement une « Europe de la défense ». L’enjeu est de savoir dans quel cadre cette puissance sera exercée.

Sur ce point, le succès de l’AfD est un signal d’alarme, car le parti porte une vision géopolitique différente. Il n’a pas officiellement de politique revancharde sur le plan militaire. Il veut certes rétablir la conscription, mais dans le cadre d’une Bundeswehr [armée] autonome et recentrée sur la protection du territoire. Sur l’Ukraine, l’AfD réclame donc l’arrêt ou la réduction des livraisons d’armes. Sur la Russie, elle défend une normalisation des relations et conteste la logique des sanctions.

Il ne s’agit pas de dire que l’AfD serait une simple « créature » de Moscou. Ce serait excessif et peu rigoureux. Plusieurs de ses orientations correspondent cependant aux objectifs stratégiques du Kremlin : affaiblir le soutien occidental à l’Ukraine, diviser les Européens et remettre en cause la cohésion de l’Union européenne [UE] et de l’Alliance atlantique. Une Allemagne qui cesserait de soutenir militairement Kiev, chercherait à renouer rapidement avec Moscou et affaiblirait les sanctions européennes modifierait profondément l’équilibre stratégique du continent.

La Russie n’a pas besoin que tous les Européens deviennent pro-Kremlin, il lui suffit qu’ils ne soient plus capables de s’accorder sur une politique commune. La progression de l’AfD doit donc être analysée aussi sous cet angle. Même sans accéder au gouvernement fédéral, le parti peut déplacer le centre de gravité du débat allemand. Il oblige les autres formations à répondre à ses thèmes et à son récit de la politique étrangère. La question n’est donc pas seulement de savoir si le Brand-mauer [« cordon sanitaire » entre les partis traditionnels et l’extrême droite] tiendra, mais ce que feront les partis démocratiques pour réduire l’espace politique dans lequel l’AfD prospère.

Pour l’Europe, l’enjeu est majeur. Aider l’Ukraine n’est pas seulement une question de solidarité avec un pays agressé, c’est aussi, pour les Européens, une manière de défendre leur propre sécurité et de développer les capacités militaires dont ils auront besoin demain. Les enseignements de la guerre – drones, munitions, défense antiaérienne, renseignement, guerre électronique, production industrielle – doivent

être intégrés à une stratégie européenne de défense.

Le « réarmement » allemand peut être un formidable accélérateur de cette transformation, mais il peut aussi, si les Européens n’y prennent garde, conduire à une simple addition de politiques nationales des membres de l’Union européenne. La France doit donc accompagner cette évolution plutôt que regretter l’« ancienne Allemagne », celle qui dépensait peu pour sa défense et s’en remettait largement aux Etats-Unis pour sa sécurité. L’enjeu est de construire avec Berlin un véritable projet européen, capable d’inscrire sa puissance militaire dans un cadre commun.

Projet européen

La victoire de l’AfD en Saxe-Anhalt doit donc être prise au sérieux sans être dramatisée. Elle ne signifie pas que l’Allemagne va basculer demain vers la Russie, ni que l’AfD gouvernera prochainement à Berlin. Elle rappelle toutefois qu’aucun des grands choix stratégiques des dernières décennies n’est définitivement acquis. L’Europe doit se préparer à cette incertitude, non pas en cherchant à empêcher l’Allemagne de devenir une puissance militaire, mais en faisant en sorte que cette puissance soit inséparable d’un projet européen. Non pas en répondant à l’AfD par la seule indignation, mais en démontrant que l’Europe peut protéger ses citoyens, ses frontières et ses intérêts.

La question allemande est ainsi redevenue une question européenne. Le problème n’est plus de savoir comment s’accorder avec une Allemagne puissante, mais comment européeniser les relations avec une Allemagne qui redevient puissante, au moment même où une partie de son électorat souhaite prendre ses distances avec l’UE et sa sécurité. C’est probablement là que se jouera une partie de l’avenir de l’UE : dans sa capacité à transformer le réarmement allemand en puissance européenne, plutôt qu’en nouvelle juxtaposition de puissances nationales. ■

Paul Maurice est secrétaire général du Comité d’études des relations franco-allemandes à l’Institut français des relations internationales

« ON NE SAIT ABSOLUMENT PAS SI NOTRE SYSTÈME POLITIQUE SURVIVRA À UN DÉCLIN ÉCONOMIQUE À LONG TERME »

La précarisation des fondations politiques, un risque démocratique

ANALYSE

« NOS BUDGETS SONT DÉJÀ TRÈS MODESTES, ET ON TAILLE DANS LE VIF, NOUS SOMMES EN GRANDE DIFFICULTÉ »

DOMINIQUE REYNIÉ
président de la Fondation pour l'innovation politique

Il existe comme une contradiction. Alors que la campagne présidentielle – moment cathartique de la politique où les débats doivent être riches – débute, les fondations politiques, censées nourrir idéologiquement les partis et leurs candidats, sont, elles, en voie de précarisation. Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis 2023, les subventions baissent fortement.

Tous les ans, le financement public des fondations – mais aussi des centres de réflexion – s'opère sur les fonds du premier ministre. Mais, à l'heure des restrictions budgétaires généralisées, cette enveloppe fond à grande vitesse. Matignon confirme : « *Sauf exceptions résiduelles, toutes [les fondations] ont vu leur subvention diminuer d'au moins 10 % en 2026 par rapport à 2025, traduisant la volonté du premier ministre de maîtriser la dépense publique.* » C'est le cas, entre autres, de la Fondation Gabriel Péri (proche du Parti communiste) ou de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), classée au sein de la droite libérale. Elles ont appris, au début de l'été, que la baisse à venir allait être particulièrement sévère : de l'ordre de 15 % pour la première et de 16 % pour la seconde. La Fondation de l'écologie politique doit, elle, voir ses ressources amputées de 12 %. De son côté, la Fondation Jean Jaurès (proche du Parti socialiste), qui ne souhaite pas communiquer sur le sujet, subit également une diminution de ses dotations.

Alertés par cette baisse, Guillaume Roubaud-Quashie, président de la fondation Gabriel Péri et Dominique Reynié, qui préside la Fondapol, ont adressé une lettre, mi-juin, à Sébastien Lecornu et ont été reçus en juillet par le cabinet du chef du gouvernement. Avec un résultat concret : Matignon précise qu'« *à court terme, en gestion budgétaire 2026, des crédits non consommés par d'autres entités seront redéploés pour renforcer la subvention initialement accordée à la Fondapol et à la Fondation Gabriel Péri pour cette année 2026.* » Un léger mieux qui ne change rien à la tendance baissière, ni à ses conséquences.

« *Nos budgets sont déjà très modestes et on taille dans le vif, nous sommes en grande difficulté, reconnaît Dominique Reynié. Depuis 2008, les subventions ont diminué de 60 %, et aussi bien sous les gouvernements de droite que de gauche.* » Guillaume Roubaud-Quashie abonde : « *La trajectoire budgétaire est terrible. Nous avons perdu 80 % de nos subventions depuis 2006. C'est invraisemblable.* »

Les sommes en jeu sont pourtant loin d'être imposantes. Les subventions de la Fondapol dépassent légèrement les 800 000 euros, celles de Gabriel Péri s'élèvent à moins de 400 000 euros et celles de la Fondation de l'écologie politique, autour de 100 000 euros. A titre de comparaison, leurs homologues allemandes reçoivent, elles, plusieurs millions d'euros tous les ans. Elles utilisent cet argent pour le travail des idées mais aussi pour jouer un rôle diplomatique

parallèle et de soft power, avec même des bureaux à l'étranger. Deux mondes, si l'on compare à la situation française.

Ici, les fondations politiques, reconnues d'utilité publique, sont indépendantes des partis. Mais elles travaillent à leur périphérie, exerçant en rapport avec le monde universitaire et la société civile. Elles fournissent des notes, des études, recourent à des experts. Leurs travaux, disponibles gratuitement, entendent contribuer à la vitalité du débat démocratique. Ils forment également une ressource précieuse pour les journalistes. Kévin Puisieux, directeur de la Fondation de l'écologie politique, souligne l'importance de cet « *objectif d'éducation populaire, d'éclairage du débat public.* »

Un souci d'indépendance

Pour le libéral Dominique Reynié, ces baisses de dotations sont aussi le symptôme d'un certain « *étatisme.* » « *L'Etat et les pouvoirs publics considèrent que les missions que l'on remplit relèvent de son action. Nous n'aurions pas à nous mêler du débat d'idées.* » Guillaume Roubaud-Quashie n'a pas tout à fait la même analyse. « *Décider de réaliser ces économies, cela tient du discours austéritaire. Le Parlement et le premier ministre ne semblent pas concernés, comme s'ils ne croyaient pas à notre utilité, sans pour autant assumer une disparition complète des fondations.* »

Concrètement, la baisse des subventions va avoir une incidence majeure sur le fonctionnement des fondations, qui restent de

petites structures, avec très peu de salariés. La chute des moyens « *casse un équilibre, rend tout plus compliqué. Il va nous falloir déployer énormément de temps et de travail pour compenser en cherchant des mécènes.* », s'alarme Kévin Puisieux. « *Les conséquences s'annoncent considérables, aussi bien sur le plan salarial que sur les projets à long terme. Encore quelques années ainsi, et c'est la question de notre existence qui va se poser.* », reconnaît, pour sa part Guillaume Roubaud-Quashie, qui a lancé un appel aux dons pour trouver 60 000 euros. Dominique Reynié assure également qu'il lui faudra « *renoncer à des actions, à des études que la Fondapol voulait mener.* », et qu'il devra « *faire des choix dans les recrutements.* »

Matignon avance néanmoins une idée pour mettre fin à la disette : « *Les entités subventionnées sont amenées, depuis plusieurs années, à diversifier leurs sources de financement.* » Comprendre : elles doivent se tourner vers les entreprises pour compenser la perte. Ce qui pose un souci majeur d'indépendance, voire de potentiels conflits d'intérêts. Tout comme une rupture d'égalité, puisque l'on peut facilement imaginer qu'une fondation proche du Parti communiste français aura plus de mal à trouver un soutien des entreprises qu'une fondation libérale. Sur ce point, toutes les structures contactées affirment clairement leur opposition à cette piste. La bataille des idées se joue aussi sur le plan économique. ■

ABEL MESTRE (ÉDITORIALISTE AU « MONDE »)

ISRAËL-PALESTINE : DES DÉCENNIES D'IMPASSE

LIVRE

Parmi les très nombreux ouvrages qui ont été consacrés, depuis trente ans, au processus de paix israélo-palestinien, le livre de Hussein Agha et Robert Malley devrait faire date. Non seulement parce que *Demain c'est hier. Vie, mort et quête de la paix en Israël/Palestine* (Max Milo, 312 pages, 22,90 euros) est une œuvre inclassable, qui emprunte simultanément au récit historique, au témoignage et à l'analyse, les trois principaux genres d'écrit que les tentatives de résolution de ce conflit ont inspirés depuis 1993, date des accords d'Oslo.

Mais surtout parce que ce livre, publié à l'issue de la guerre d'anéantissement de Gaza et du massacre du 7 octobre 2023 en Israël qui l'a précédée, ambitionne de clore une séquence. Et la conclusion des auteurs est sans appel. « *Le processus de paix d'Oslo est mort. La solution à deux Etats est morte.* (...) *Israéliens et Palestiniens se retrouvent sans scénario, sans feuille de route, sans autre boussole que les vestiges du passé.* (...) *Les dernières décennies apparaissent désormais comme une parenthèse.* »

Agha et Malley ne prononcent pas cette oraison funèbre avec légèreté. Ils ont une connaissance intime des pourparlers entre les deux camps, dans lesquels ils ont cru et ont été impliqués, au premier rang ou en coulisses. Le premier, longtemps chercheur à Oxford, « *en partie Iranien, en partie Irakien, en partie Libanais, et, davantage par conviction que par généalogie, en partie Palestinien.* », a servi pendant un demi-siècle de poisson-pilote aux dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine, dans les réunions secrètes, tenues en amont, en aval ou en parallèle, des négociations officielles.

Le second, qui fut président du cercle de réflexion International Crisis Group, a officié dans trois administrations américaines, celles de Bill Clinton, Ba-



« **DEMAIN C'EST HIER. VIE, MORT ET QUÊTE DE LA PAIX EN ISRAËL/PALESTINE** », de Hussein Agha et Robert Malley (Max Milo, 312 pages, 22,90 euros)

rack Obama et Joe Biden, comme conseiller sur les affaires proche-orientales. A ce titre, il a notamment participé au sommet israélo-palestinien de Camp David (Maryland, Etats-Unis), à l'été 2000, tentative avortée de règlement du conflit, qui déboucha sur la deuxième Intifada (2000-2005).

Leur relecture des trois décennies passées donne lieu à un essai pénétrant et sensible, qui déconstruit pièce par pièce la « *théologie* » d'Oslo et démontre, à rebours du point de vue dominant chez les commentateurs, qu'Israéliens et Palestiniens n'ont jamais été « *à deux doigts* » de conclure un accord de paix.

Le poids des traumatismes

Volontiers iconoclastes, Agha et Malley n'hésitent pas à s'en prendre aux totems respectifs des deux peuples. Ils rappellent qu'un mois avant son assassinat, Yitzhak Rabin (1922-1995), alors premier ministre de l'Etat hébreu, volontiers présenté comme un faiseur de paix, avait déclaré au Parlement israélien que l'entité qu'il était prêt à accorder aux Palestiniens serait « *moins qu'un Etat.* ». Les auteurs consacrent des pages très fines à Yasser Arafat (1929-2004), le père du nationalisme palestinien, « *dirigeant non démocratique des plus démocratiques* » et à ses attermolements, sa science du ni oui ni non, « *charabia incompréhensible pour les Occidentaux comme pour les Israéliens.* »

Contre la thèse de la « *tragédie des erreurs* », qui sous-entend que, en d'autres

temps et avec d'autres acteurs, la solution à deux Etats pourrait fonctionner, Agha et Malley estiment que ce paradigme a d'abord succombé à sa principale faiblesse : le choix de faire commencer le conflit en 1967, début de l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Et ainsi d'ignorer le passé, le poids des traumatismes vécus par les deux parties : d'une part, la dépossession, pour les Palestiniens, de leur territoire, après la Nakba (« *catastrophe* »), en 1948, et la soif inextinguible de retour qu'elle suscite ; d'autre part, les horreurs de la Shoah pour les Israéliens et le besoin impérieux de sécurité et de reconnaissance qu'elles entraînent.

« *Oslo avait voulu bannir l'histoire, mais l'histoire n'a pas accepté son exil. Elle est restée tapie dans l'ombre, en embuscade. Le 7 octobre [2023] fut son retour, sa mutilerie la plus spectaculaire.* », écrivent les auteurs, qui perçoivent dans cette attaque et le supplice infligé ensuite à Gaza non « *pas une rupture avec les dynamiques israélo-palestiniennes traditionnelles mais leur aboutissement.* »

Comment remonter de cet abîme ? Agha et Malley consacrent la dernière partie de leur ouvrage aux alternatives à la solution à deux Etats, des modes de règlement du conflit susceptibles de faire de la place autant à la raison qu'à l'émotion, autant aux « *modérés des deux camps* », clients de l'industrie de la paix des années 1990, qu'à ceux qui en ont été exclus, comme les islamistes et les colons juifs.

Entre l'idée de partition en deux Etats, sur des lignes ethno-nationales rigides, qu'ils estiment désormais enterrée, et celle d'un Etat unique, où ces mêmes identités se dissoudraient, qu'ils décrivent comme irréaliste, les auteurs creusent quelques pistes, notamment le principe d'une confédération israélo-palestinienne. « *Sans rendre de verdict définitif sur un conflit qui ne s'y prête peut-être pas.* » ■

BENJAMIN BARTHE

LA JEUNESSE PRIVILÉGIÉE

LA REVUE DES REVUES

Dans la recherche en sciences sociales, les efforts se sont longtemps concentrés sur les jeunes des quartiers populaires, moins sur ceux des beaux quartiers. C'est pourquoi le dernier numéro de la revue *Agora Débats/Jeunesses* se distingue, en leur consacrant un dossier intitulé « *Jeunesses privilégiées.* ». Pour mieux comprendre la reproduction des élites ou des positions dominantes, ses articles décrivent ce que font et pensent ces jeunes, ainsi que la manière dont ils investissent les différentes formes de capital social mis à leur disposition.

Le chercheur Maximilien Serreau sonde les jeunes d'une grande école de commerce française. L'objectif, pour cette nouvelle génération, est d'obtenir les meilleurs stages, de se créer un solide carnet d'adresses et de « *se forger la réputation de celui dont on dira qu'il deviendra incontestablement "un mégalodon".* »

Cependant, derrière cette injonction au réseautage, le sociologue évoque un certain malaise parmi ces étudiants, qui oscillent entre « *liens amicaux* » et « *liens instrumentaux.* ». Alors que le nombre d'heures de cours diminue et que les adultes les encouragent à développer leurs contacts, beaucoup d'entre eux déclarent se sentir seuls et déplorent d'avoir des relations superficielles, rapporte le chercheur. Le « *networking* » n'est donc plus seulement présenté comme un moyen d'entretenir son capital social, mais comme une pratique qui affecte le rapport des plus jeunes aux autres.

Les trois universitaires Sandrine Wenglenski, Nicolas Oppenchainm

et Laurent Proulhac, quant à eux, comparent les mobilités quotidiennes des jeunes Franciliens issus des classes supérieures avec celles des adolescents venus des quartiers populaires. Vivant ou non dans les beaux quartiers, les premiers sont « *ceux qui se déplacent le plus* », mais « *le moins vers un espace social différent du leur.* »

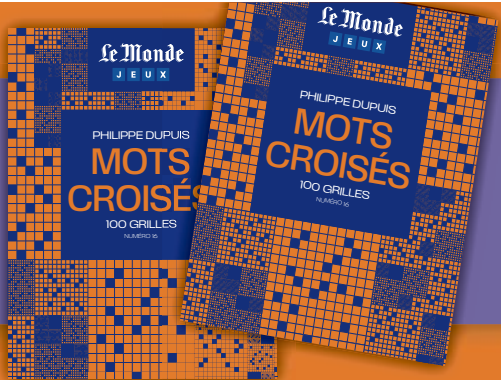
Entre-soi résidentiel

A l'inverse, les seconds sortent souvent de leur univers social de référence. Ce fait est relativement nouveau, la distance parcourue ayant longtemps été associée à l'ouverture sociale. Là où les autres adolescents se familiarisent avec des espaces divers, la jeunesse privilégiée a de plus en plus tendance à reproduire l'entre-soi résidentiel, comme en témoigne l'analyse de ses déplacements ordinaires.

A travers ces différentes études, les auteurs du dossier parviennent à montrer comment « *la classe dominante organise en partie sa propre relève générationnelle.* » Bien qu'ils évoquent les privilèges dont jouissent ces jeunes, ils s'attachent surtout à décrire finement les processus à travers lesquels ces privilèges se reproduisent. En définitive, ce moment singulier de la jeunesse, associé à une période d'émancipation et d'affranchissement des règles, est vécu comme tel par les plus favorisés, en même temps qu'il demeure, plus que chez d'autres, « *discrètement en-châssé* » dans les *mécanismes ordinaires de la reproduction.* » ■

YASMINE KHIAT

« *Agora Débats/Jeunesses* », n° 103, « *Jeunesses privilégiées* » (Presses de Sciences Po, 148 pages, 17 euros).



À la croisée des mots

Pour les passionnés de mots croisés, *Le Monde* a réuni 100 grilles de Philippe Dupuis. Amusez-vous de ses définitions espiègles et de ses astuces lexicales.

Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique - 7,50 € - 124 pages.





CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Quand restreindre les libertés séduit

C'est le cœur bien accroché que nous avons épluché le programme culturel d'Alternative pour l'Allemagne (AfD). Ce parti d'extrême droite, que certains qualifient de néonazi, a écrasé la concurrence le 6 septembre lors des élections en Saxe-Anhalt (43,8 % des suffrages). Deux nouveaux scrutins (Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale et la ville-Land de Berlin), le 20 septembre, diront si ce mouvement s'approche un peu plus du pouvoir. Mais il a quasiment doublé son score en cinq ans, ce qui est inédit depuis la mort d'Hitler. Et quand l'AfD parle de création, d'art, de théâtre ou d'architecture, on a une impression de déjà-vu, mais surtout que le refrain résonne hors de ses frontières.

L'enjeu est d'autant plus crucial que l'Allemagne mène la politique culturelle la plus ambitieuse d'Europe. Le pays consacre grosso modo 15 milliards d'euros d'argent public aux arts. Le secteur musical, qui s'appuie sur un solide apprentissage à l'école et des salles de concert, orchestres ou opéras en veux-tu en voilà, fait l'admiration du monde entier. Ses musées et ses théâtres sont prestigieux. La France est le seul pays à rivaliser à partir d'un modèle centralisé. Outre-Rhin, en revanche, les 16 Länder et les villes tiennent le pouvoir dans la culture et l'éducation, offrant un maillage du territoire épatant.

C'est cette magnifique horlogerie que l'AfD veut faire exploser, estimant que la culture distille du venin à un pays malade. Les Allemands cultiveraient la haine de soi, seraient victimes d'un trouble identitaire, en partie parce que les théâtres ou les universités seraient phagocytés par une élite prônant des formes apatrides. Le remède ? Il diffère d'un Land à l'autre, mais la ligne est claire : penser allemand, bannir les œuvres anti-allemandes. Et comme souvent dans les partis d'extrême droite, la culture est d'abord définie par ce qu'elle ne doit plus être. Pour bénéficier de l'argent public, un créateur doit arrêter de dénigrer le pays et ses traditions, de ressasser la période nazie, de parler avec empathie des immigrés, des personnes LGBTQ+ ou du « lobby trans ». L'artiste doit être loyal et mettre en valeur les « aspects positifs de l'histoire allemande ».

Patrimoine patriotique

Le cerveau culturel de l'AfD en Saxe-Anhalt s'appelle Hans-Thomas Tillschneider – crâne lisse, barbe longue, veste bavaroise. Il veut que les théâtres jouent essentiellement des œuvres allemandes, signées Goethe, Schiller ou Kleist, et entend couper les vivres aux institutions de la région qui sapent le moral. Il a dans le collimateur une administration qui travaille sur les œuvres spoliées aux juifs par les nazis. Ou la Fondation Bauhaus, à Dessau, chargée d'entretenir la mémoire de l'école du design nom et emblème mondial du mouvement moderne, que les nazis avaient fermée en y voyant un foyer truffé de juifs propageant un art dégénéré, et que l'AfD entend dessouder à peu près avec les mêmes mots.

A contrario, le modèle culturel de l'AfD vise à renouer avec la *Heimat*, les valeurs de la germanité,

COMME SOUVENT
DANS LES PARTIS
D'EXTRÊME DROITE,
LA CULTURE EST
D'ABORD DÉFINIE
PAR CE QU'ELLE
NE DOIT PLUS ÊTRE

la puissance incarnée par l'Empire, de 1871 à 1918, et, pour cela, il faut nettoyer le modèle des influences étrangères – non sans lien avec la volonté d'isoler à l'école les enfants de réfugiés et les enfants handicapés. Le patrimoine patriotique est choyé, sa définition étirée, englobant la tradition des feux d'artifice. Un commissariat d'Etat sera chargé de préserver les monuments aux morts et, a contrario, de mettre en sourdine les sites qui évoquent le passé nazi. Les cultures régionales comme le carnaval seront privilégiées. La jeunesse chantera l'hymne national en classe, les manuels d'histoire seront revistés, et l'enseignement du russe, pays ami, sera intensifié.

L'AfD, comme tous les mouvements d'extrême droite en Europe, prendra une bonne part de l'argent de la création pour l'attribuer au patrimoine. Les théâtres ont du souci à se faire, d'autant que le secteur est estampillé repaire de gauchistes et de « wokistes ». Quand la Volksbühne, célèbre théâtre de Berlin, a installé sur son esplanade, durant l'été, une piscine ludique pour nager et qu'un après-midi était uniquement ouvert aux enfants noirs, l'AfD, mais pas seulement, a hurlé à l'apartheid anti-Blancs, faisant reculer le théâtre.

Les salles de concert et les opéras, eux, ne seront pas inquiétés d'autant que le secteur musical a pour atout d'incarner la grandeur allemande. Encore faut-il se méfier. En mai, l'opéra de Bonn a donné *Der Freischütz* (1821), œuvre romantique et culte de Carl Maria von Weber. Mais, voulant montrer que l'époque est un peu tendue, le metteur en scène a figuré sur scène le chancelier, Friedrich Merz, en train de pactiser avec le diable pour faire de l'Allemagne un enfer où règne un fascisme démocratique.

Si le monde culturel hurle, si des experts débattent de la faisabilité et de la légalité de telle ou telle mesure, l'enjeu, pour l'AfD, est tout autre. Pour l'instant, ce ne sont pas les artistes qu'il cible, mais les électeurs. Il utilise la culture comme une arme pour prendre le pouvoir. « On peut parler de guerre culturelle contre-révolutionnaire », nous dit Hélène Miard-Delacroix, professeure à la Sorbonne et spécialiste de l'Allemagne. C'est sans doute la pire nouvelle pour les créateurs : qu'on s'en prenne à leur liberté séduit. Et qu'on s'en prenne à la politique mémorielle sur le nazisme trouve un écho indéniable, notamment chez les jeunes à l'Est, qui la jugent pesante et envahissante.

Cette petite musique sur la pertinence, la partialité, le coût de la culture, le fait qu'elle ne profite qu'à la gauche quand tout le monde paie l'impôt infuse partout en Europe sur des standards trumpistes. En France notamment : dans un pays où le carton de la rentrée littéraire, avec 120 000 exemplaires vendus en deux semaines, est *Le Casse du siècle* (Fayard), de Sarah Knafo, complice d'Eric Zemmour, sur le thème l'Etat dépense trop et mal, on voit comment les mois à venir ne vont pas être de tout repos pour le monde culturel. ■

LA PIRE NOUVELLE
POUR LES
CRÉATEURS : QU'ON
S'EN PRENNE À LEUR
LIBERTÉ SÉDUIT

MORTS DE
LA CANICULE :
NE PAS
DÉTOURNER
LE REGARD

ÉDITORIAL M

Le bilan de l'été caniculaire – scandé par des épisodes de chaleurs extrêmes, des incendies et une sécheresse inédite, qui ont commencé dès le mois de mai – est particulièrement lourd. Cette année, en France, 8 124 personnes, en grande partie des personnes âgées, sont mortes du fait des chaleurs extrêmes. C'est le deuxième été le plus meurtrier depuis 2003, et ses près de 15 000 décès liés à la canicule. Cela doit servir d'avertissement : l'adaptation au réchauffement climatique d'origine humaine est indispensable, tout comme s'attaquer à ses causes, et notamment aux émissions de gaz à effet de serre.

L'été 2026, le plus chaud jamais enregistré en France, risque de préfigurer les suivants. Plus personne ne peut nier l'ampleur du

dérèglement environnemental, ni ses conséquences sur la santé, documentées depuis plusieurs années : les chaleurs extrêmes tuent. Une fois l'été passé, le danger serait de vouloir tourner la page, en attendant la prochaine manifestation brutale du réchauffement climatique, de détourner le regard.

Pour ne pas tomber dans le confort de l'oubli, pour ne pas s'habituer à cette situation, *Le Monde* a décidé, dans son édition datée du 18 septembre, de raconter l'histoire de onze victimes de la canicule. Une galerie de portraits de Françaises et de Français de 18 à 91 ans, de toutes régions et de toutes conditions. Autant de trajectoires individuelles qui montrent notre vulnérabilité face aux épisodes de chaleur extrême.

Au-delà du drame humain, les cinq derniers mois ont révélé l'impréparation du pays à faire face à un tel bouleversement climatique, alors même que ce type d'événements est annoncé depuis longtemps et jugé inéluctable par les scientifiques. Malgré les progrès notables réalisés depuis 2003 pour équiper les Ehpad en systèmes de climatisation, de nombreuses failles sont apparues. C'est le cas du sous-équipement en climatisation des structures accueillant du public, du bâti scolaire vétuste, des hôpitaux mis sous tension ou encore des transports ferroviaires, qui ont été très

perturbés. Parmi ces sujets qui doivent être traités au plus vite, il y a celui – central – de la rénovation des logements. En effet, un tiers des décès dus à la canicule ont eu lieu à domicile. Et la majeure partie des personnes mortes à l'hôpital ont été exposées à la chaleur dans leur logement.

La nouvelle donne climatique impose une réponse politique forte et rapide. Privé de marges de manœuvre en raison d'une situation économique très dégradée, le gouvernement multiplie les coups de rabot concernant les politiques écologiques. On ne peut que déplorer qu'en période de crise budgétaire la transition écologique ait été l'une des cibles des mesures d'économies. Le premier ministre, Sébastien Lecornu, a demandé à ses ministres, dans une lettre datée du 14 septembre, de ne pas augmenter les dépenses de l'Etat, hors défense, dans le budget pour 2027. Rendant impossible tout investissement d'ampleur.

Annoncée cet été, l'augmentation du fonds vert (qui permet de soutenir les collectivités territoriales dans leurs investissements au service de la transition écologique et dans la lutte contre le réchauffement climatique), pour atteindre 1 milliard d'euros – contre 837 millions d'euros en 2026 –, loin de compenser les baisses annoncées, apparaît un effort bien modeste face à l'ampleur des chantiers à mener. ■

Le FESTIVAL DU Monde

ATRES ATELIERS VISITES CONCERTS SOIRÉE QUIZ DÉBATS RENCONTRES

FÉMININS PLURIELS

CLIMAT SPORT VIOLENCES SANTÉ ARGENT CLIMAT SPO

18-19-20 SEPT 18

PARIS 13^e 67-69 AVENUE PIERRE MENDÈS-FRANCE PARIS

RESEAU CULTUREL AVEC LE SOUTIEN DE

Re_fashion SG visit Portugal

FONDATION L'OREAL

Concordia

Paris Design Week

RÉSERVATIONS SUR FESTIVAL.LEMONDE.FR